



# Entre-Sambre-et-Meuse

Exposition G•E•O (Géographe En Observation).

Du 17 septembre 2013 au 8 juin 2014

# Entre-Sambre-et-Meuse

Exposition G•E•O (Géographe En Observation).

Du 17 septembre 2013 au 8 juin 2014

Sarah De Laet

Carole Keutgen

Christian Vandermotten

Éléonore Wolff

Maxime Zoenen

Infographie, Quentin Rombaux.  
Société Royale Belge de Géographie.

## **Centre de Culture Scientifique**

ULB Campus de Parentville  
Rue de Villers 227, 6010 Charleroi  
071/600300  
mail : [ccsinfo@ulb.ac.be](mailto:ccsinfo@ulb.ac.be)  
site : [WWW.ulb.ac.be/ccs](http://WWW.ulb.ac.be/ccs)

## **Université Libre de Bruxelles**

**IGEAT - ULB (CP 130 / 03)**  
Av. F. D. Roosevelt, 50  
B-1050 Bruxelles  
mail : [geograph@ulb.ac.be](mailto:geograph@ulb.ac.be)  
site : <http://igeat.ulb.ac.be/>

# 1

## UN ESPACE VIDE, PRÉCARISÉ ET POLARISÉ

L'espace couvert par le présent atlas se situe entre les vallées de la Sambre et de la Meuse. Il est communément désigné par le terme « Entre-Sambre-et-Meuse ». Plus précisément, nous nous intéresserons aux communes à dominante rurale situées au sud du sillon sambrien.

Dans la première partie de cet atlas, nous travaillerons à l'échelle de l'ensemble de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et chercherons à comprendre l'organisation spatiale de cet espace et sa structuration selon un gradient nord-sud correspondant à l'éloignement par rapport à la vallée de la Sambre et à ses espaces urbanisés. Cette première partie visera à analyser l'Entre-Sambre-et-Meuse selon quatre de ses caractéristiques : un espace vide, un espace précarisé et enfin un espace polarisé. Si les villes de Charleroi et Namur et les communes urbaines du sillon wallon sont en dehors du champs de l'analyse, nous ne pouvons cependant pas faire l'impasse sur les dynamiques importantes dont elles sont la source.

Dans la seconde partie de cet atlas, nous nous intéresserons à la structuration interne de l'Entre-Sambre-et-Meuse en bandes d'orientation ouest-est, très caractéristique de la région et que l'on peut relier à la géographie physique et aux occupations traditionnelles de l'espace rural. Après un survol de la géographie physique et de l'occupation du sol de l'Entre-Sambre-et-Meuse, nous analyserons les spécificités de chacune de ces « bandes » du point de vue de l'aménagement de l'espace et des activités humaines, en mettant en évidence les déterminants socio-historiques de ces caractéristiques.

Ainsi, la géographie actuelle de l'Entre-Sambre-et-Meuse résulte de l'entrecroisement d'une structuration ouest-est, fondée sur l'exploitation traditionnelle par l'homme du milieu naturel, et d'une structuration nord-sud, produit de la diffusion des influences urbaines, elles-mêmes reliées à l'industrialisation du sillon wallon à partir du début du 19<sup>ème</sup> siècle.

## 1 UN ESPACE VIDE

L'observation de la carte des densités de population de Wallonie met en évidence trois espaces :

- Au nord du sillon sambro-mosan, les moyens plateaux du Hainaut septentrional, du Brabant et de la Hesbaye, espaces caractérisés par des densités relativement importantes, surtout au sud de Bruxelles.

- Le sillon wallon, ancien bassin industriel et charbonnier, où l'on retrouve les densités de population les plus élevées de Wallonie, structuré par un chapelet de villes principales (Mons, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège, Verviers).

- Le sud du sillon Wallon, avec les densités les plus faibles de la Wallonie, mais aussi de la Belgique.

L'Entre-Sambre-et-Meuse fait donc partie de ce troisième espace : une zone de faibles densités de population, tel que sur la rive est de la Meuse. Cependant, une observation plus fine, à l'échelle des anciennes communes (voir en p.4) et non plus des communes, nous permet de nuancer ce constat. En effet, dans les anciennes communes bordant la Sambre (et la Meuse namuroise), les densités de population sont plus élevées. Elles décroissent selon un transect nord-sud. La différence de densité est marquante : par exemple, Châtelet a une densité de 1325 hab/km<sup>2</sup>, soit plus de trente fois la densité de Doische (35 hab/km<sup>2</sup>).

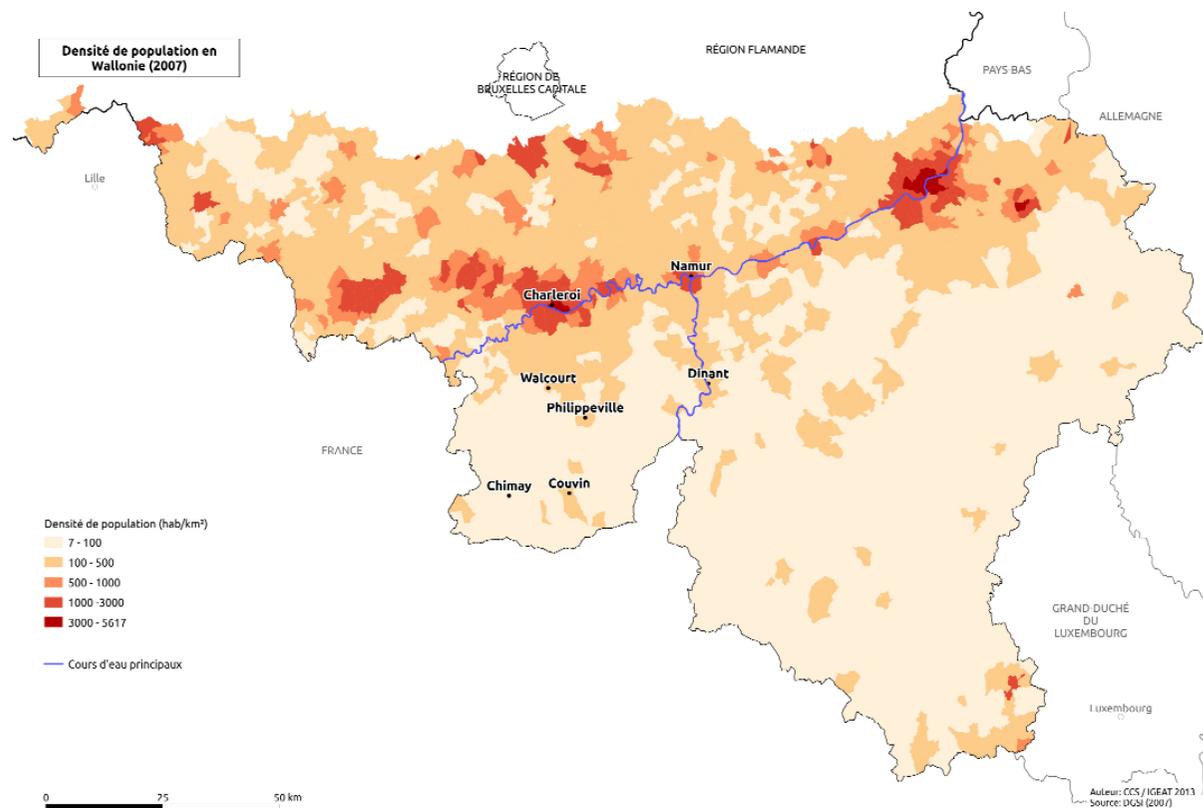
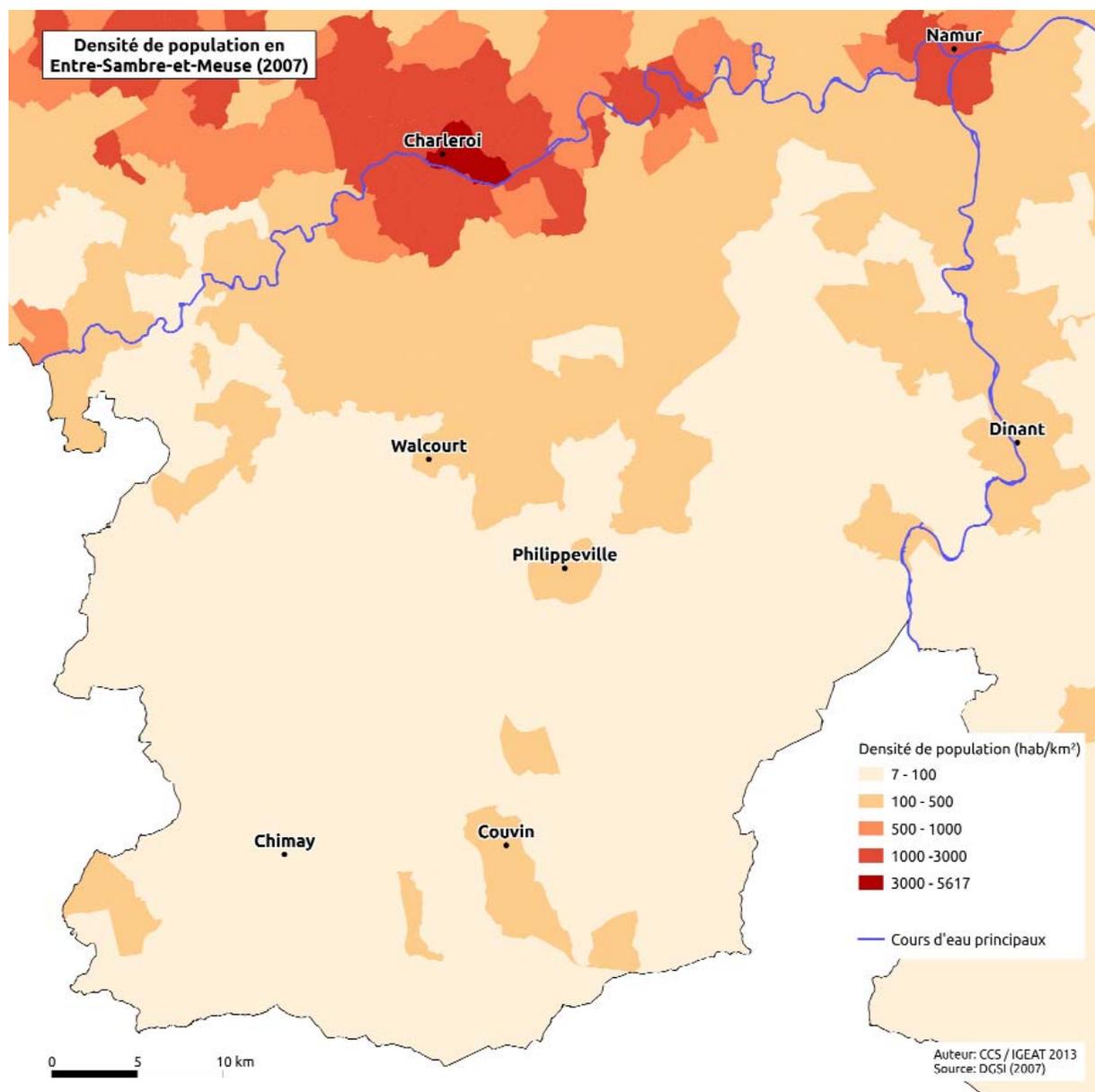


Fig. 1 : Carte de la densité de population en Wallonie (2007), par anciennes communes.



### ● Densité de Population :

La densité de la population donne une information sur l'intensité du peuplement d'une région. Mathématiquement, il s'agit du rapport entre le nombre d'habitants et la surface sur laquelle on le dénombre. Elle est le plus souvent exprimée en habitant par km<sup>2</sup> (hab/km<sup>2</sup>), ou encore par hectare. Connaître et comparer les densités de population permet de se poser des questions sur les causes des différences d'intensité du peuplement.

En Belgique, en 2010 la densité moyenne du Royaume était de 335 hab/km<sup>2</sup>.

Fig. 2 : Carte de la densité de population en Entre-Sambre-et-Meuse (2007) par anciennes communes.

### ● *Anciennes et nouvelles communes :*

L'image que donne une carte de densité de population peut être influencée par la taille des unités de référence utilisées : plus celles-ci sont vastes, plus on observera un effet de lissage, qui masquera les nuances locales et pourra éventuellement conduire à des différences d'interprétation.

Les densités de population sont ici, comme souvent, calculées par commune, mais les communes actuelles ont de bien plus grandes surfaces que celles qui existaient avant 1977, date

d'une grande opération de fusion des communes, qui a ramené leur nombre en Belgique de 2359 à 596.

Ces 2359 communes d'avant 1977, que nous appellerons « anciennes communes », étaient directement héritées de l'ancien découpage en paroisses sous l'Ancien Régime (voir p.33). Celles-ci correspondaient aux lieux habités, dans les logiques de fonctionnement d'une économie agraire traditionnelle. Les paroisses sont devenues des communes lorsque la France a appliqué ses règles administratives aux territoires annexés

après 1795. Les fusions de 1977 ont été réalisées dans un souci de simplification administrative : l'ancien découpage, trop petit, ne correspondait plus aux exigences d'une administration moderne, ni au développement des services à offrir aux populations, rendus plus accessibles par le recours à l'automobile. Si les anciennes communes n'ont plus aucune existence administrative, elles restent présentes dans les représentations des populations et sont encore utilisées par les géographes d'un point de vue statistique pour analyser plus finement les phénomènes spatiaux.

## **Limites communales**

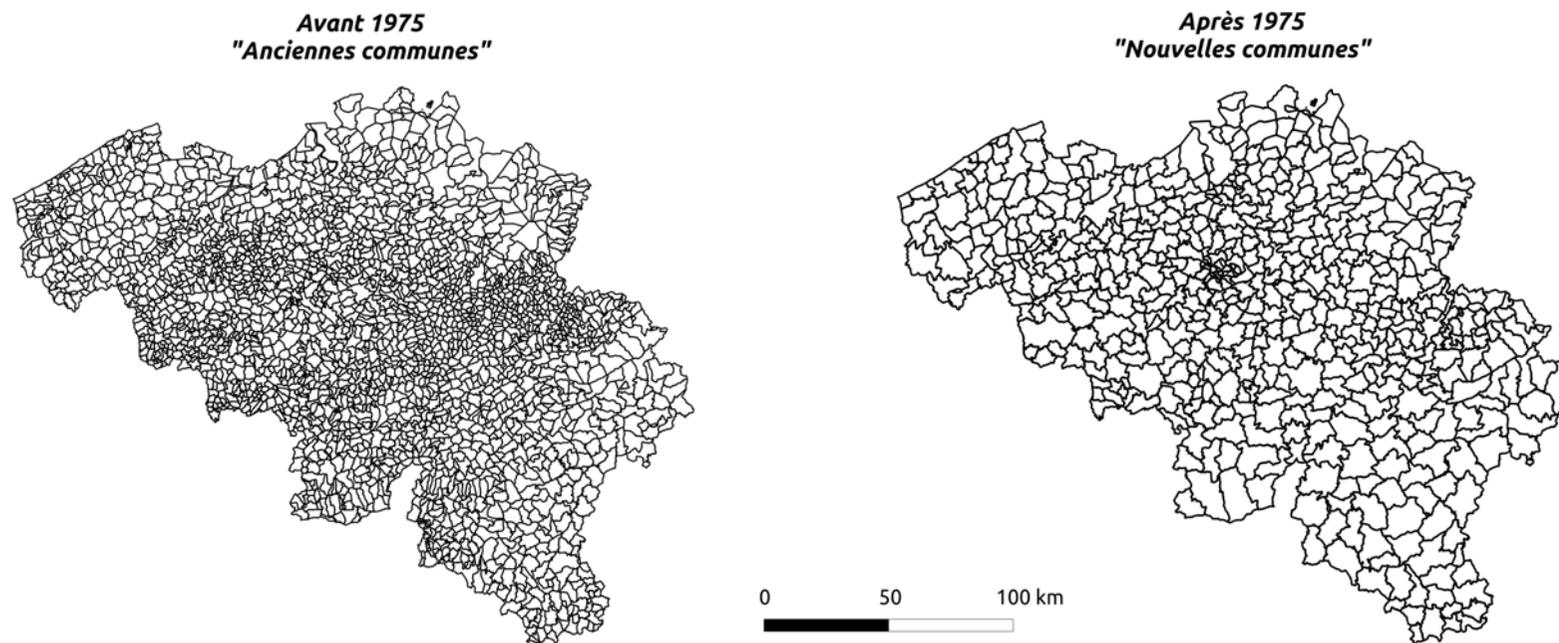
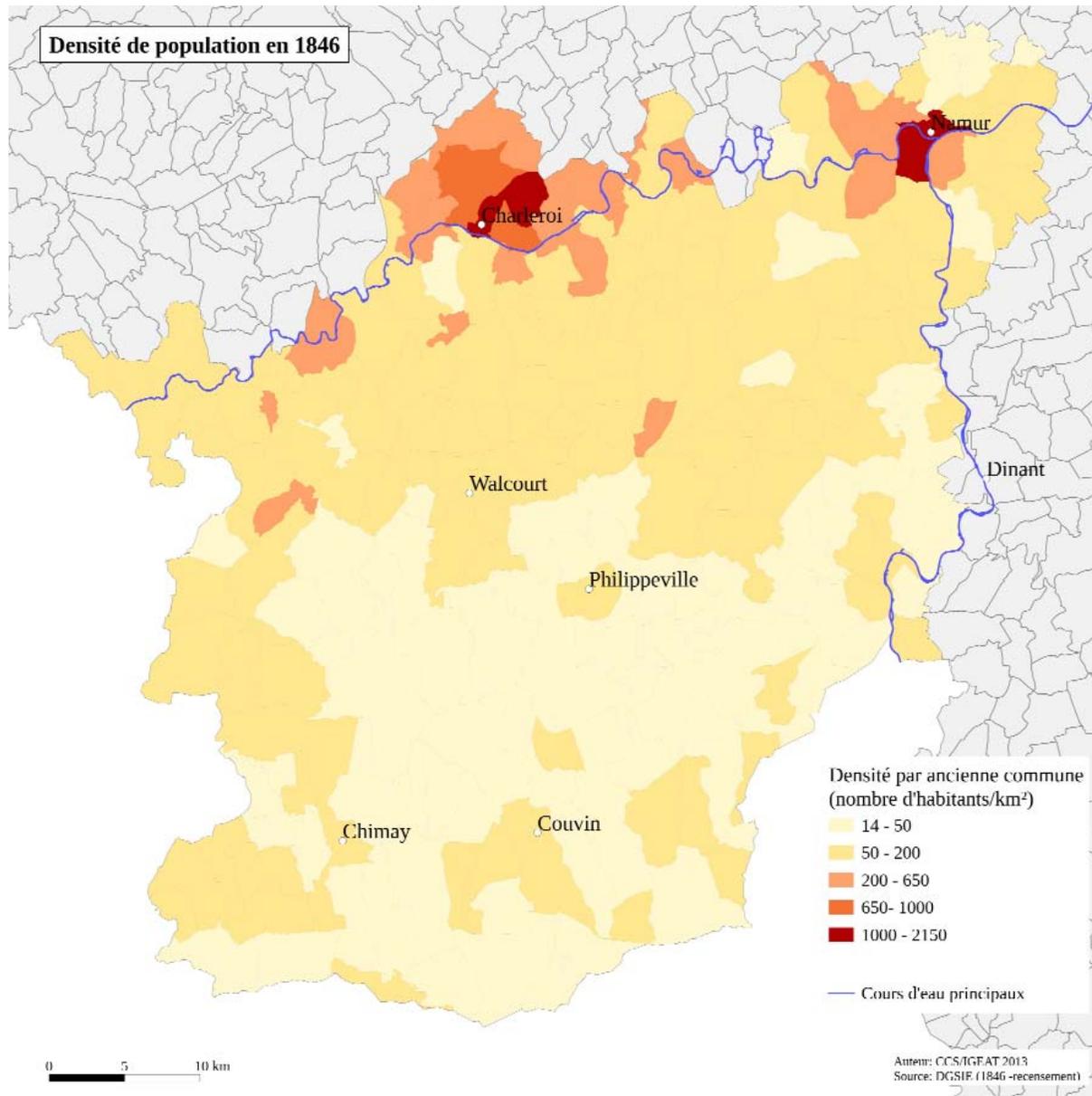


Fig. 3 : Carte des limites administratives des nouvelles et anciennes communes



### Mise en place de la structuration nord-sud :

La carte de la densité de population de 1846 et les cartes de croissance de la population nous aident à comprendre l'origine de cette structuration spatiale.

En 1846, les densités sont, partout dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, moins élevées qu'actuellement. Cependant, le schéma spatial est déjà en place : le sillon sambrien affiche les plus fortes densités de population, tandis que celles-ci décroissent vers le sud.

Fig. 4 : Carte de la densité de population en Entre-Sambre-et-Meuse en 1846, par anciennes communes.

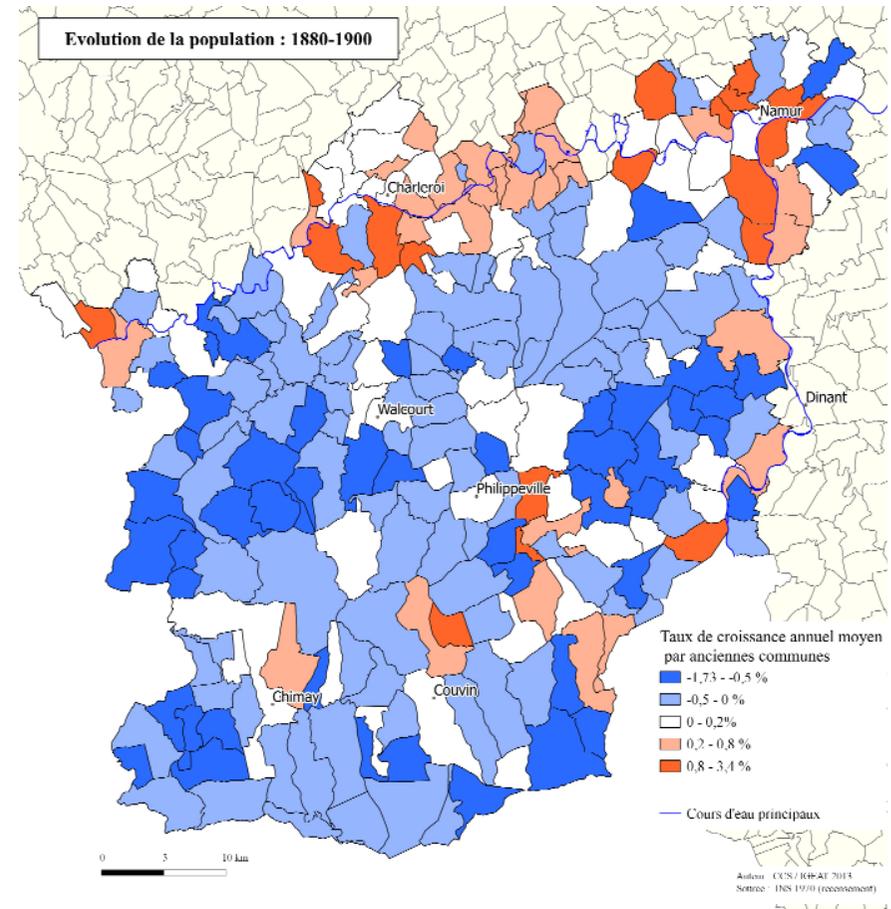
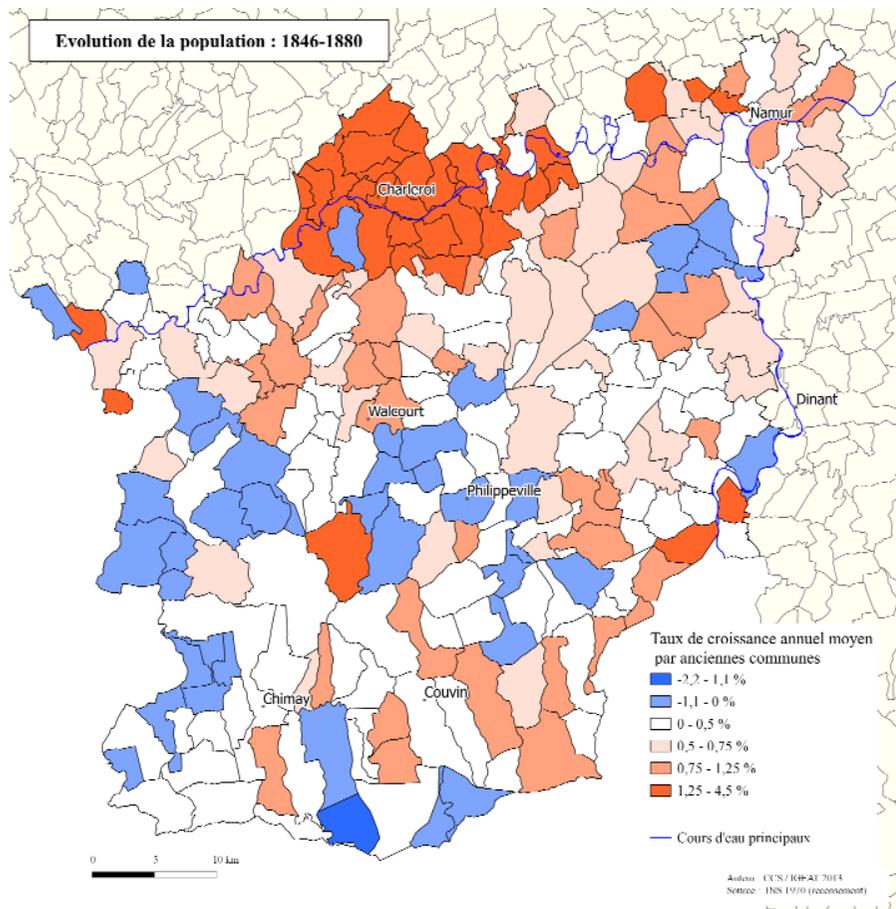


Fig. 5 : cartes de l'évolution de la population en Entre-Sambre-et-Meuse entre 1846 et 1970.

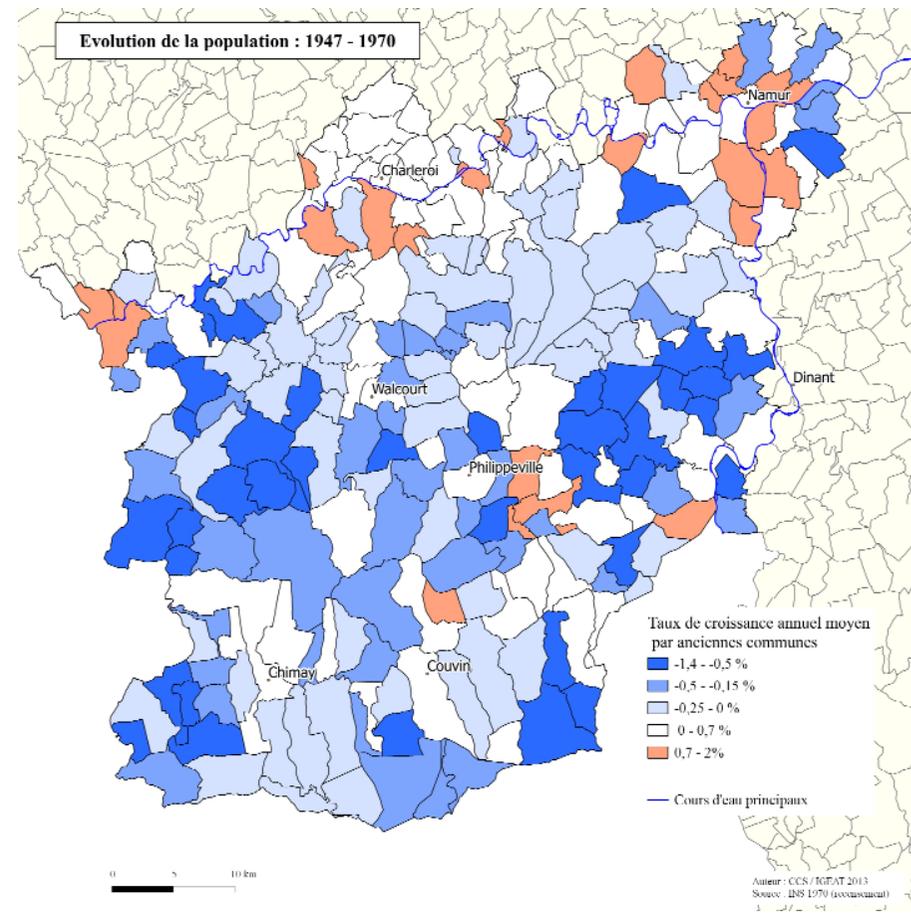
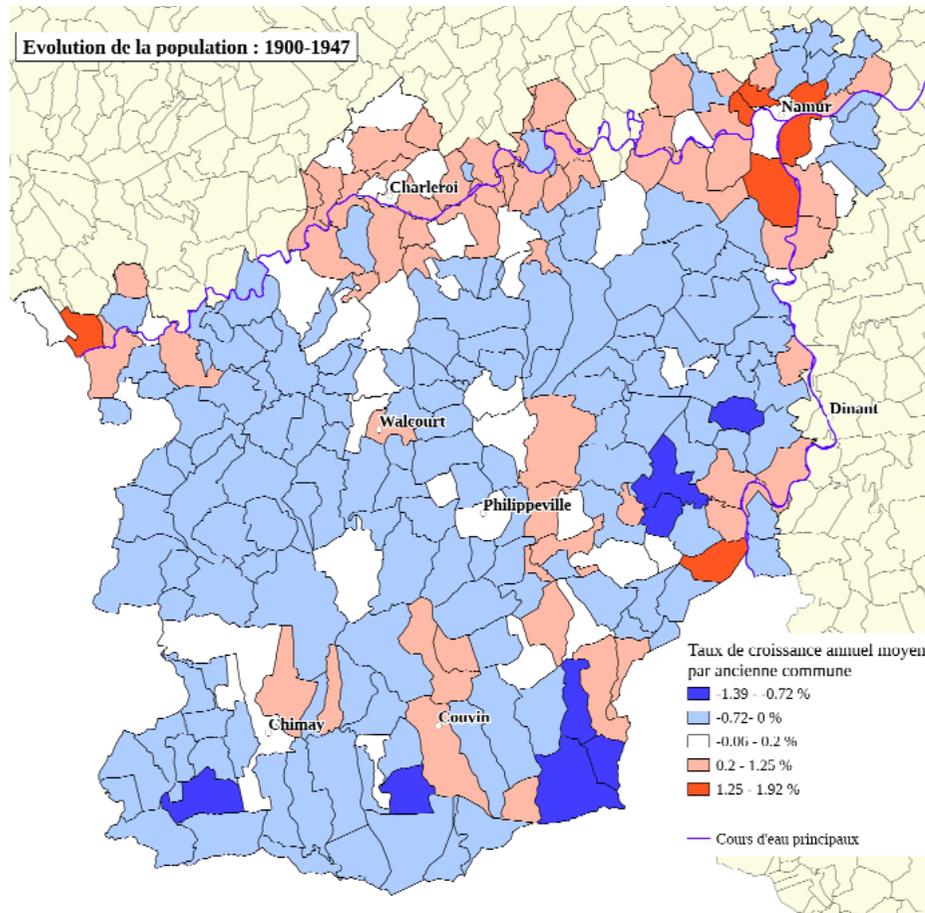
Non seulement les communes proches de Charleroi et de la Sambre sont les plus peuplées, mais ce sont également celles qui affichent la plus importante croissance de population.

Pour le comprendre, il faut se reporter à l'évolu-

tion économique, en particulier industrielle, de l'époque.

Au 18<sup>ème</sup> siècle, la métallurgie proto-industrielle se concentrait en Wallonie, tant en Haute-Belgique, en relation avec les ressources en bois et

l'énergie fournie par les cours d'eau rapides, que dans ce qui deviendra le sillon industriel. Il était courant à l'époque d'alterner activités agricoles et métallurgiques et travail agricole et forestier en fonction de la saison. C'était même le cas pour les mineurs de charbon de terre, de houille,



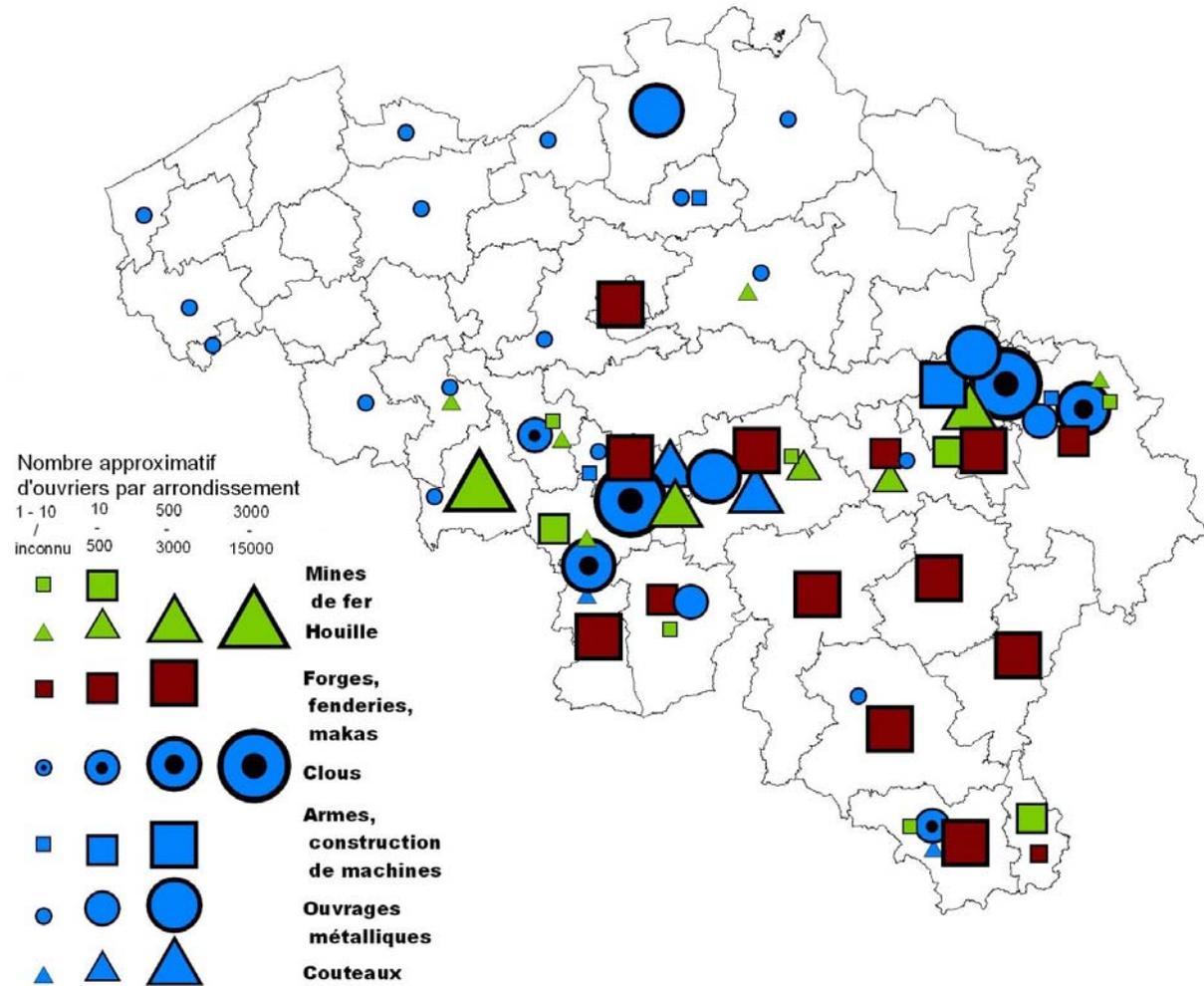
dans le sillon wallon. En Entre-Sambre-et-Meuse, les sous-secteurs actifs de la métallurgie étaient les forges, fonderies, fabrications d'ouvrages métalliques et la fabrication de clous.

La métallurgie forestière nécessitait une quantité de bois importante pour l'énergie et de charbon de bois pour la réduction du fer. Les importants besoins en bois expliquent d'ailleurs qu'à cette époque les forêts étaient plus formées de taillis, dont la repousse est rapide (20-25 ans), que de futaie. La proximité de la forêt ainsi que la présence de petits gisements de minerais a permis très tôt le développement des activités proto-industrielles dans toute la région.

Au 19<sup>ème</sup> siècle, la révolution industrielle va se développer dans le sillon wallon, sur la bordure septentrionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Le développement quantitatif de la métallurgie et les améliorations technologiques, caractéristiques de la révolution industrielle, imposent de remplacer le charbon de bois par la houille, transformée en coke. Cela va entraîner un afflux de population vers ces nouvelles industries et vers les mines de houille, en particulier un déplacement de la main-d'œuvre qualifiée qui travaillait dans la métallurgie forestière vers le nord. Au début de la révolution industrielle, les chemins de fer ne sont pas encore développés et le transport des produits lourds est coûteux : la proximité entre les mines, les sites sidérurgiques et les autres activités industrielles de base s'imposait donc. L'essor industriel du sillon s'appuie sur une concentration du capital, à laquelle participe largement la Société Générale, créée par le roi Guillaume des Pays-Bas en 1822. Cette société devient le premier investisseur et principal holding du secteur industriel en Belgique.

Ce développement industriel s'inscrit dans une phase générale d'essor démographique, caractéristique des débuts de ce que l'on a appelé la

### Métallurgie vers 1780



Sources: recensement 1764 (Moureaux, 1971, 1974); André-Félix (1971); Bruwier (1996a, 1996b); Craeybeckx (1968); Dhondt (1955); Hansotte (1975); Hasquin (1971, 1975, 1980); Lebrun (1979, 1981); Lewinski (1911); Michotte (1931); Smekens (1952); Van Houtte (1920); Voet (1952); Watelet (1980)

Fig. 6 : Carte de la proto-industrie métallurgique en Belgique.  
Source : Troisième Atlas de Belgique, tome « Activité économique » à paraître

transition démographique : grâce aux améliorations de l'agriculture, et donc de l'alimentation, puis peu à peu à une meilleure hygiène de vie et enfin aux progrès de la médecine, prophylactique d'abord, la mortalité baisse régulièrement à partir du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Cependant, les comportements de forte fécondité, en l'absence de pratiques contraceptives et qui étaient aussi guidés par les conséquences de la forte mortalité infantile, ont mis plus longtemps à se réduire. La population augmente dès lors fortement à travers le 19<sup>ème</sup> siècle : 4,3 millions d'habitants en Belgique en 1846, 7,4 millions en 1910.

Mais les cartes de l'évolution de la population en Entre-Sambre-et-Meuse montrent que les fluctuations locales de celle-ci sont plus liées aux mouvements migratoires internes qu'à la transition démographique en général. Un puissant mouvement d'exode rural draine les populations du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse vers le sillon industriel, où les besoins en main-d'œuvre sont considérables. L'amélioration progressive des techniques agricoles, le déclin des activités proto-industrielles de la métallurgie forestière ne permettent pas dans les zones rurales de l'Entre-Sambre-et-Meuse d'absorber la force de travail supplémentaire fournie par la croissance démographique ; beaucoup d'habitants, en particulier de jeunes adultes, doivent donc se déplacer vers le sillon wallon, ou plus loin encore, voire émigrer à l'étranger. Les cartes de la croissance de population entre 1866 et 1900 illustrent bien ce phénomène d'exode rural : alors que la population des communes du sillon wallon et de la périphérie des villes de Charleroi et Namur croît, les communes situées au centre de l'Entre-Sambre-et-Meuse perdent des habitants.

### ● Transition démographique :

*La transition démographique est une évolution du régime démographique prévalant dans les sociétés occidentales dans le courant du 18<sup>ème</sup>, avant la révolution industrielle, vers un nouveau régime démographique, contemporain. Cette dynamique s'est traduite par le passage d'un régime de haute natalité et haute mortalité, s'équilibrant à peu près, vers un régime de faible natalité et faible mortalité, s'équilibrant à nouveau également. Durant la transition d'un régime à un autre, se déroule une forte croissance de la population due au fait que la mortalité baisse avant que la natalité ne la suive.*

*En Belgique, comme dans la plupart des pays d'Europe occidentale, le processus s'amorce vers la fin du 18<sup>ème</sup> siècle par une amorce de la baisse de la mortalité, avant tout liée à une amélioration des rations alimentaires en relation avec des pro-*

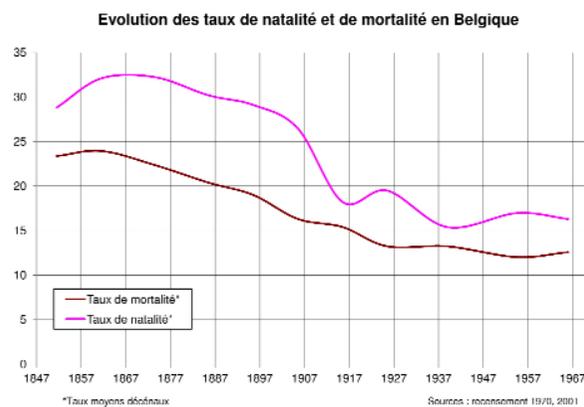


Fig. 7 : Evolution des taux de natalité et de mortalité en Belgique durant les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.



Fig. 8 : « Le choléra », gravure de Gilbert Martin parue dans le Donquichotte (vers 1870). L'inscription "La Seine" incrimine clairement la qualité des eaux.

*grès de l'agriculture, voire des transports, qui permettent de suppléer plus efficacement à d'éventuelles disettes temporaires locales. Mieux nourrie et mieux protégée des aléas, la population gagnera en espérance de vie. Cette baisse de la mortalité se poursuit assez régulièrement sous l'effet d'une amélioration progressive des distributions d'eau, de l'hygiène publique et privée et des premières vaccinations qui réduisent la prévalence et l'impact des épidémies. Citons le pa-*

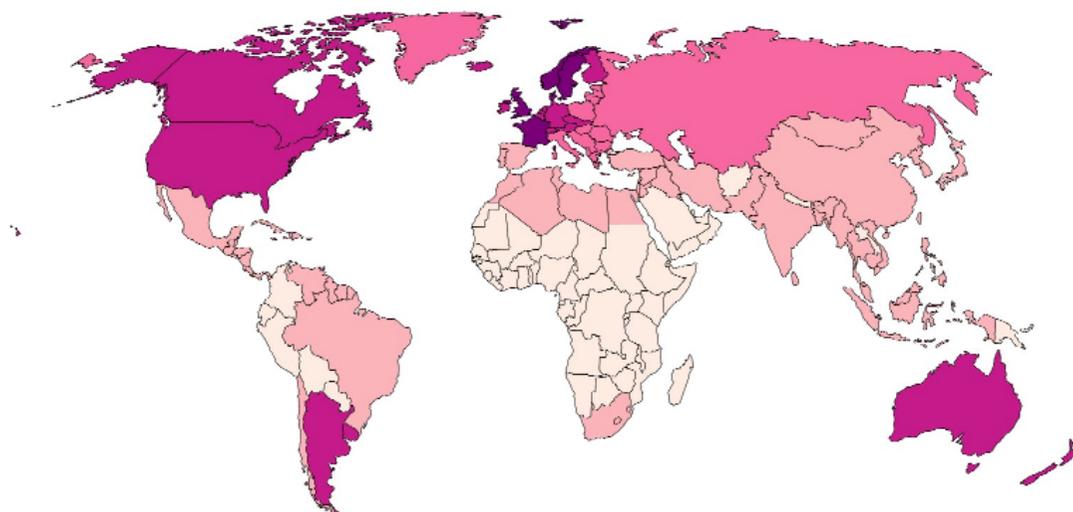
vage et le nettoyage des rues, le contrôle des décharges de déchets dans les eaux (interdit en amont des villes), l'éloignement des cimetières, l'enterrement de morts contaminés dans la chaux vive, la mise en quarantaine des espaces et des populations malades, le voûtement des rivières qui étaient utilisées comme des égoûts à ciel ouvert dans la traversée des villes, comme à Bruxelles où le voûtement de la Senne est réalisé après la dernière épidémie de choléra de 1866.

En matière d'hygiène privée, grâce à des politiques de prévention et d'éducation, la population va progressivement intégrer des gestes qui vont prévenir le développement et la contagion des maladies : le lavage des mains, le lavage du corps, ... En matière de prophylaxie, le premier vaccin, contre la variole, est inventé par Jenner en 1796, mais les vaccins ne sont pas encore accessibles à tous, et ils ne soignent pas en cas d'épidémie. Il faudra attendre le début du 20<sup>ème</sup>

siècle et plus encore après la Seconde Guerre mondiale, pour enregistrer des avancées de la médecine curative significatives en termes d'impact sur la mortalité : les antibiotiques (la pénicilline) ne sont découverts par Fleming qu'en 1929 et leur usage civil ne se généralisera qu'après la Seconde Guerre mondiale.. N'oublions pas aussi l'importance de la paix, car les guerres ont été de tous temps une importante cause de surmortalité, que ce soit par leurs effets directs (les hommes meurent à la guerre), ou indirects (famine, incendies, ...).

### Le déclin de la mortalité dans le monde

D'après D. Noin (1983)



- Début du déclin de la mortalité
- Fin du XVIIIe s. - Première moitié du XIXe s.
  - Troisième quart du XIXe s.
  - Dernier quart du XIXe s. - Début du XXe s.
  - Après la 1ere Guerre Mondiale
  - Après la 2e Guerre Mondiale

Auteur : CCS / TGFAT 2013  
Source : D. Noin (1983)

En Europe, la mortalité entame donc son déclin à partir de 1750, la natalité quant à elle ne commence à baisser significativement que bien plus tard, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. La diminution de la natalité implique obligatoirement que l'homme contrôle le nombre de naissance. Ce contrôle, est également permis par de nouveaux comportements et de nouvelles techniques.

Retenons finalement que la transition démographique est un processus qui a diffusé depuis l'Europe du Nord-Ouest vers le reste de l'Europe et du monde. Si elle achevée en Europe, en Amérique du nord, au Japon et en Chine, ce n'est pas encore le cas dans d'autres parties du monde, en particulier en Afrique.

Fig. 9 : Carte de la diffusion de la diminution de la mortalité dans le monde (selon D. Noin).

### ● Exode rural :

*L'exode rural est la migration de population rurale vers les espaces urbains. En Europe, cet exode a été particulièrement marqué durant la phase de forte croissance de population de la transition démographique. En effet, la croissance de la population dans les zones rurales induisait alors qu'une part de celle-ci ne pouvait plus être occupée dans l'agriculture, alors qu'au même moment les besoins en main-d'œuvre industrielle croissaient rapidement. Les villes sont profondément modifiées par cet afflux de travailleurs, le prolétariat urbain (les ouvriers, qui louent leur force de travail aux patrons des entreprises) s'entassant dans de pauvres logements souvent imbriqués dans le tissu industriel.*

Alors qu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle le centre de l'Entre-Sambre-et-Meuse se vide d'une partie de sa population, les communes les plus méridionales (Chimay, Couvin, ...) ne sont pas aussi touchées par le phénomène d'exode rural. Cette situation est en partie imputable à la distance qui sépare ces régions des industries du nord, mais aussi au fait que certains segments de la proto-industrie métallurgique ont pu s'y maintenir en se modernisant (poêleries, fonderies). La carte de l'évolution de la population entre 1900 et 1947 montre que cette relative protection des communes les plus éloignées face aux impacts de l'exode rural s'infléchit alors avec l'amélioration des transports et le déclin relatif de certaines des activités industrielles qui avaient pu subsister.



Fig. 11 : gravure témoignant du système proto-industriel.

### Evolution de la population (1831-2007) : Charleroi et Cerfontaine

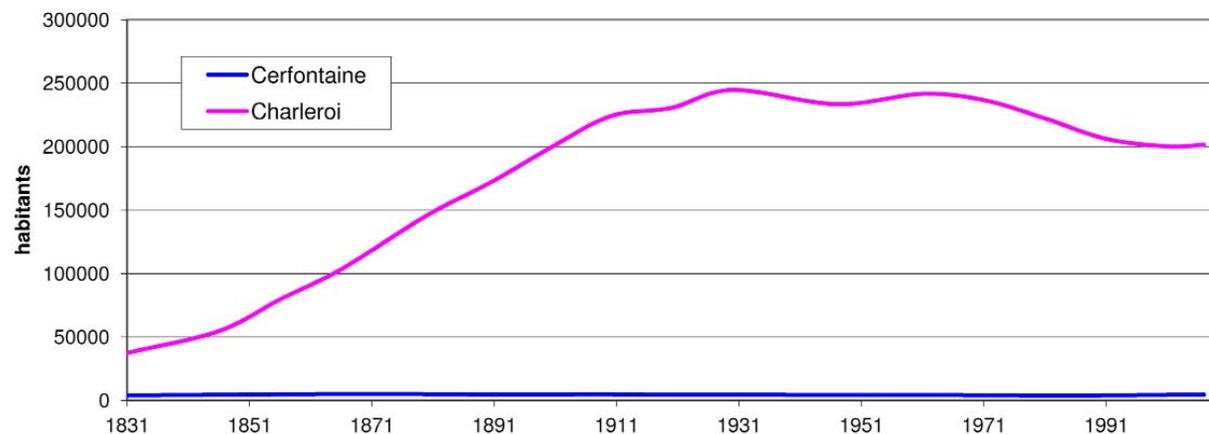


Fig. 10 : Graphique de l'évolution de la population en zone urbaine (Charleroi) et rurale (Cerfontaine), (19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle)

### ● La proto-industrie :

*Le terme de proto-industrie désigne des activités artisanales dans des secteurs divers (textile, métallurgie, etc.) qui vont ensuite subir une mécanisation et un approfondissement considérable de la division du travail à l'occasion de la révolution industrielle. Par opposition à l'industrie, la proto-industrie était caractérisée par :*

- un nombre d'ouvriers et d'artisans employés limité dans les entreprises, avec une faible division du travail ;

- une faible mécanisation des processus de fabrication, impliquant une faible accumulation du capital ;



Fig. 12 : L'industrie au début du 20<sup>ème</sup> siècle, développée sur la base d'une modernisation de la métallurgie proto-industriel.

- éventuellement une intégration du travail à domicile dans la production marchande (mais c'était surtout le cas dans le textile, qui n'était pas présent en Entre-Sambre-et-Meuse) ;

Les activités proto-industrielles vont s'effondrer après 1840, concurrencées par la production industrielle.

La croissance de la population dans les communes les plus méridionales de l'Entre-Sambre-et-Meuse s'explique donc par la croissance naturelle de leur population, mais elle se maintient dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle parce que l'exode rural y est moins massif. Et ceci, grâce au maintien d'une petite activité industrielle issue des traditions anciennes. Trop

éloignées de Charleroi, ces communes subissent moins la concurrence de son activité économique industrielle que les communes plus centrales comme Cerfontaine.

## ● Révolution Industrielle :

Dans le courant du 19<sup>ème</sup> siècle, les pays d'Europe du nord-ouest vont vivre une mutation économique et sociétale profonde : le passage d'une société essentiellement artisanale et agraire, à une société industrielle. Ce passage, ce tournant décisif est appelé révolution industrielle.

Elle débute en Angleterre dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle et gagnera le continent européen, ainsi que les Etats-Unis au 19<sup>ème</sup> siècle. Cette révolution industrielle résulte de plusieurs facteurs :

- Une longue période d'accumulation de capitaux depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, que les pays d'Europe ont notamment acquis grâce aux colonies. Ainsi que la pratique du crédit monétaire à des taux qui ne soient pas ruineux pour l'emprunteur.

- Un capital humain réceptif au progrès. Il s'agit de sociétés dans lesquelles la famille est de type nucléaire (les parents et les enfants), et non pas élargie à un vaste cousinage. Ceci induit que le capital est conservé au sein de ce noyau et moins partagé que dans la famille élargie. Un niveau d'éducation supérieur aux époques précédentes. Et enfin, le développement de la pensée rationnelle, la connais-

sance scientifique et les progrès techniques, dans le cadre d'une laïcisation progressive de la société, plus précoce souvent en milieu protestant qu'en milieu catholique.

- L'affaiblissement des structures corporatistes et protectionnistes. Plusieurs éléments liés à l'organisation politique et économique : du point de vue économique, le fait de réclamer de plus en plus fréquemment et en proportion croissante les taxes en argent et non plus en nature. Ceci va développer le commerce et permettre un important développement d'une classe bourgeoise commerçante dont certaines fractions pourront ensuite se transformer en investisseurs industriels.

- Sur le plan politique, l'unification des marchés : unification nationale, disparition des barrières douanières internes et des règles locales. En effet, la production industrielle nécessite un vaste marché pour être rentable.

- La formation d'un surplus agricole qui va permettre de se dégager des risques alimentaires, mais également de nourrir une plus importante population non rurale.

- Enfin, une accélération de la croissance démographique; celle-ci va permettre de fournir une main-d'œuvre nombreuse à l'industrie naissante. En effet, il est important de comprendre que l'industrie qui est développée au 19<sup>ème</sup> siècle en Europe demande une main-d'œuvre extrêmement importante. Les techniques industrielles qui se développent au 19<sup>ème</sup> siècle sont dites « labour-intensives », c'est-à-dire qu'elles utilisent beaucoup de main-d'œuvre. Bien que le capital de base servant à la fabrication des machines et des bâtiments fût



Fig. 13 : Charbonnages et industries lourdes au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

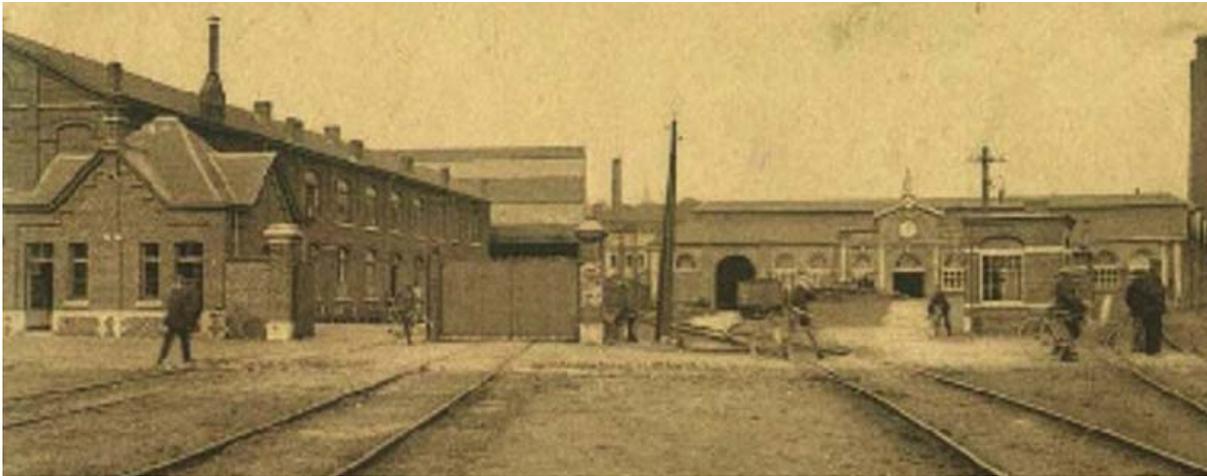


Fig. 14 : Vue du laminoir de Montigny-le-Tilleul vers 1870. Les chemins de fer sont mis au service de l'industrie.

élevé, il l'était proportionnellement moins qu'aujourd'hui.

Les manufactures produisent du textile, des fabrications métalliques, etc., et pour ce faire, elles ont besoin de matières premières. Le développement du transport ferroviaire est intimement lié aux productions industrielles; il se développera quelques années après le démarrage de la révolution industrielle, mais il restait encore onéreux. Dès lors, les industries vont se fixer au plus près des matières premières, et dans la mesure du possible, de la main-d'œuvre et des marchés. Cette recherche de proximité avec les matières premières permet de comprendre le développement impressionnant du sillon Sambre et Meuse dont le sous sol est riche en charbon. En effet, l'usage d'une matière première énergétique fossile (le charbon), remplaçant le bois et l'eau, voire l'homme et l'animal, représente une révolution dans l'apport d'énergie.

La révolution industrielle va donc, dans le courant du 19<sup>ème</sup> siècle, transformer en profondeur la société belge. Les campagnes se vident (selon des intensités différentes en fonction des situations) pour venir nourrir et augmenter le prolétariat urbain. Ce dernier vit dans des conditions déplorable, les hommes, les femmes et les enfants travaillent d'arrache-pied, plus de 12 heures par jour, pour de maigres revenus. Les déplacements se font à pied et cette population doit donc se fixer autour des industries et des mines, parfois dans des lotissements organisés par le patronat comme les corons de Charleroi et de Châtelet. Ce n'est qu'à partir du dernier tiers du 19<sup>ème</sup> siècle que l'on commence à voir se développer des déplacements quotidiens de travailleurs depuis un lieu de domicile plus éloigné de leur lieu de travail, grâce à l'apparition des abonnements ouvriers sur le chemin de fer et au développement d'un réseau de tramways vicinaux à vapeur, sur voie étroite.

Dans la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la croissance de la population s'estompe dans toute l'Entre-Sambre-et-Meuse, exception faite des communes urbaines. Cette époque coïncide avec le début de la phase finale de la transition démographique, de diminution de la croissance naturelle et une réduction qui s'accélère de la population agricole. Cependant, les villes demeurent des espaces attractifs.

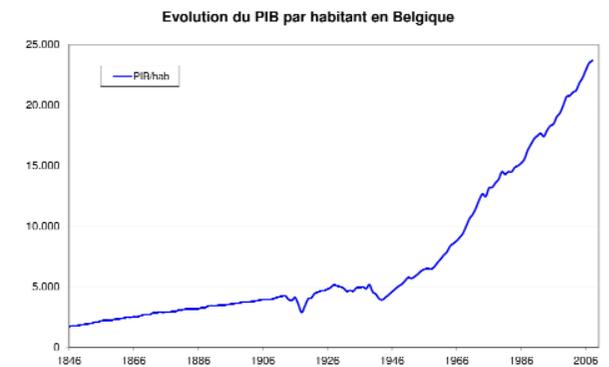


Fig. 15 : Evolution du PIB par habitant au cours des siècles (18<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup> siècles).

## Des villes en perte d'attractivité :

Mais à partir des années 60, surtout 70, du siècle dernier, les aires urbaines vont à leur tour afficher des taux de croissance de population négatifs. En effet, les villes vont alors perdre une partie de leur population au profit de leurs espaces périphériques encore ruraux. Il s'agit de la périurbanisation, dont l'ampleur est liée à la généralisation de l'usage de l'automobile.

### ● **La périurbanisation :**

Depuis le courant des années 1960 et surtout 1970, les villes et leur périphérie connaissent un nouveau processus : les ménages des classes moyennes quittent la ville pour s'installer en périphérie urbaine. Ce phénomène est appelé périurbanisation. Les ménages qui quittent la ville cherchent à acquérir à la « campagne » une maison quatre façades avec jardin, dans un cadre calme et verdoyant. Les terrains moins chers en périphérie permettent l'accès à des demeures plus spacieuses, encouragé par les pouvoirs publics, qui garantissent des prêts à taux favorables pour l'accession à la propriété et y voient des gages de stabilisation sociale. Ces nouvelles aspirations et ce nouveau mode d'habiter n'est possible que grâce à la généralisation de l'automobile.

La conséquence géographique de ce processus est l'expansion d'une urbanisation diffuse : les modes de vie urbains s'étendent sur les campagnes environnantes. Sur le plan de l'occupation du sol, une part importante de la surface des communes périphériques sert dorénavant à l'habitat (auparavant à l'agriculture), faisant monter le prix des terrains et de l'immobilier. Sur le plan économique, la présence de travailleurs urbains devient parfois telle qu'on parle de zones « dortoirs », vides durant les heures de travail en semaine.

La périphérie urbaine est caractérisée par une plus faible densité que la ville, l'importance des maisons quatre façades avec jardin et une moindre connectivité au réseau de transports en commun. L'activité économique y est également réduite à quelques services à la population et commerces.

Cependant, on observe depuis les années 90, le développement de zonings commerciaux et industriels en dehors de la ville, le long des grands axes et aux nœuds autoroutiers.

Le phénomène de périurbanisation a été tel que dans certaines villes la population a nettement diminué dans les années 70, 80 et même 90. Parmi les conséquences économiques de la périurbanisation, l'un des problèmes majeurs est le fait que les ménages les plus aisés sortent de la ville, tout en occupant en ville les emplois les plus rémunérés. Ils affaiblissent ainsi l'assiette fiscale des villes et des communes urbaines, alors que celles-ci doivent financer des infrastructures coûteuses et conservent une surreprésentation de populations précarisées, qui impliquent des coûts sociaux importants pour les finances locales.

teuses et conservent une surreprésentation de populations précarisées, qui impliquent des coûts sociaux importants pour les finances locales.

Outre cette nouvelle façon de concevoir l'espace et l'organisation spatiale des activités, on voit se concrétiser dans les années 60 et 70 la crise de l'industrie wallonne qui s'annonçait à partir de la fin des années 50 avec la multiplication des fermetures de charbonnages. Dès lors, outre des départs de la classe moyenne vers la périphérie, la diminution du nombre d'emplois à Charleroi et dans les communes industrielles du sillon induit une diminution relative de leur attractivité.

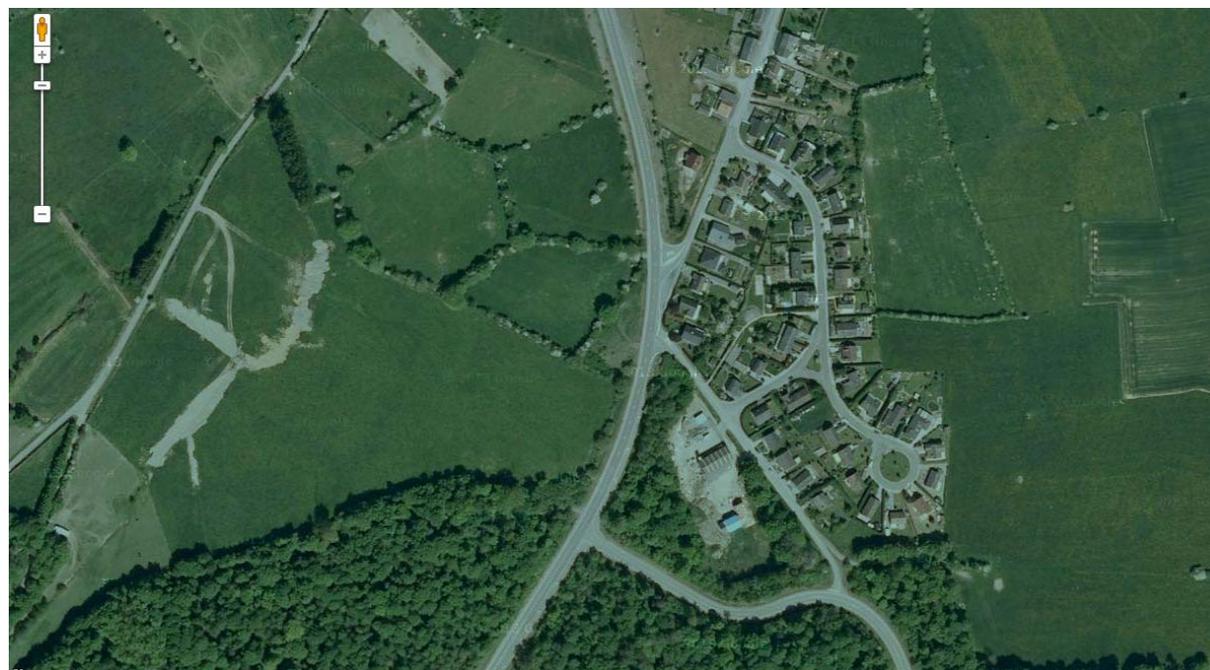


Fig. 16 : Image satellitaire d'un lotissement de la commune de Cerfontaine, source : googlemap.

## 2 UN ESPACE PRÉCARISÉ

Le niveau des revenus et le taux de chômage sont couramment utilisés pour traduire le niveau de

pauvreté (relative et absolue) des différents espaces. La comparaison avec le niveau des diplômés est également interpellant : les espaces qui comptent la plus forte proportion de personnes faiblement diplômées sont également

ceux qui comptent les taux de chômage les plus élevés et les niveaux de revenus les plus faibles. Ces trois indicateurs permettent donc de mettre en évidence des espaces précarisés.

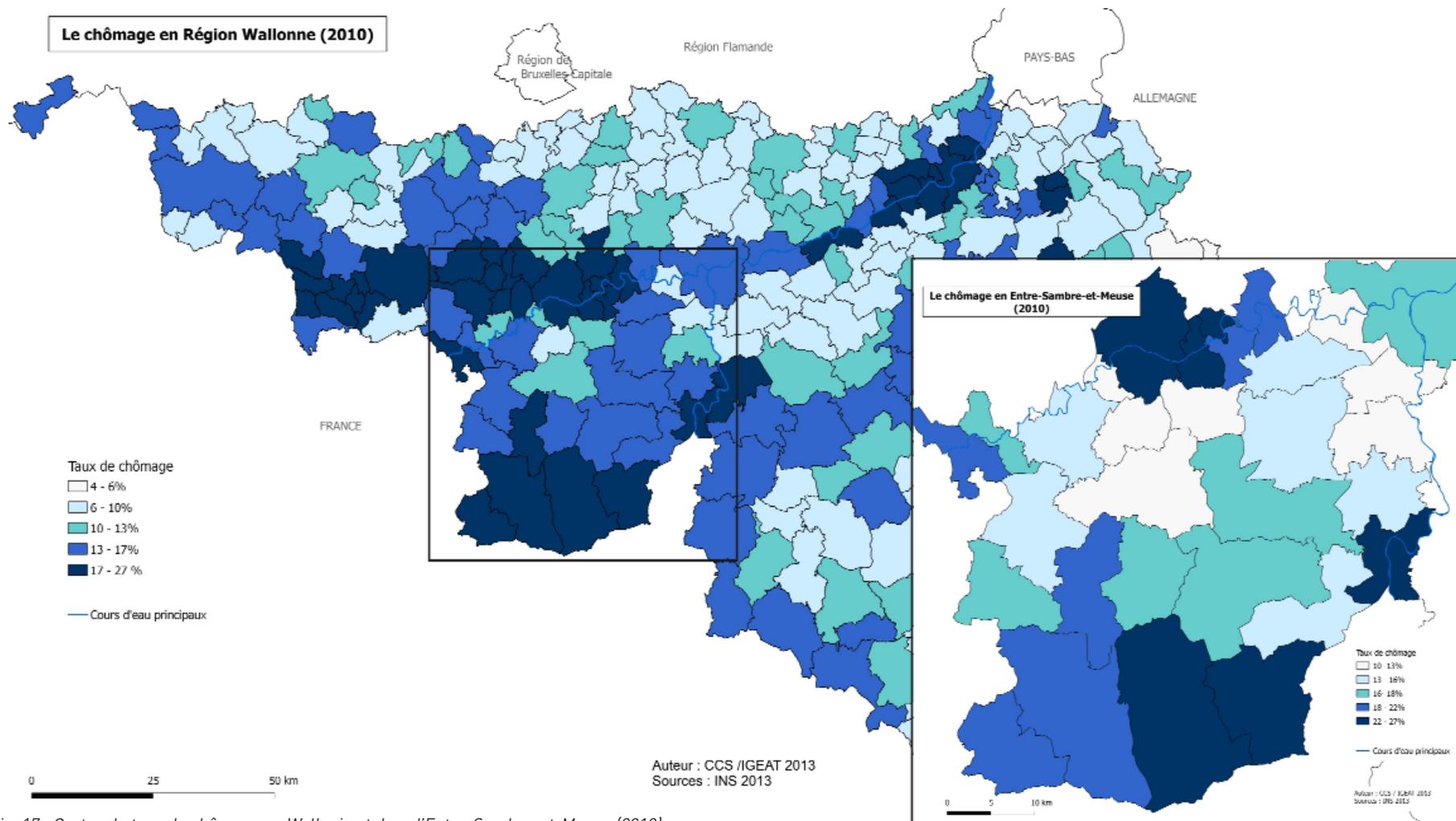
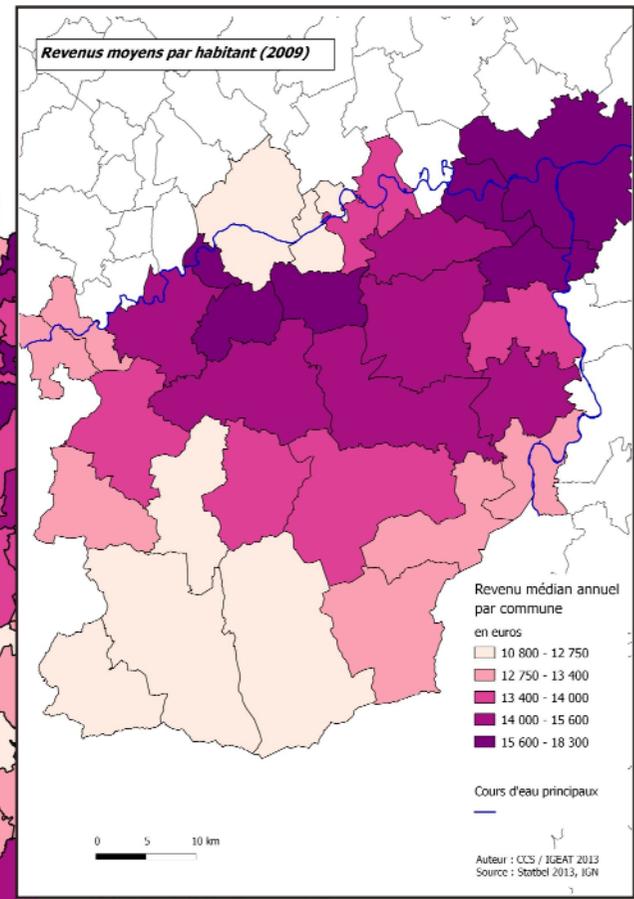
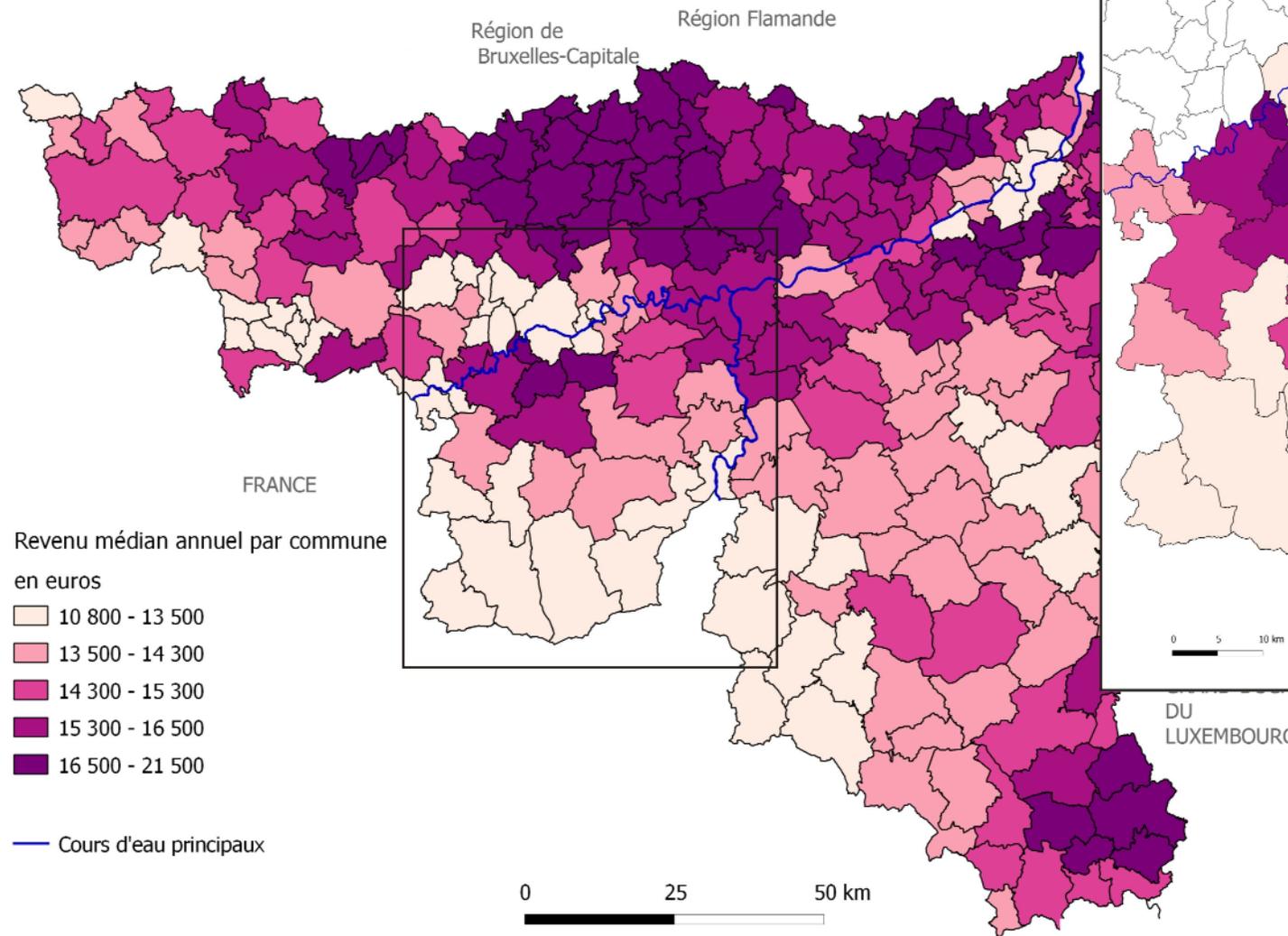


Fig. 17 : Cartes du taux de chômage en Wallonie et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (2010).

**Revenus en Région wallonne  
(2009)**



Auteur : CCS / IGEAT 2013  
Source : ONSS 2010, traitement IGEAT

Fig. 18 : Cartes du revenu médian en Wallonie et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

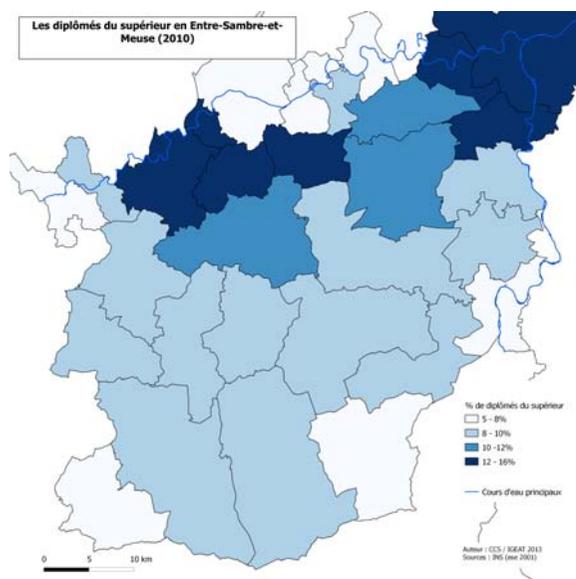


Fig. 19 : Carte des hauts diplômés dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

L'Entre-Sambre-et-Meuse apparaît comme un espace relativement plus précarisé que le nord de la Wallonie.

Une observation plus détaillée de la situation à l'intérieur de l'Entre-Sambre-et-Meuse nous permet de mettre en évidence une structuration nouvelle :

Les communes situées en périphérie périurbaine de Charleroi ainsi que Namur et sa périphérie affichent les résultats les plus favorables : des revenus médians élevés, des taux de chômage moins importants et une forte proportion de diplômés. Les taux de chômage les plus importants et les

revenus médians les plus faibles sont concentrés dans l'extrême nord de la zone (les communes urbaines carolorégiennes), ainsi que dans l'extrême sud. Ce sont également ces zones dans lesquelles on retrouve une plus faible proportion de diplômés du supérieur.

La géographie de la précarité dans cet espace de la Belgique est imputable à trois facteurs : le déclin industriel, la périurbanisation et l'effet de la distance.

### ● Le déclin industriel wallon :

Dans les années 50, les charbonnages commencent à fermer. L'exploitation du charbon devient trop coûteuse, d'autant que l'appareil extractif y est déjà vieilli, dans un contexte de concurrence qui se mondialise et de substitution du charbon par le pétrole. L'amélioration des transports permet également aux industries, même lourdes, de

s'éloigner géographiquement des zones d'extraction des matières premières énergétiques. Elles se rapprochent entre autres des rivages maritimes, par lesquels proviennent les importations. Les nouvelles industries sont pour leur part peu attirées par les anciens bassins industriels, malgré quelques exceptions comme Caterpillar. Les entreprises restant sur place déclinent ou se spécialisent, avec pour conséquence une diminution du nombre d'emplois. Dans les années 70, les conséquences sociales du déclin industriel s'amplifient. Il ne s'agit pas tant alors d'une mise au chômage massive que d'un non-renouvellement des départs à la pension. Les taux de chômage importants imputés à ce déclin industriel résultent donc moins des travailleurs mis au chômage, que des jeunes, en particulier les moins qualifiés, qui n'ont pas pu trouver d'emplois. Ce déclin relatif ne doit cependant pas laisser penser que l'industrie de Charleroi et de ses environs n'est plus productrice de valeur ajoutée.

### Evolution sectorielle de l'emploi

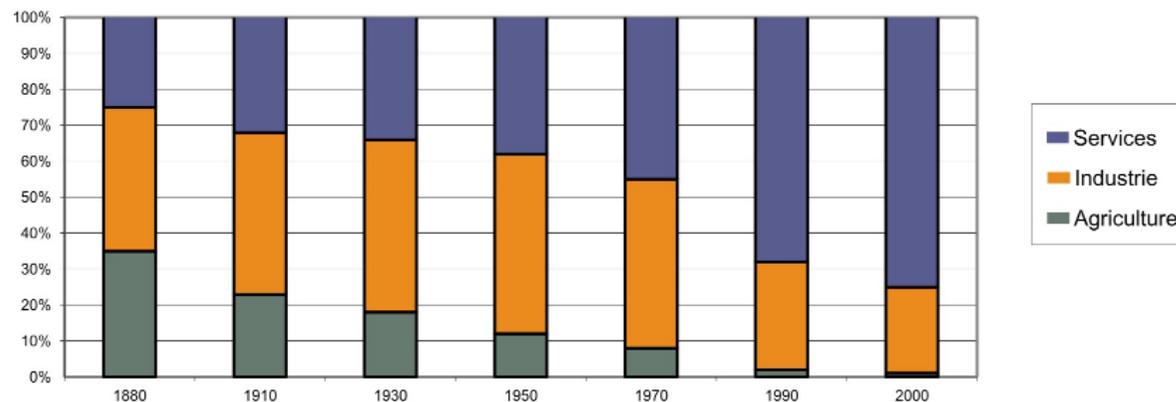


Fig. 20 : évolution sectorielle de la part de l'emploi (seconde moitié 20 siècle).

La seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle voit l'essor de l'économie tertiaire. Celle-ci se caractérise par une localisation essentiellement urbaine, et par le recours plus important à un personnel plus diplômé, c'est-à-dire bénéficiant au minimum d'un diplôme du secondaire supérieur, ou mieux du supérieur.

Les meilleurs emplois tertiaires ne sont donc dans une large mesure accessibles qu'aux franges les plus qualifiées de la main-d'œuvre. Et ces emplois urbains sont majoritairement occupés par une population périurbaine. En effet, comme le montre les cartes 18 et 21, les

communes du centre de l'Entre-Sambre-et-Meuse affichent des revenus médians (carte 18) importants, alors qu'elles produisent peu de valeur ajoutée liée à l'emploi, une majorité des personnes qui y habitent n'y travaillant pas.

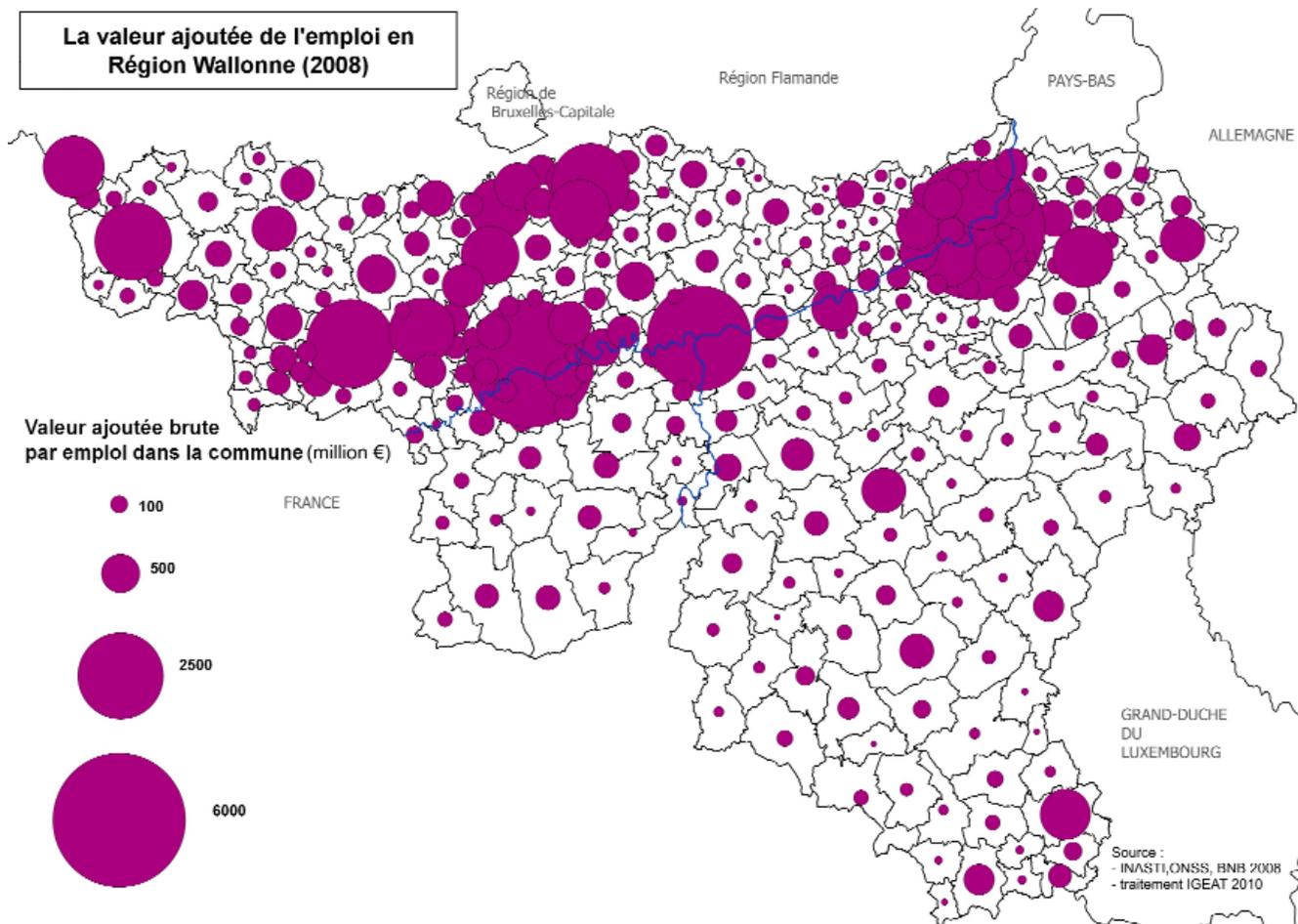


Fig. 21 : carte de la valeur ajoutée de l'emploi en Wallonie (2008).

Quant à l'extrême sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'une part elle ne propose pas assez d'emplois sur place pour satisfaire sa population active et d'autre part la distance qui la sépare des centres d'emplois urbains est importante, d'autant plus que les infrastructures de transport menant aux villes du nord de la zone sont peu efficaces.

Ainsi, bien que les communes urbaines du nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse et les communes méridionales affichent des valeurs comparables pour nos trois indicateurs – chômage, niveau de diplôme et revenus – la réalité que ces taux décrivent n'est pas la même :

- Dans le nord, il s'agit d'une précarité urbaine, liée en grande partie au nombre insuffisant d'emplois destinés à un personnel peu qualifié et au fait que la population qui occupe les emplois urbains n'y habite pas.

- Dans le sud, on est confronté à une pauvreté rurale, caractérisée par un nombre réduit d'emplois disponibles, mais également par le fait que les centres d'emplois sont peu accessibles, les transports en commun étant généralement peu efficaces et le coût d'une voiture étant trop important pour des ménages pauvres. Ajoutons ici l'impact de la migration de personnes âgées à faibles revenus venant chercher dans ces périphéries éloignées des résidences moins coûteuses, parfois même dans des caravanes transformées en habitat permanent, comme à Hastière.

La situation économique des ménages de la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse est donc étroitement liée à l'influence de Charleroi et à

l'éloignement par rapport à cette ville. Or cette agglomération souffre elle-même de difficultés économiques par comparaison avec les autres agglomérations belges et wallonnes. Ce qui explique les faiblesses de l'Entre-Sambre-et-Meuse à l'échelle de la Belgique.

### Accessibilité et Transport :

Du point de vue des voies et des modes de transport, l'Entre-Sambre-et-Meuse se caractérise par un enclavement relatif, à l'échelle régionale, nationale, comme européenne.

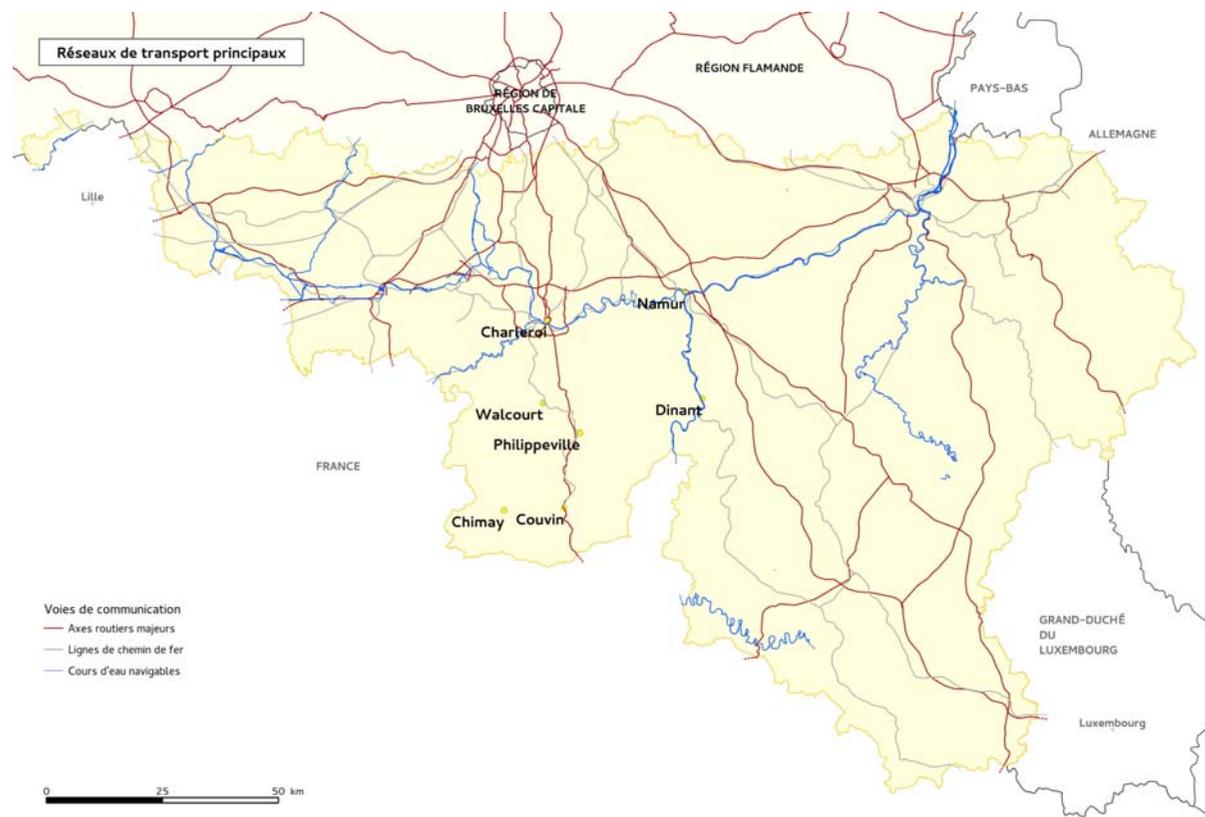


Fig. 22 : carte des grandes infrastructures de transport en Région wallonne.

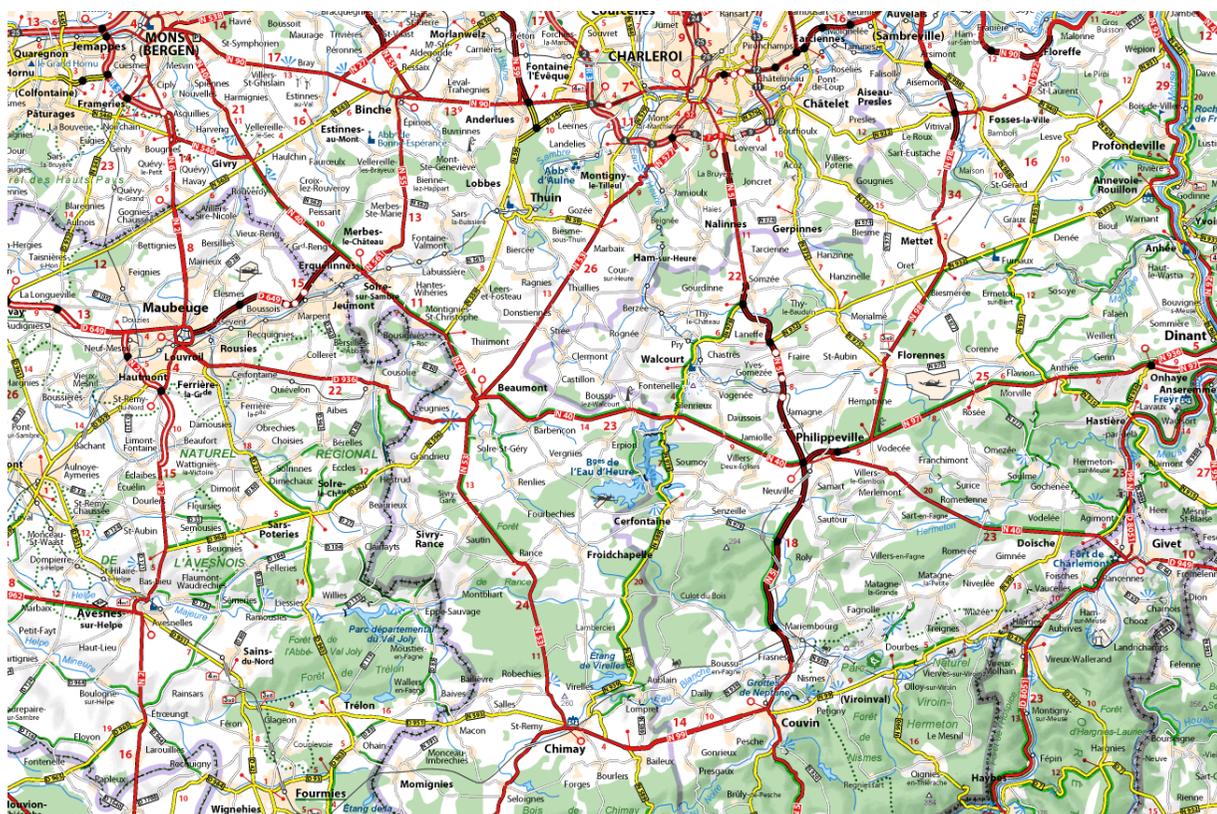


Fig. 23 : Carte Michelin des routes en Entre-Sambre-et-Meuse (2013)

Du point de vue routier, il n'existe pas d'autoroute traversant la région. Une seule route d'importance, la nationale 5, relie Charleroi à Couvin. Passé cette ville, sa capacité se réduit à une bande dans chaque sens en direction de la France. Des routes secondaires dédoublent l'axe nord-sud à l'ouest et à l'est ; d'autres se rattachent perpendiculairement à la N5, traversant l'Entre-Sambre-et-Meuse d'ouest en est, héri-

tage de tracés anciens. De petites routes locales complètent le maillage.

Quant au chemin de fer, une seule ligne subsiste, la ligne 132 qui relie également Charleroi à Couvin. Il s'agit d'une des dernières voies à ne pas être électrifiée en Belgique. Les trains qui y circulent fonctionnent au diesel.

Il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, le réseau de voies de chemin de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse était fort dense. La révolution industrielle alors en marche nécessitait que le transport des biens et des personnes soit efficace. Les fonderies, poêleries, verreries du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse avaient besoin de houille extraite à Charleroi, tandis que le marbre des carrières calcaires était acheminé vers le nord du pays. De plus, la houille de Charleroi était également envoyée en France, les voies de chemin de fer traversaient la frontière, comme le montre la carte 25. De nombreux ouvriers travaillaient dans les régions urbaines mais continuaient à habiter dans leur village d'origine. Le chemin de fer ouest-est venant du nord de la France, longeant la bordure septentrionale de la Caestienne et se prolongeant par la vallée de la Meuse vers Namur puis Liège apparaissait même stratégique aux yeux des militaires français. Treignes était une gare frontière importante sur la voie reliant Charleroi à la vallée de la Meuse, en direction de Mézières-Charleville.



Fig. 24 : photo d'une route Est-Ouest à hauteur de Froidchappelle, googlemaps.



Le déclin progressif des entreprises industrielles du sud de la région, ainsi que celui des carrières et le développement de l'automobile ont entraîné la fermeture de la plupart des voies de chemin de fer après la Seconde Guerre mondiale. Il ne reste plus pour le service régulier que l'unique ligne actuelle, complétée par la ligne touristique de la vallée du Viroin limitée à Treignes.

Le réseau des transports en commun (bus de la TEC) affiche les mêmes caractéristiques : l'Entre-Sambre-et-Meuse est mal desservie. La carte de l'accessibilité en transports en commun montre à nouveau ce gradient nord-sud : partant de Charleroi et allant vers les communes méridionales, l'accessibilité décroît.

La faible densité de la population est bien-sûr une explication à cette situation. Cependant, guère plus densément peuplée, la Haute-Belgique à l'est de la Meuse paraît moins enclavée : en effet, non seulement des autoroutes traversent l'Ardenne et relient la Belgique à l'étranger, mais de surcroît les chemins de fer complètent le maillage des voies rapides.

Fig. 25 : Carte du réseau de chemin de fer maximal en Entre-Sambre-et-Meuse.

## Nombre de passages moyen atteignables en 1 heure

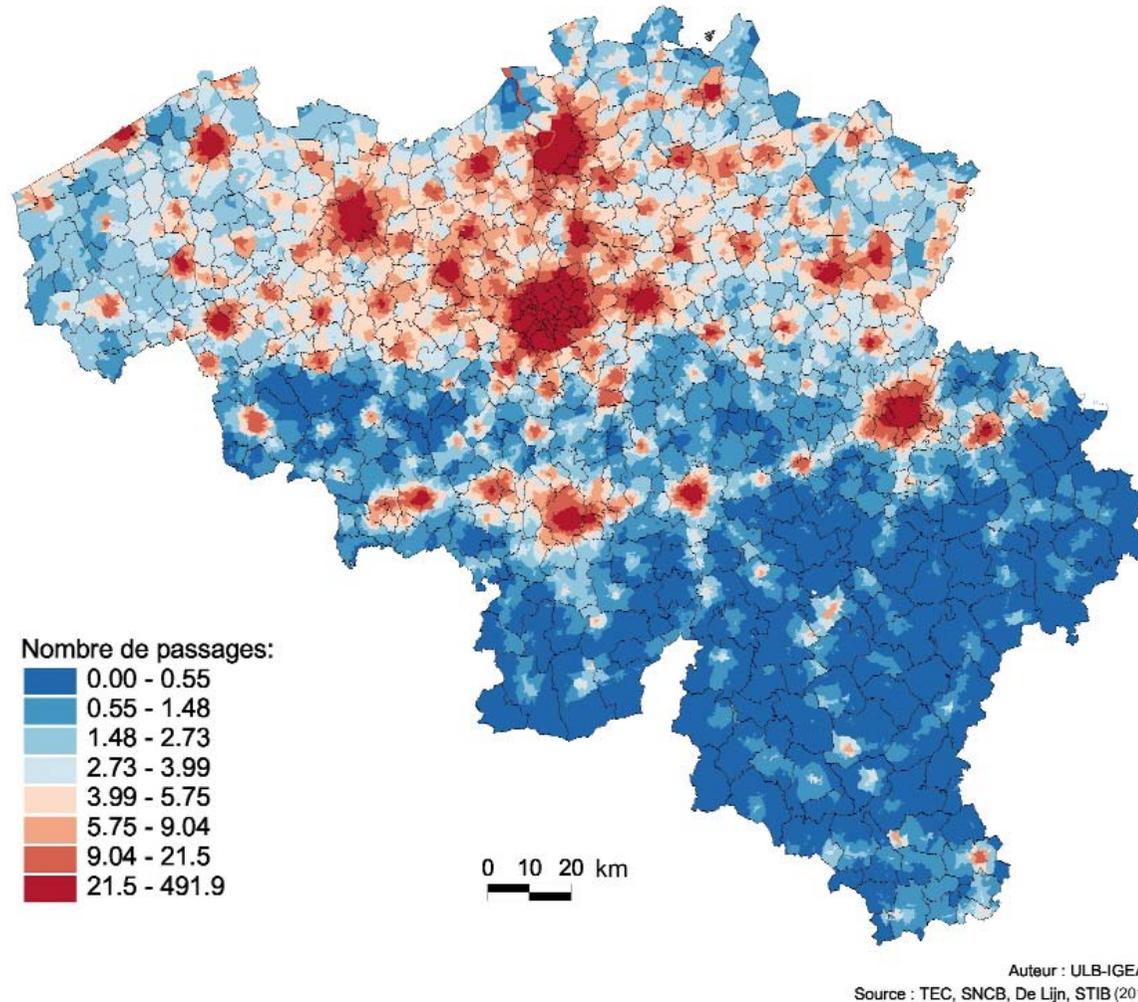


Fig. 26 : Carte de l'accessibilité

### ● Accessibilité :

En géographie, le terme « accessibilité » désigne la facilité avec laquelle un lieu peut être atteint depuis un ou plusieurs autres lieux, en utilisant les différents moyens de déplacement existants. En règle générale on parle de l'accessibilité en termes de temps et de distance (accessibilité spatio-temporelle).

Dès lors, l'accessibilité d'un lieu ne dépend pas uniquement de sa position géographique, mais également du maillage et de l'efficacité des systèmes de transport existants, ainsi que de la possibilité de la personne qui se déplace de les utiliser. Plusieurs facteurs influencent l'accessibilité spatio-temporelle d'un lieu : la structure du réseau, les infrastructures (qualité, caractéristiques, ...), la topographie, les règlements, le véhicule, la congestion, etc.

Sur la carte ci-à côté, l'accessibilité de chaque point du territoire est mesurée par le nombre de passages d'un transport en commun (bus, tram, métro, train) qu'une personne peut atteindre si elle se rend à un arrêt situé à moins d'une heure de marche (ou 4 km) de son domicile.

Le principe de cette mesure est donc de tenir compte des lieux habités, des arrêts, de la distance entre les lieux habités et les arrêts, et du nombre de transports qui y passent et de leur fréquence. Bien qu'imparfait méthodologiquement, et bien que cette mesure n'indique pas le type de lieu vers lequel chaque point est connecté, cet indicateur se révèle intéressant. Il permet, en effet, de mettre en évidence les espaces dans lesquels ne pas avoir de moyen de transport privé restreint drastiquement les possibilités de déplacement.

### 3 UN ESPACE POLARISÉ :

Un gradient nord - sud a été mis en évidence à travers les indicateurs de peuplement, de richesse et d'accessibilité. Comme évoqué précédemment, l'organisation spatiale de l'Entre-Sambre-et-

Meuse est fortement influencée par la présence et l'importance des agglomérations de Namur, mais surtout de Charleroi.

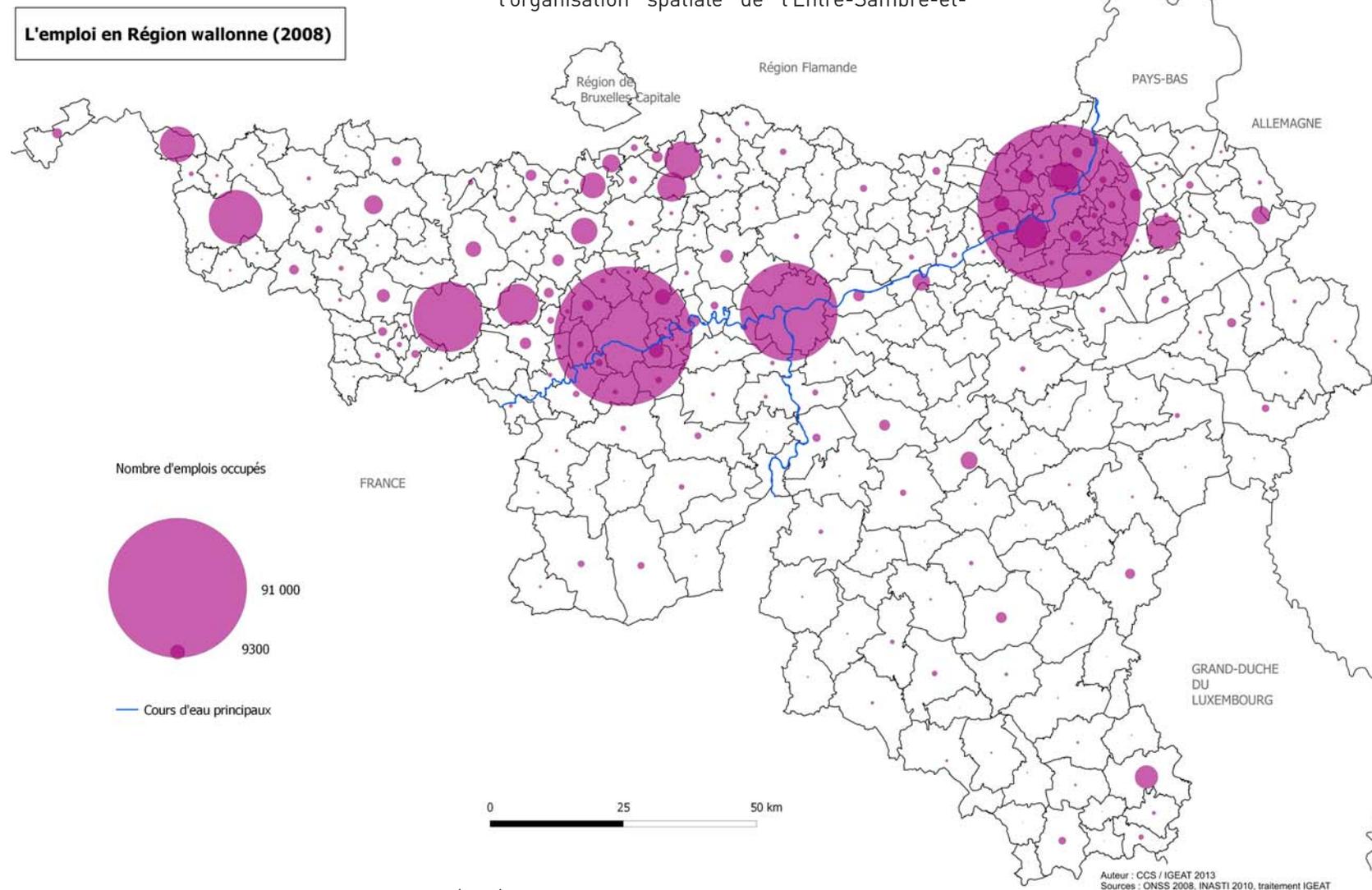


Fig. 27 : Carte du nombre d'emplois par commune de Wallonie (2008).

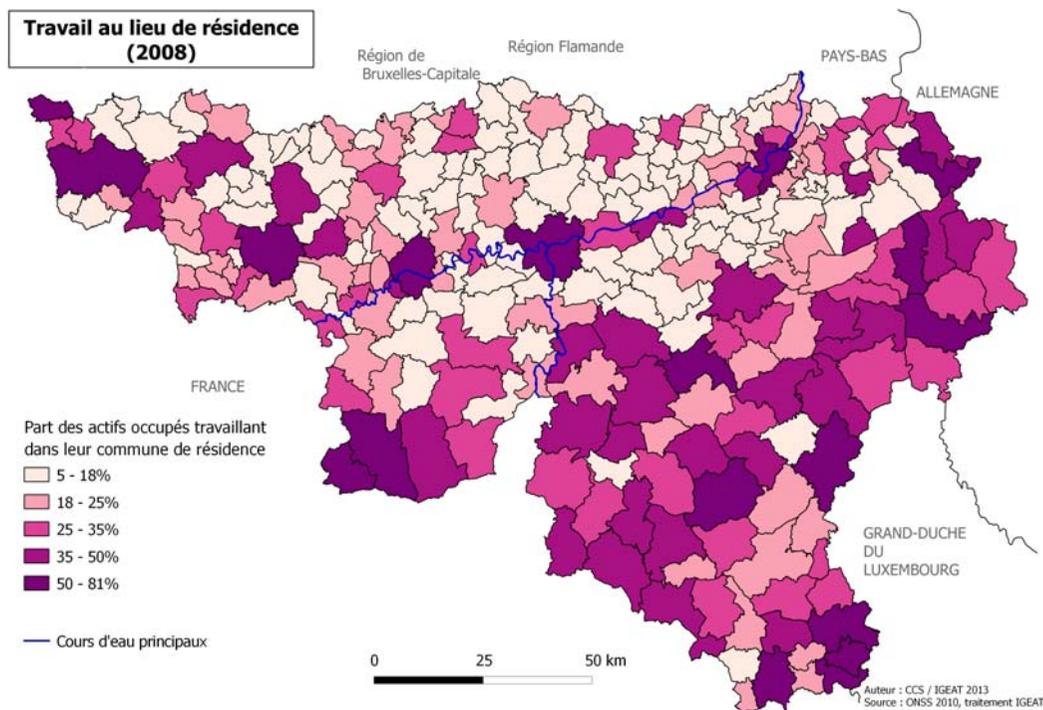


Fig. 28 : Carte de la part des travailleurs travaillant dans leur commune de résidence (2008).

La carte 28 permet d'observer que dans une part importante du territoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse la population active occupée travaille en dehors de sa commune de résidence. Couvin et Chimay font exception.

Ces actifs occupés se dirigent très souvent vers l'agglomération carolorégienne, mais aussi vers Namur au nord-est, qui concentrent les emplois, les services à la population, les commerces. On parle de polarisation de l'Entre-Sambre-et-Meuse par Charleroi et, dans une moindre mesure, par Namur.

L'impact de cette polarisation diminue avec la distance. Ainsi les communes de Chimay et de Couvin sont moins dépendantes et influencées par l'agglomération de Charleroi, cette dernière se situant à une distance trop importante. Déjà durant le 19<sup>ème</sup> siècle, ces communes plus périphériques avaient su maintenir une activité industrielle et des emplois locaux. Bien que touchées par la désindustrialisation, elles ont pu conserver un tissu économique local structuré, essentiellement formé de PME. Outre ces activités, leur éloignement par rapport à Charleroi et la faiblesse du réseau de transport induit que ces communes proposent des services à la population

environnante (écoles secondaires, soins médicaux, pompiers, ...). Elles ont conservé un rôle polarisant à l'échelle locale. Cette situation ne doit néanmoins pas occulter la précarité dont souffre une partie de leur population : en effet, ces emplois locaux restent en nombre insuffisant pour fournir un emploi à l'ensemble de la main-d'œuvre disponible.

Le transect nord-sud parcourt donc des types d'espaces très différents : partant des communes urbaines denses à proximité de Châtelet, il traverse les communes périurbanisées près de Cerfontaine, pour arriver dans le rural profond de Pesche.

La polarisation exercée par Charleroi et le bassin industriel wallon en général peut également être observée dans la diffusion des modes de pensées au sein de ces espaces. La diffusion du vote socialiste en est un exemple éloquent.

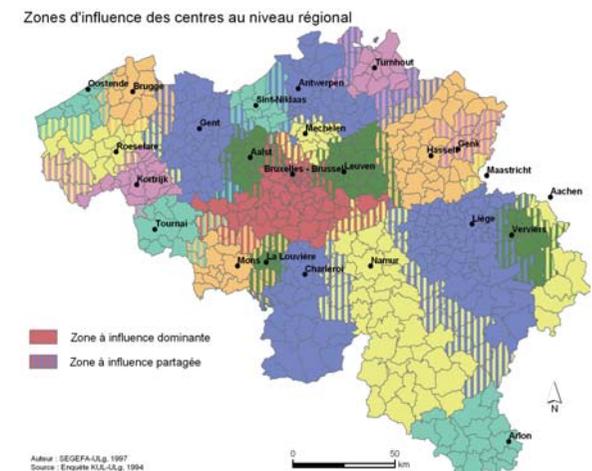
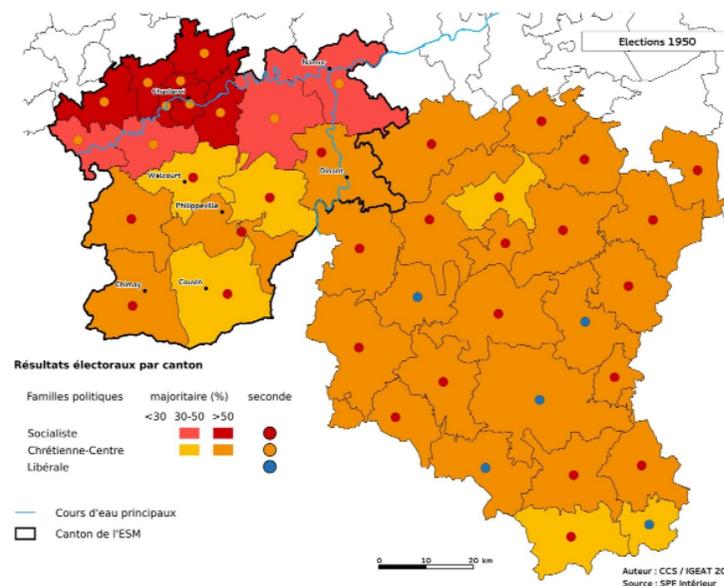
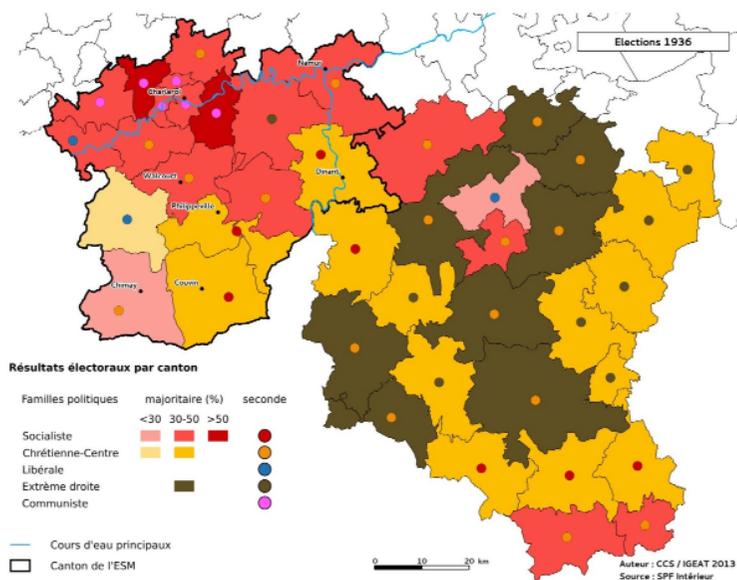
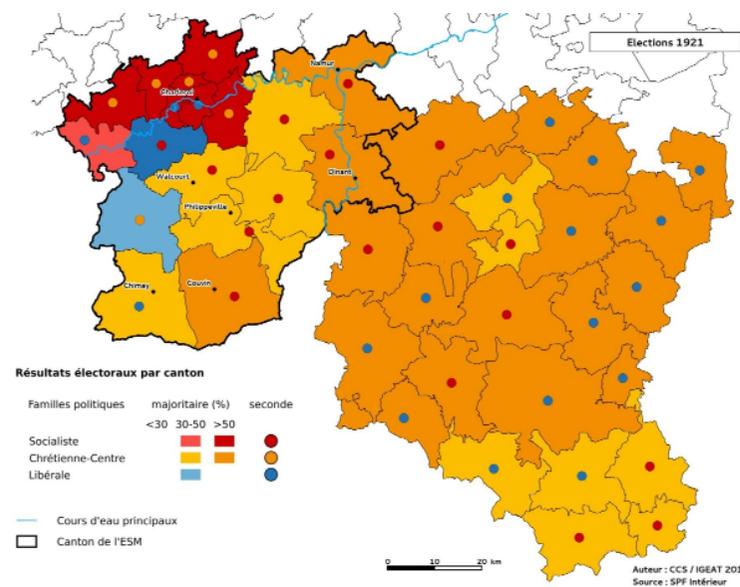


Fig. 29 : zone d'influence des villes régionales. Source : troisième atlas de Belgique, tome 5 « activités économiques », à paraître

## Géographie électorale de l'Entre-Sambre-et-Meuse :

Au moment de l'accès au suffrage universel masculin (fig. 30), le vote socialiste (pour le Parti Ouvrier Belge) était le fait des populations urbaines ouvrières. Progressivement, ce vote va diffuser à travers toute l'Entre-Sambre-et-Meuse pour atteindre en 2010 une situation dominante. En comparaison, l'Ardenne, moins influencée par une grande ville, voit se maintenir un vote en majorité plus conservateur, centriste-chrétien, voire libéral.

fig. 30 : Evolution du paysage electoral de Entre-Sambre-et-Meuse et Ardennes, entre 1936 et 2010.



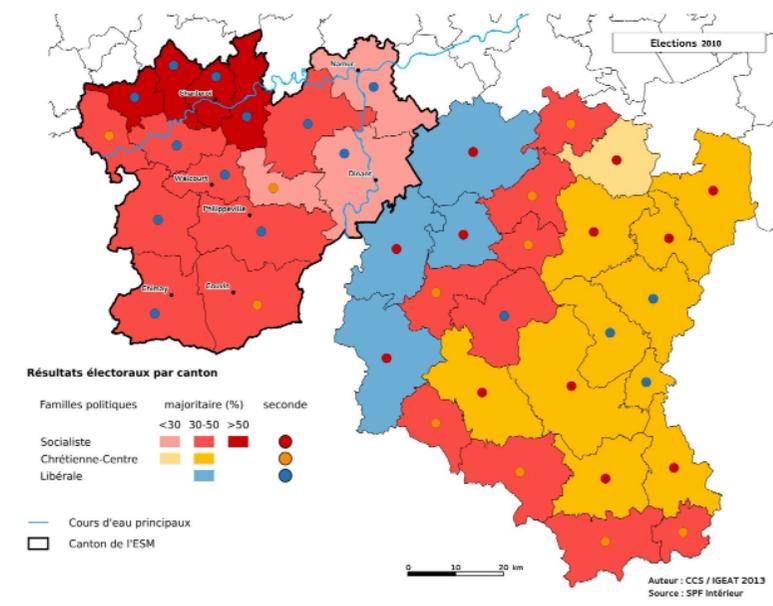
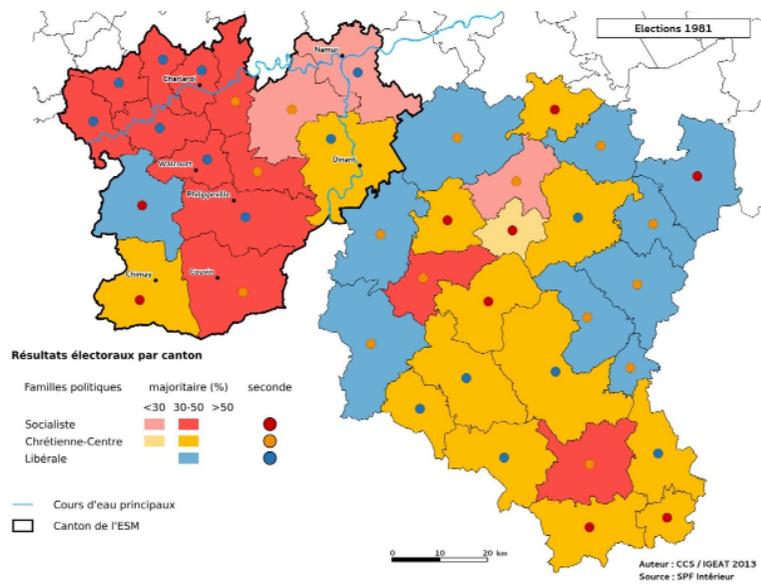


fig. 30 : Evolution du paysage electoral de Entre-Sambre-et-Meuse et Ardennes, entre 1936 et 2010.

## ● Suffrage universel :

En 1919, tous les hommes de plus de 21 ans, ainsi que les veuves de guerre, obtiennent le droit de vote aux élections législatives, sur la base du principe d'une voix par électeur. Les femmes pouvaient se présenter sur les listes, avec l'accord de leur mari, mais ce n'est qu'en 1949 que toutes les femmes de plus de 21 ans obtiendront le droit de vote.

Le terme suffrage universel, éventuellement limité aux hommes dans un premier temps, s'oppose au suffrage censitaire (mis en place à l'indépendance en 1830), système électoral qui prévalait jusqu'alors. Dans le système censitaire, seuls certains citoyens avaient le droit de vote, s'ils atteignaient un certain niveau d'imposition (le cens) et étaient âgés de 25 ans au minimum. Ce système électoral excluait la grande majorité de la population, puisque seuls les hommes très aisés avaient accès au droit de vote. En 1883 le droit de vote est élargi aux « capacitaires », c'est-à-dire aux hommes ayant des responsabilités et détenteurs d'un diplôme. En 1893, nouveau pas pour l'extension du droit de vote : tous les hommes de 25 ans obtiennent le droit de vote, mais les catégories qui possédaient le droit de vote avec les lois précédentes disposent de plus de voix, deux ou trois. Une voix supplémentaire était liée au cens, l'autre aux « capacités ». Le système qui instaure un vote équivalent pour tout homme, quelle que soit sa classe sociale, même s'il excluait encore les femmes, a donc représenté une révolution acquise suite à la Première Guerre mondiale, qui avait engendré une « Union sacrée », associant pour la première

fois le Parti Ouvrier au pouvoir politique. C'est donc cette modification du système de suffrage en 1919 qui permettra à la famille socialiste de consolider une place majeure dans le paysage politique, en premier lieu dans les villes et régions industrielles. Déjà présente depuis 1893, cette famille politique renforce son importance sur l'échiquier politique dès les premières élections au suffrage universel. Ses revendications sont fondées sur la défense des travailleurs, dans une perspective de promotion de réformes sociales plutôt que de révolution radicale (interdiction du travail des enfants, sécurité sociale, pensions, congés payés, etc.).

Avant l'extension du suffrage et l'essor du Parti Ouvrier Belge, deux forces politiques étaient en présence à travers le 19<sup>ème</sup> siècle, dans le cadre du suffrage censitaire : les catholiques et les libéraux. Le parti catholique portait des valeurs conservatrices, agraires, mettant l'idéologie et les valeurs catholiques au centre du projet de société (famille, conservation de la population dans les villages, morale, ...). Le parti libéral s'était pour sa part créé sur une démarche anticléricale, capitaliste, industrielle et progressiste, défendant un modèle de société humaniste qui n'était pas sans rappeler les idéaux des lumières (lutte pour l'obligation scolaire, ...), mais insistant sur la promotion des investissements privés, en limitant au maximum les interventions de l'Etat.

De manière très schématique, on peut résumer le vote au début du 20<sup>ème</sup> siècle de la façon suivante : les bourgeois et une partie de la petite bourgeoisie intellectuelle dominent le vote libéral, très marqué alors par l'anticléricalisme ; la noblesse, les populations agricoles et croyantes

le parti catholique ; les travailleurs industriels, surtout ceux de l'industrie lourde et des mines, ainsi que les fractions les plus progressistes de la petite bourgeoisie le POB.

## 4 UN ESPACE FRONTALIER :

L'isolement de l'Entre-Sambre-et-Meuse est renforcé par une frontière peu perméable de fait. En effet, il n'existe pas de voies de communication importantes traversant ici la frontière franco-belge. Les travailleurs frontaliers sont, dans une direction comme dans l'autre, peu nombreux surtout lorsque l'on compare la situation à d'autres portions frontalières du territoire wallon (fig. 31), tel l'ouest du Hainaut ou le sud-est du Luxembourg.

Territoires peu peuplés de part et d'autre, absence de grandes villes et situation économique difficile dans cette région, côté français comme belge, limitent ces mouvements transfrontaliers.

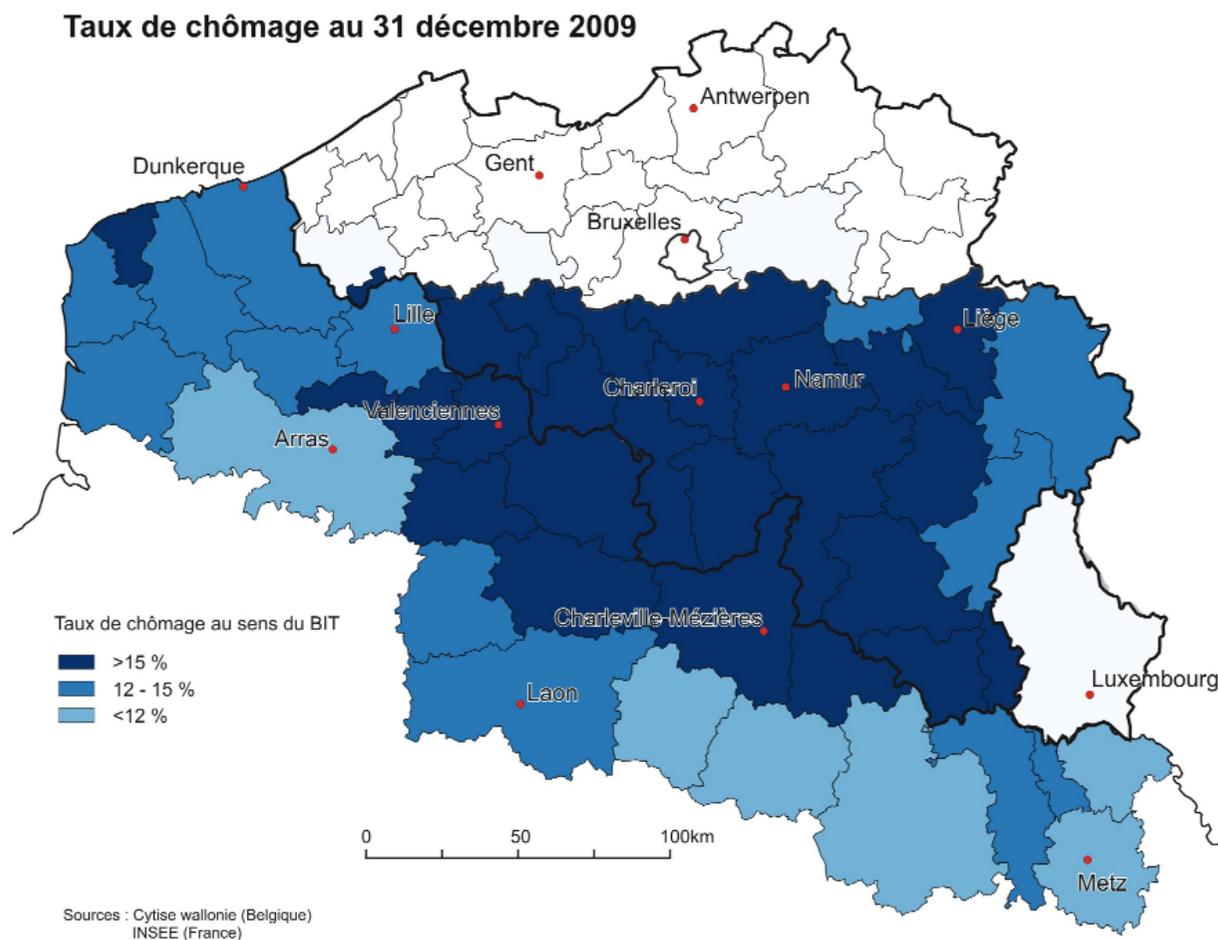


Fig. 31 : Carte du taux de chômage en Belgique et en région frontalière de France, 2004.

## La formation de la frontière :

L'espace qui nous occupe dans cet atlas est divisé administrativement entre la province du Hainaut et de Namur, bien que le terme « Entre-Sambre-et-Meuse » le désigne couramment depuis au moins deux siècles comme un ensemble. Pourquoi cette division provinciale, avec cette étrange « botte du Hainaut », ou à l'inverse, au niveau des frontières internationales, cette curieuse avancée de la « botte de Givet » en territoire belge ?

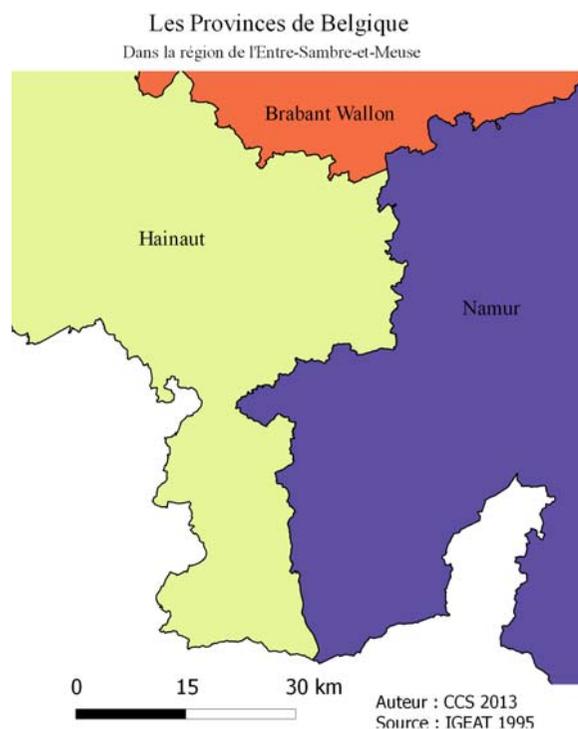


Fig. 32 : Carte des limites administratives provinciales actuelles dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

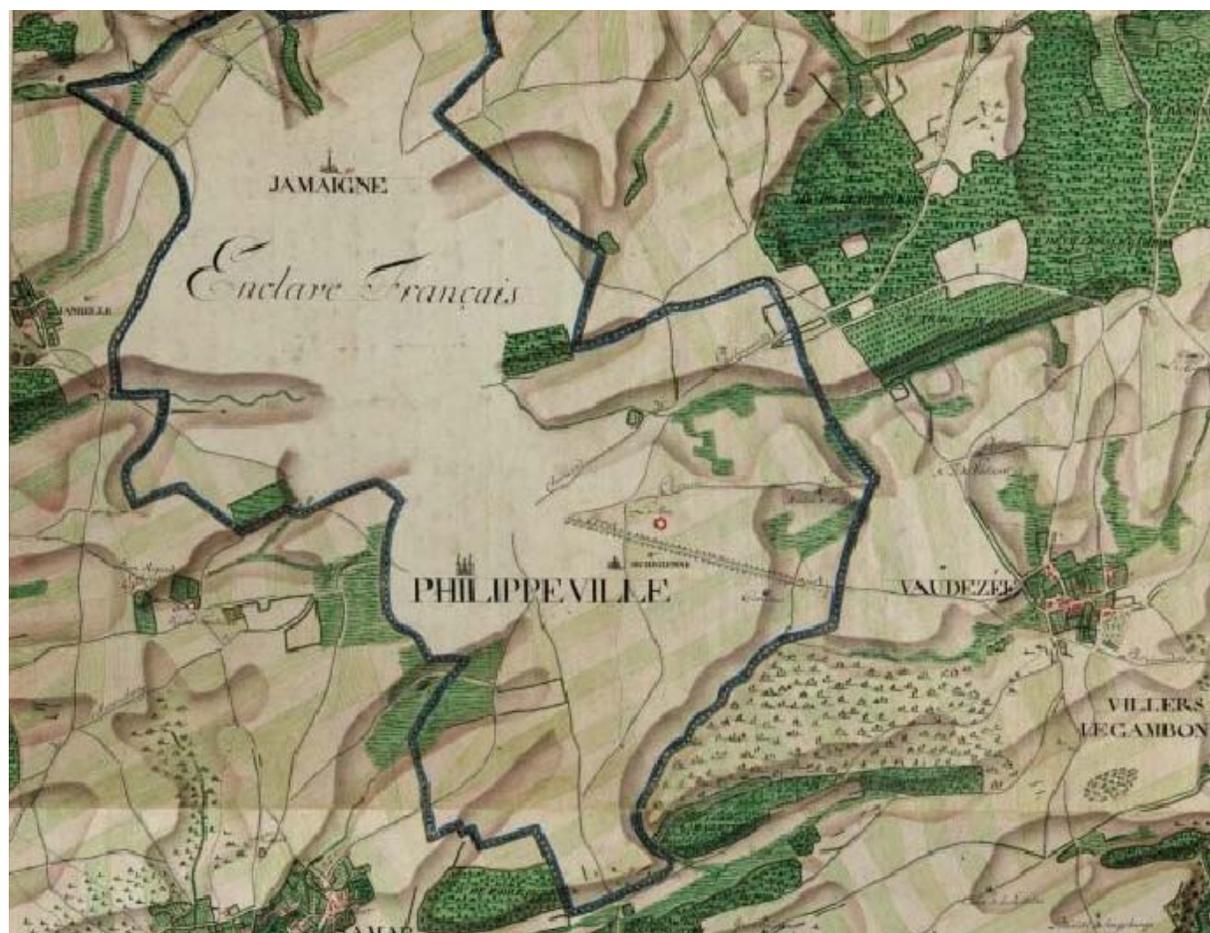


Fig. 33 : Représentation de l'enclave française de Philippeville sur la Carte de Ferraris (1778).

Pour comprendre la configuration de ces frontières, tant provinciales qu'internationales, il faut remonter dans l'histoire, jusqu'à l'Ancien Régime. Le règne de Charles-Quint fut dédié à une tentative de rassemblement européen. A sa mort, les guerres liées à sa succession briseront son rêve

tandis que ses descendants se divisent son empire. Au 16<sup>ème</sup> siècle, cette guerre de succession, ainsi que les guerres de religion, voient s'affronter deux forces aristocratiques royales majeures en Europe du nord-ouest : le royaume catholique de France et les Habsbourgs d'Es-

pagne, qui règnent sur l'ensemble des principautés des Pays-Bas (sauf Liège), les actuels Pays-Bas et la Belgique. Ces territoires avaient été rassemblés progressivement, par mariages, héritages, rachats, conquêtes, par Charles-Quint et ses prédécesseurs bourguignons. Mais à ces luttes dynastiques s'ajoute la lutte pour leur indépendance des provinces du nord des Pays-Bas, passées au protestantisme.

A l'époque, on ne peut encore véritablement parler d'Etat national. Les possessions habsbourgeoises sont plutôt une « union personnelle » de principautés qui conservaient leurs règles de

droit propres, même si leur Souverain commun tentait d'en homogénéiser l'administration et surtout les règles de succession qui y prévalaient. Les modalités de la constitution de ces principautés durant la période féodale, avec leurs complexes liens de vassalité et de suzeraineté, expliquent aussi la complexité de leurs limites, la multiplication d'enclaves et d'exclaves. Ajoutons-y que les découpages religieux, qui jouaient alors un rôle important, ne se superposaient pas nécessairement à ces découpages politiques, sans parler de l'indépendance du prince-évêque de Liège par rapport au Souverain Habsbourg sur les territoires où il disposait de l'autorité temporelle.

Jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, l'Entre-Sambre-et-Meuse est donc composée de territoires appartenant au comté de Hainaut (prévôtés de Chimay et de Beaumont), de territoires appartenant au comté de Namur (baillages de Bouvignes, de Fleurus, mairie de Namur, baillage de Montaigle), d'une partie de la principauté de Liège (l'Entre-Sambre-et-Meuse) et même d'un minuscule comté indépendant de Fagnolle.

Ces territoires vont être un terrain privilégié des luttes entre la France et les Habsbourgs. On trouve encore aujourd'hui les traces de ces rapports tendus notamment au travers des places

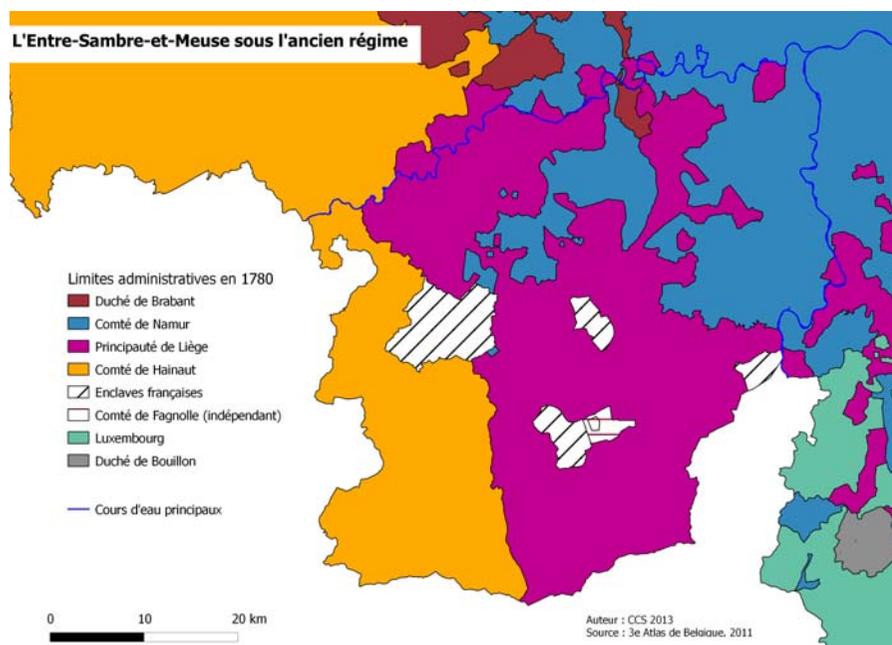


Fig. 34 : Carte de la situation administrative avant 1780, en Entre-Sambre-et-Meuse.

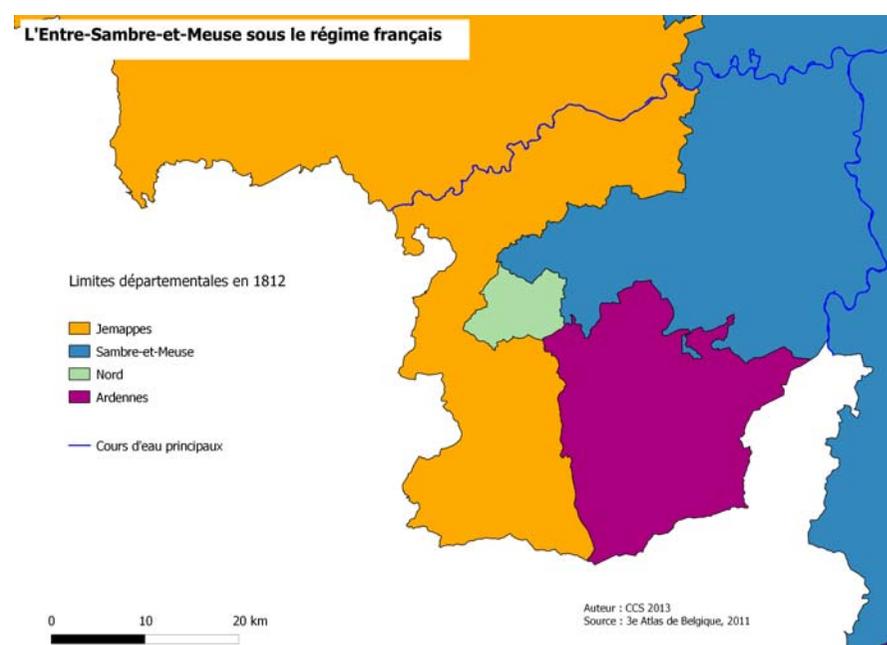


Fig. 35 : Carte de la situation administrative après 1812, en Entre-Sambre-et-Meuse.



## ● *Les communes :*

Après l'annexion en 1795 de ce qui deviendra la Belgique, la France réalise le découpage communal sur la base des paroisses et communautés locales, ainsi que sur la base des lieux habités. Le principe, pas toujours aisé à appliquer, en particulier là où l'habitat est dispersé, ce qui n'est pas le cas en Entre-Sambre-et-Meuse, est que chaque paroisse ou lieu habité doit devenir une commune. L'objectif principal est de faciliter la gestion administrative du territoire, auquel s'ajoute, pour compliquer encore la réorganisation territoriale la règle de supprimer les enclaves et les découpage territoriaux trop compliqués. Ainsi, durant plusieurs années, des ajustements des limites communales, des remembrements, des divisions seront réalisés. Le Royaume des Pays-Bas réunis puis la jeune nation indépendante de Belgique conservera en grande partie le découpage réalisé par les Français, ajoutant quelques communes nouvelles, comme par exemple lors du défrichement des bois dans l'ouest de la Thiérache ou quand des écarts forestiers éloignés avaient suffisamment gagné en population pour prétendre à une autonomie communale.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les fusions de communes vont par contre prévaloir : la gestion administrative de plus en plus complexe, le coût des nouveaux équipements ne sont plus à la mesure de communes trop petites et les déplacements motorisés autorisent un éloignement accru entre les populations et les services qui leur sont destinés. En 1977, la Belgique procédera à une fusion radicale des communes, dont le nombre passe de 2359 à 596. L'ancien décou-

page, que l'on peut appeler « anciennes communes », permet toutefois de procéder à des analyses plus fines des phénomènes spatiaux et est dès lors parfois encore employé à des fins statistiques par les géographes.

## *La Belgique au fil du temps :*

*Bien que le territoire actuel n'ait pas toujours été tel que nous le connaissons, la majorité de l'espace belge a relevé des mêmes souverainetés politiques depuis la période bourguignonne, au 15<sup>ème</sup> siècle, voire plus tôt ou de manière non permanente pour certaines principautés. Il faut toutefois faire une place à part à la principauté de Liège, indépendante entre 985 et 1795 sous la souveraineté temporelle de son évêque. Cette section vise à clarifier certaines dates :*

- *La période des Pays-Bas (grosso modo, la Belgique sans la Principauté de Liège)*
  - *Les Pays-Bas bourguignons : 1384-1482*
  - *Les Pays-Bas espagnols : 1482-1713*
  - *Les Pays-Bas autrichiens : 1713-1795*
  
- *La période française : 1795-1814*
  
- *Le Royaume-Uni des Pays-Bas : 1815-1830*
  
- *La Belgique indépendante : 1830*





## UNE STRUCTURATION EST-OUEST ANCIENNE ET HÉRITÉE

## 1 LA FORMATION DES PAYSAGES

Les paysages résultent de la projection sur un substrat physique de différentes strates successives, historiquement datées, des systèmes productifs et de leurs structures sociales d'encadrement. Tout paysage, aussi naturel puisse-t-il paraître, est donc le fait d'une pratique sociale. Si cela peut paraître évident pour un paysage industriel ou urbain, ce l'est aussi pour une forêt : l'allure de celle-ci n'était pas la même au 18<sup>ème</sup> siècle, quand elle était exploitée en taillis et soumise au pacage du bétail, ou aujourd'hui, exploitée en futaie de feuillus ou de conifères. Les impacts sur le paysage des strates les plus anciennes des activités humaines seront évidemment souvent ténus, estompés, partiellement détruits, réduits à quelques vestiges archéologiques par ceux des formations sociales plus récentes. Mais dans les paysages d'une région comme l'Entre-Sambre-et-Meuse, malgré l'importance de phénomènes récents comme la périurbanisation, la transformation des activités dans les villages, la modernisation producti-

viste de l'agriculture, le développement des infrastructures routières, etc., les caractéristiques paysagères issues des modalités selon lesquelles les pratiques rurales des siècles précédents se sont projetées sur les caractéristiques géologiques, lithologiques, pédologiques restent très prégnantes.

Afin de comprendre la formation des paysages de l'Entre-Sambre-et-Meuse, une brève explication des principaux phénomènes géologiques qui ont construit le substrat physique de ce territoire s'impose donc.

Deux phénomènes majeurs sont à l'origine de la structure géologique de cette région : les orogénèses calédonienne et hercynienne. Ces deux phases de plissements de roches d'origine sédimentaire eurent lieu à l'ère primaire (de 530 à 245 million d'années BP) et ont concouru au façonnage du relief du nord de l'Amérique et de l'Europe.

*A. Première moitié du Primaire : dépôts d'âge cambro-silurien*

*B. Plissement calédonien : soulèvement du socle ardennais - donc aussi de la partie sud-est de l'Entre-Sambre-et-Meuse - et plissement des roches*

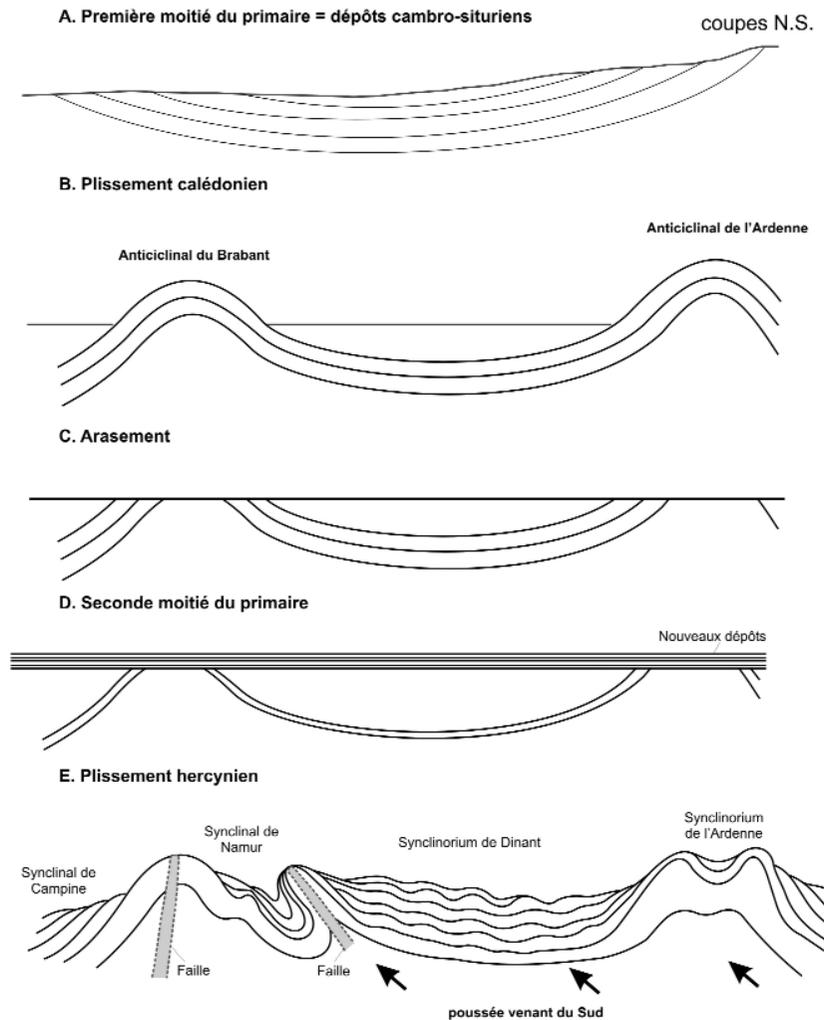
*C. Erosion et aplanissement de la surface (= pénéplanation), suivis par le recouvrement de l'ensemble du territoire par la mer (=transgression marine)*

*D. Seconde moitié du Primaire : production de nouvelles couches de sédiments (dévonien et carbonifères)*

*E. Plissement hercynien : nouveau soulèvement, qui touche cette fois les terrains situés plus au nord dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.*

*S'ensuivent une nouvelle pénéplanation, puis le recouvrement de l'ensemble du territoire par la mer. La mer se retire ensuite vers le nord (Thudinie, Marlagne,...). Une nouvelle phase d'érosion dégage les couches sédimentaires tertiaires qui avaient recouvert la pénéplaine post-hercynienne.*

## Formation du relief : orogènes calédonienne et hercynienne



Source : d'après Sottiaux B. Etude du milieu, Éléments de géologie; Géologie de la Belgique; Cours industriels et commerciaux, Couillet, janvier 2010.

Fig. 38 : schémas des plissements calédonien et hercynien à l'échelle de la Belgique

### ● Processus de formation des paysages

Une orogénèse (oros = « montagne » et genesis = « formation » en grec) est définie comme une phase- ou un ensemble de phases- durant laquelle sont formées les montagnes : l'on parle de cycle orogénique. Ce processus engendre éventuellement des remontées de magma, mais surtout diverses déformations des roches dites sédimentaires, c'est-à-dire déposées sous forme d'accumulations de débris inorganiques (sables, argiles) ou organiques (calcaires), le plus souvent en milieu marin – mais il y a aussi des sédimentations continentales ou lacustres -, dont leur plissement. De celui-ci, il résulte une ondulation des roches, plus ou moins importante, régulière ou faillée, selon l'intensité de l'orogénèse et la nature des sédiments. Sur l'échelle des temps géologiques, qui s'étale de -4560 millions (Ma) d'année à aujourd'hui, le territoire de l'Europe actuelle a été concerné par trois cycles orogéniques principaux à partir de -540 Ma : calédonien, hercynien et alpin. Ce dernier cycle de formation des chaînes de montagnes ne concerne pas la Belgique. Entre deux orogénèses, les montagnes subissent une érosion importante, qui finira par les aplanir (cet aplanissement est désigné sous le terme de pénéplaine). Ces surfaces aplanies pourront être recouvertes par la mer, suite à des mouvements de subsidence, couplées éventuellement à des variations du niveau marin. De nouvelles couches de sédiments pourront donc recouvrir, en discordance, les plissements qui constituent le socle de ces surfaces arasées. L'orogénèse suivante amène de nouveaux plissements, qui peuvent incorporer en leur sein des blocs constitués par les racines de l'orogénèse précédente arasée. Si les surfaces arasées

peuvent subir des mouvements de subsidence qui amènent à leur recouvrement par des mers, ils peuvent aussi subir des mouvements de soulèvement ou de bombement. C'est ce qui s'est produit avec le socle ardennais et ses bordures depuis le Tertiaire (entre -65 et -2 Ma). Ce soulèvement a entraîné le retrait vers le nord des mers qui avaient recouvert la pénéplaine post-hercynienne et l'érosion des couches sédimentaires tertiaires qui l'avaient recouverte. Les plissements arasés de la pénéplaine ont donc été dégagés de leur couver-

ture et ont à leur tour été soumis à l'érosion. Mais toutes ces couches primaires n'offrent pas la même résistance à l'érosion, de sorte que l'on voit se développer une érosion différentielle, plus forte dans les roches les moins résistantes. Ainsi, les schistes très feuilletés ont été très fragiles en période froide, quand les alternances de gel et de dégel accélèrent leur éclatement et leur dégagement par des coulées de boues. Au contraire les grès ou les quartzites ont mieux résisté.

Le terme « lithologie » désigne la nature des roches qui composent une couche géologique. Cette nature est définie par son origine et sa composition minéralogique. Une roche peut être d'origine :

- magmatique : formée par la solidification du magma profond

- sédimentaire : constituée des produits de l'érosion (hydraulique, chimique, éolienne) qui se déposent et s'accumulent dans les mers, les lacs, éventuellement sur terre

- métamorphique : résultant d'une cristallisation de roches sédimentaires ou magmatiques suite aux effets de la température et/ou de la pression.

Les roches possèdent également des propriétés propres :

- résistance aux différents agents et conditions d'érosion.

- texture : celle-ci est liée à la nature des minéraux qui composent la roche. Si celle-ci est composée de sable, sa texture sera granuleuse par exemple.

- dilatation.

- dureté (par exemple certaines roches sont rayées par le verre, comme les schistes – on dit qu'elles sont moins dures que le verre, d'autres le rayent, comme les grès).

- perméabilité : les risques d'inondation sont plus grands sur des terrains argileux, qui sont imperméables, que sur des terrains calcaires, plus poreux.

**Attention :** ne pas confondre une roche et un sol. Le sol est une altération superficielle d'une roche, sous l'effet d'agents chimiques, mécaniques, biologiques, anthropiques, etc, qui agissent dans des conditions climatiques données.

Au sud, le plateau de Thiérache est la partie la plus élevée de l'Entre-Sambre-et-Meuse, surtout vers l'est. Cela résulte de la conjonction d'un soulèvement plus marqué durant le Tertiaire et de l'affleurement de roches très résistantes à l'érosion, quartzophyllades et psammites. Si la Thiérache a été incorporée dans l'orogénèse hercynienne, comme l'ensemble de l'Entre-Sambre-et-Meuse, qui a plissé les sédiments déposés durant la période dévonienne et carbonifère (-360 à -300 Ma), des blocs plus anciens (sédiments cambro-siluriens, -542 à -416 Ma), qui avaient déjà subi l'orogénèse calédonienne sont incorporés dans son socle.

Au nord de la Thiérache, l'arasement du plissement hercynien a dégagé une bande de calcaires, composés entre autres de récifs coralliens formés dans des environnements lagunaires. Ces calcaires sont moins résistants que les quartzophyllades et les psammites de la Thiérache, mais plus que les sédiments argileux qui se sont déposés à l'emplacement de la Fagne actuelle, dans un environnement lagunaire. De la sorte, la Fagne a été fortement dégagée par l'érosion, en particulier durant les périodes froides du Quaternaire, quand les alternances de gel et de dégel faisaient éclater la roche schisteuse feuilletée. Dès lors, la bande calcaire, appelée Calestienne, forme une espèce de banquette, au pied de la Thiérache, mais surmontant la dépression de la Fagne. Toutefois, quelques reliefs viennent interrompre la dépression : en effet, on trouve aussi en Fagne d'anciens récifs de calcaires coralliens, qui ont mieux résisté à l'érosion.

Au nord de la Fagne, les dépôts dévoniens et carbonifères étaient soit des sables, soit des boues

calcaires. Sous la pression des forces telluriques, les sables se sont transformés en grès et psammites. L'érosion différentielle de la pénéplaine qui avait arasé le plissement hercynien de ces dépôts dégage aujourd'hui une succession de crêtes (têtes gréseuses, plus résistantes) et de dépressions (chavées calcaires, sujettes à l'érosion karstique). Le Condroz a ainsi un relief en tôle ondulée, surtout à l'est où l'érosion a agi plus fortement, dans la mesure où l'on était plus proche de la Meuse, qui s'est enfoncée perpendiculairement à l'axe des plis condruziens et constitue le niveau de base des rivières. A l'inverse, à l'ouest, quelques lambeaux de couvertures tertiaires n'ont pas été dégagés par l'érosion et masquent donc parfois les alternances de grès et de calcaires.

Enfin, à l'extrême nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse, on observe une remontée des terrains les plus anciens, les mêmes qu'en Thiérache : ils forment le plateau de la Marlagne.

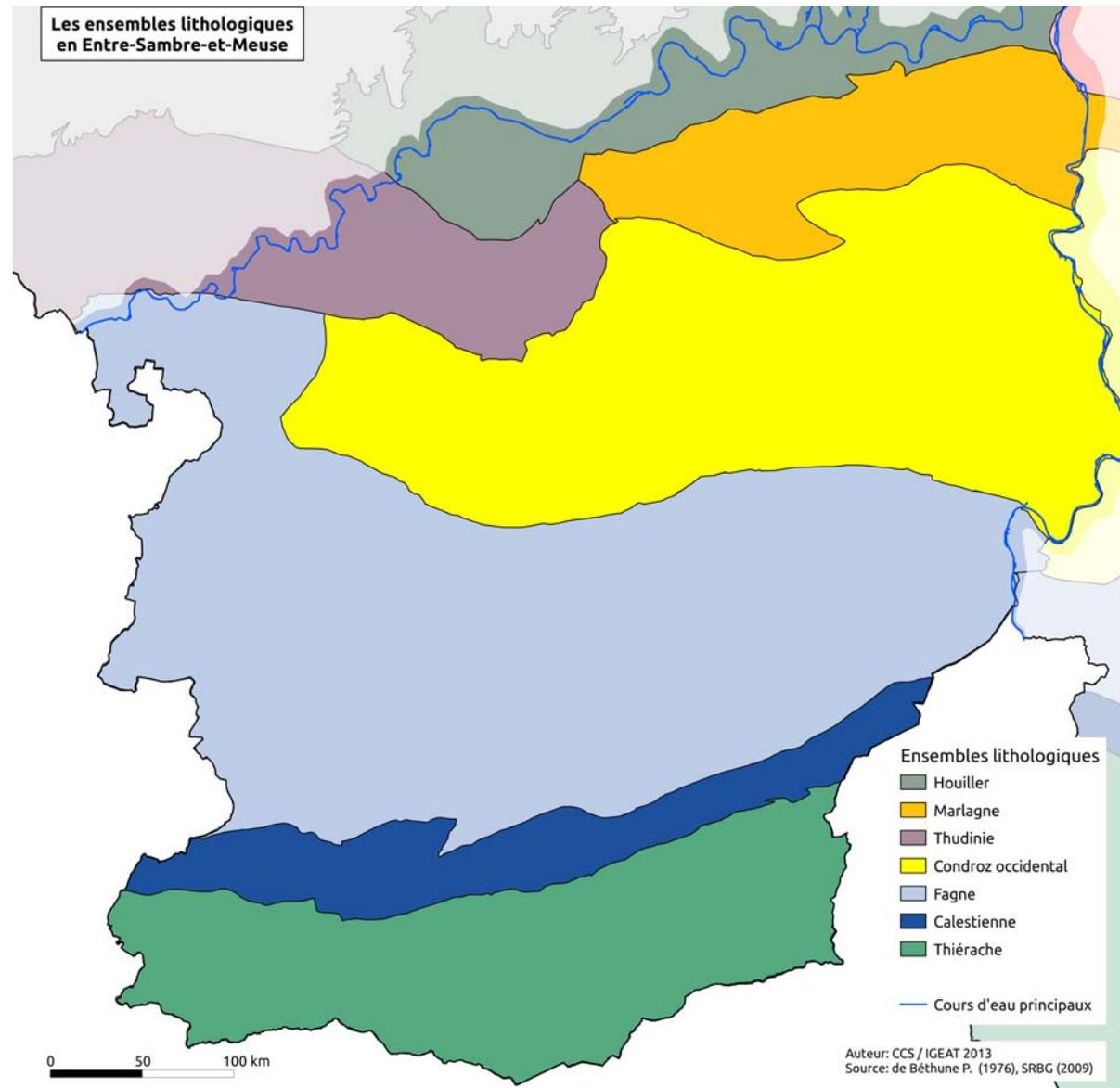
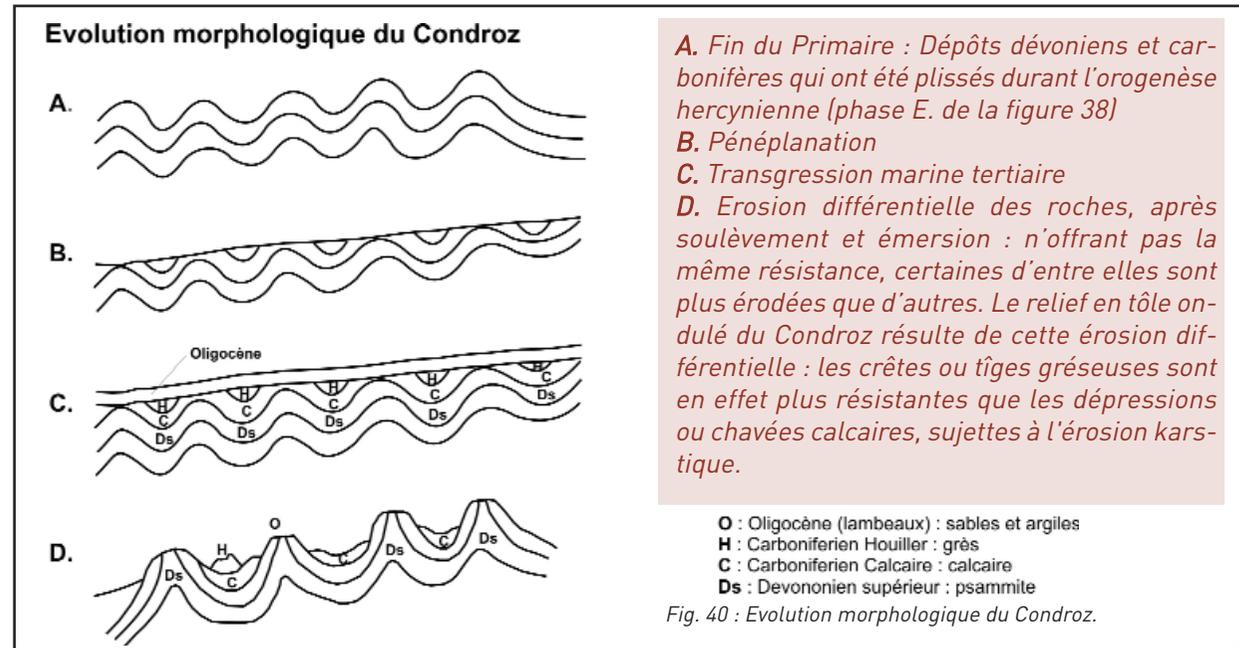


Fig. 39 : Ensemble lithologiques en Entre-Sambre-et-Meuse.

Au nord de ces terrains très anciens, on passe brusquement, sans transition, aux terrains houillers, les plus jeunes des terrains qui ont subi l'orogénèse hercynienne. C'est dans ces terrains houillers, des schistes assez tendres, que s'est enfoncée la Sambre en aval de Charleroi et le charbon est intercalé entre ces couches de schistes.

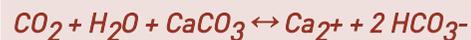
Le passage sans transition de terrains parmi les plus anciens du Primaire aux terrains les plus récents de la même ère ne peut s'expliquer que par une faille, c'est-à-dire un gigantesque charriage, qui a poussé les terrains plus anciens du sud au-dessus des terrains plus récents. Cette faille, qui délimite vers le sud l'ancien bassin houiller, porte le nom de faille du Midi ou faille eifélienne. Elle marque en fait la bordure septentrionale de l'Entre-Sambre-et-Meuse du point de vue géologique.



### ● Les phénomènes Karstiques

En Calestienne, la nature calcaire des roches et l'acidité des eaux qui descendant de la Thiérache ont favorisé la formation de multiples phénomènes karstiques. Ces phénomènes sont dus à la dissolution du carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ), constituant principal du calcaire, par l'acide carbonique lui-même issu de la dissolution du gaz carbonique contenu dans l'eau.

**Réaction chimique du processus de karstification :**



Cette réaction résulte de trois processus : la dissolution du dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ), la dissociation aqueuse de l'acide carbonique ( $\text{H}_2\text{CO}_3$ ) et l'attaque acide des carbonates ou « calcaires » ( $\text{CaCO}_3$ ).

Les phénomènes karstiques sont soit encore actifs actuellement, comme la perte de l'Eau Noire dans les grottes de Neptune à Petigny ; soit fossiles, comme les excavations du Fondry des Chiens de Nismes ou le Vallon des Chantoirs qui passe notamment par Couvin et Chimay. Ces Fondrys sont d'anciennes poches de dissolution dans les calcaires, en climat chaud, qui ont été comblées par des argiles de décalcification ayant souvent une forte teneur en fer. Durant les der-

niers milliers d'années, l'homme a excavé ces terrains ferrugineux, vidant ainsi ces poches de dissolution qui s'étaient formées sous le niveau du sol. Il existe aussi des phénomènes karstiques dans les calcaires des chavées du Condroz, mais ils sont en général de moindre ampleur : les eaux y sont moins acides et l'épaisseur des calcaires souvent moindre.

Du point de vue de l'hydrographie, le sens d'écoulement des cours d'eau suit tantôt l'orientation ouest-est des affleurements de roches les moins résistantes à l'érosion, tantôt il s'en détache complètement, donnant lieu à des configurations pour le moins étonnantes. Par exemple, certaines



Fig. 41 : Le Fondry des Chiens (photo : Quentin Rombaux - 2006).

voies d'eau traversent perpendiculairement les axes des roches dures, et coulent du sud au nord sur tout leur cours. Ce dernier tracé se retrouve dans l'ouest de l'Entre-Sambre-et-Meuse, alors que les tracés ouest-est sont plus fréquents dans l'est, en direction de la Meuse.

Les tracés sud – nord, celui des affluents de la rive droite de la Sambre, correspondent à des rivières qui se sont initialement installées sur la couverture tertiaire qui recouvrait l'Entre-Sambre-et-Meuse et qui coulaient perpendiculairement au rivage de la mer qui se retirait progressivement vers le nord, au fur et à mesure que le socle se resoulevait. La Sambre, affluent de la Meuse qui s'est facilement enfoncé dans les terrains tendres du Houiller, a capturé cet écoulement qui continuait précédemment vers le nord, d'autant plus aisément que le soulèvement du socle à la fin du Tertiaire a affecté aussi le soubassement du Brabant. Ces rivières sud – nord coulent donc indifféremment de l'orientation des couches lithologiques sous-jacentes et même plutôt perpendiculairement à celle-ci.

L'important débit de la Meuse lui a permis de s'enfoncer profondément dans les terrains plissés au fur et à mesure que ceux-ci se resoulevaient, perpendiculairement à l'axe des plis. Les affluents de la Meuse, dont la capacité érosive est forte du fait d'un niveau de base déprimé par rapport à l'altitude des plateaux, suivent la direction des plissements et se sont adaptés à la résistance plus ou moins importante des couches lithologiques.

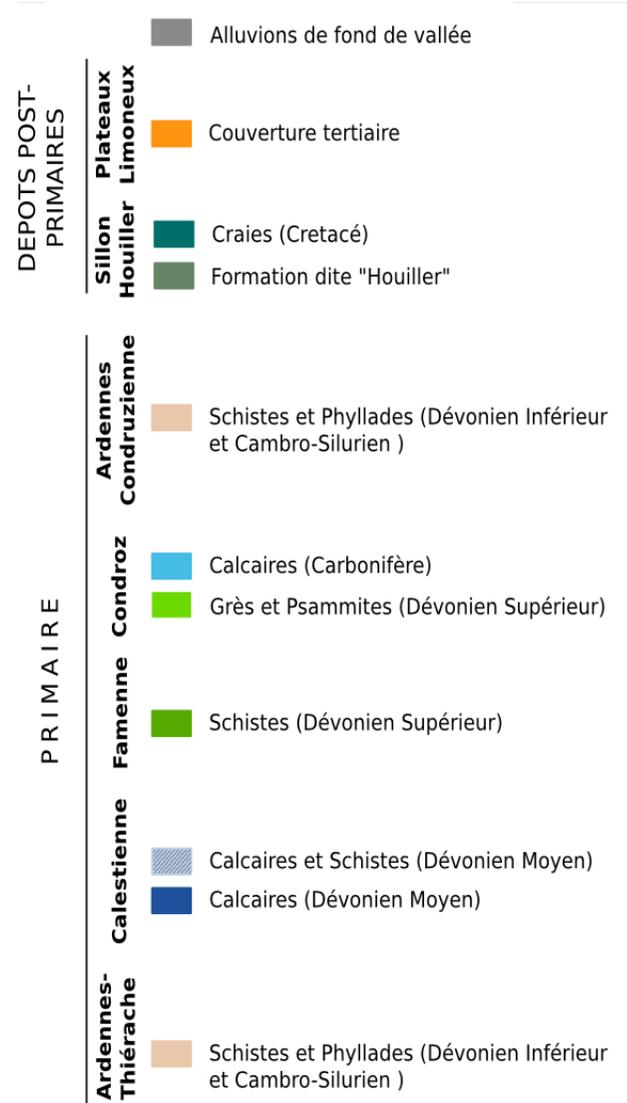
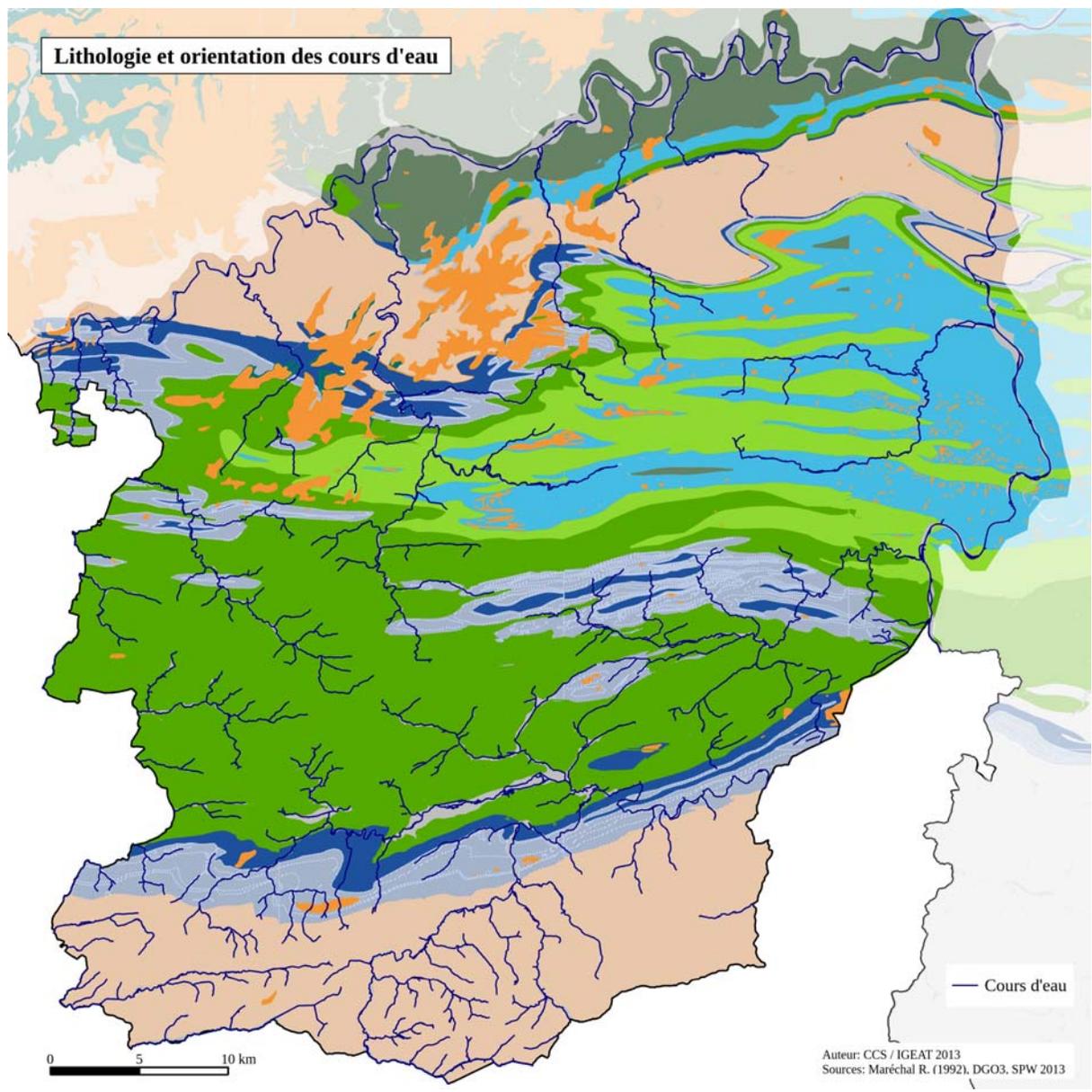


Fig. 42 : Carte lithologique avec les cours d'eau

## 2 LA LOCALISATION DES VILLAGES

La localisation des villages, qui se sont pour la plupart implantés au Moyen Age, rend compte de l'économie agraire traditionnelle, celle qui prévalait jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Cette économie tirait parti des opportunités des différents milieux, liées à leur lithologie et pédologie, ou s'adaptait aux contraintes de ceux-ci.

La carte des ensembles lithologiques dégage dès lors des relations avec l'implantation de l'habitat.

Les noyaux d'habitat sont répartis selon une orientation préférentielle est-ouest en Calectienne et dans le Condroz, tout comme la lithologie dans l'espace étudié. L'on peut par ailleurs observer que les villages dans le Condroz se sont presque systématiquement implantés en bordure du calcaire. La Fagne présente peu de noyaux villageois, la nature des sols – principalement des schistes – humides en hiver, trop secs en été, y ont en effet peu favorisé les activités agricoles. L'implantation humaine y est par ce fait limitée, excepté sur les zones de contact avec le calcaire au nord-ouest et nord-est de cette région.

Les faibles densités de la Thiérache se traduisent par un nombre limité de noyaux villageois, organisés en clairières de défrichement. Il y a un peu d'habitat dispersé en Thiérache occidentale, mais il s'agit de défrichements récents, du 19<sup>ème</sup> siècle. Les rares villages de la Thiérache sont en général éloignés de la bande calcaire, et donc assez isolés. Cela est dû au fait que les parties de la forêt de Thiérache proches de la bande calcaire étaient exploitées par les habitants de la Calectienne, en

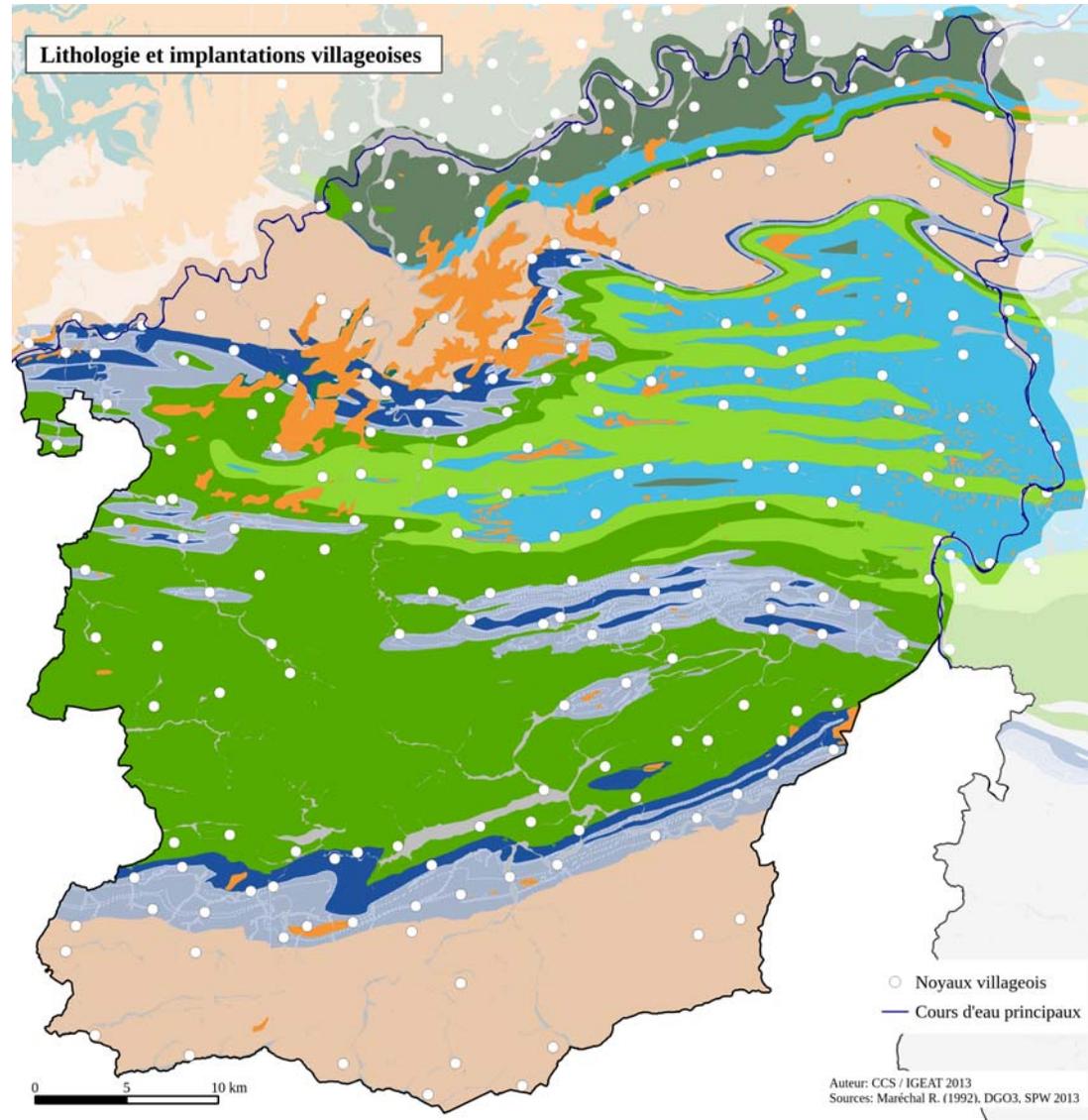


Fig. 43 : Carte lithologique et implantations villageoises

complémentarité des cultures qu'ils pratiquaient sur les calcaires (et aussi d'ailleurs en complémentarité avec les herbages de la Fagne au nord). Il en résulte que les limites communales anciennes de la plupart des villages de la Calestienne délimitaient des bandes allongées nord – sud, le finage villageois disposant des ressources complémentaires de trois milieux différents.

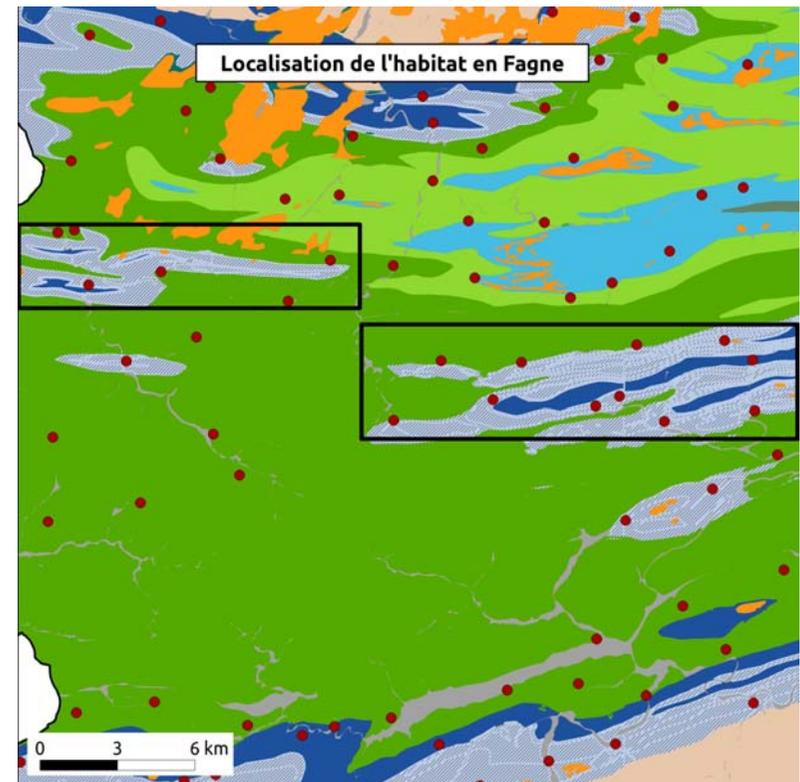
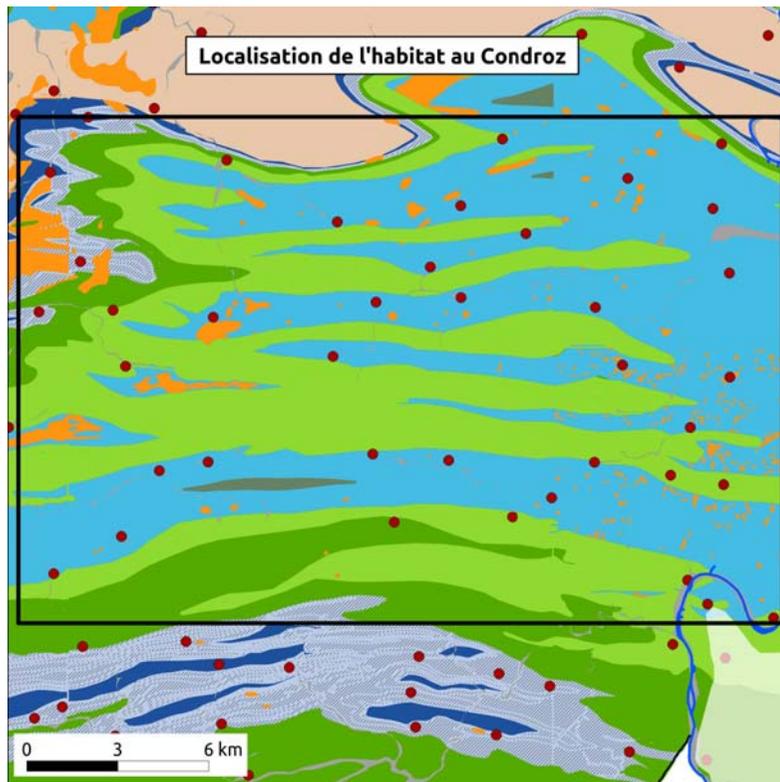
Si, comme on l'a vu précédemment, on peut observer en Entre-Sambre-et-Meuse une structura-

tion nord – sud de la répartition de la population, en fonction de l'éloignement de Charleroi et de la vallée de la Sambre, celle-ci se superpose donc à une orientation est-ouest initiale qui était conditionnée par l'usage que l'homme a fait des différents milieux depuis le Moyen-Âge. L'homme n'occupe désormais plus l'espace en fonction de ce qu'il peut tirer de son environnement naturel, mais s'organise par rapport aux polarisations urbaines. L'accessibilité joue aujourd'hui un rôle essentiel, comme en témoigne la localisation

privilegiée de la population le long des axes de communication et dans les zones périurbaines.

Les figures 45 et 46, montrant l'évolution de la population selon un gradient N-S, témoignent de ce processus. Il en est de même quant à la figure 47 représentant l'évolution du nombre de ménages entre 1991 et 2009.

Fig. 44 : Zoom de la litho sur le Condroz et la Fagne



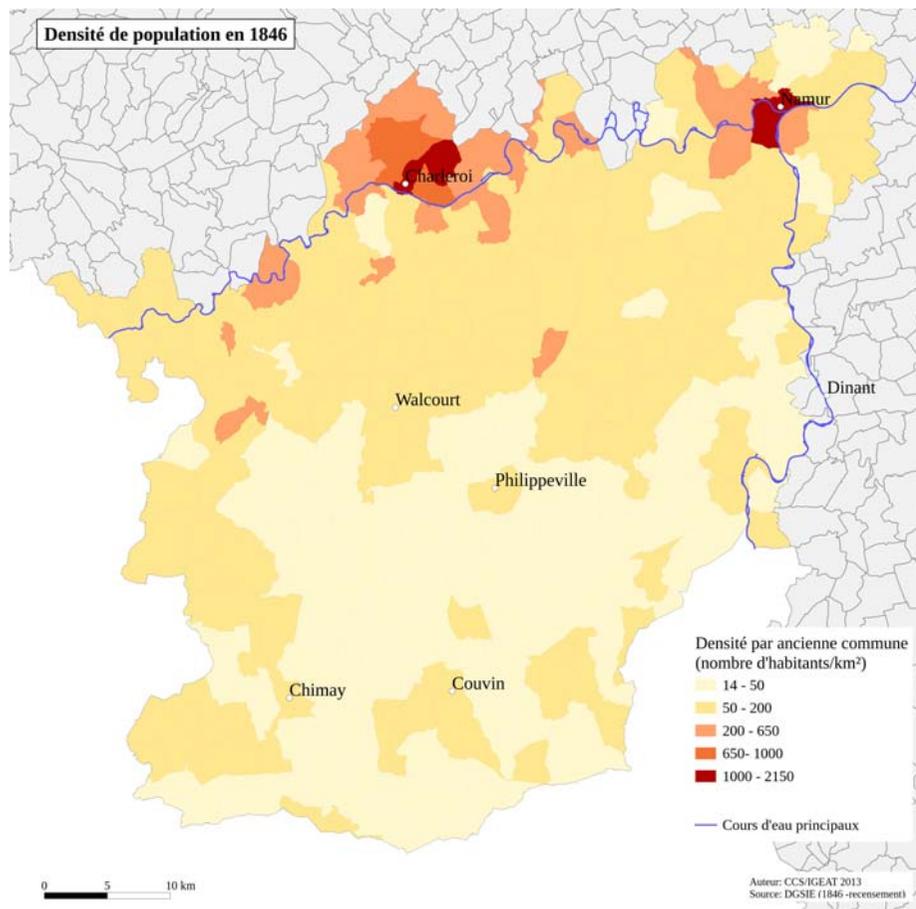


Fig. 45 : Carte de la densité de population en 1846 par ancienne commune.

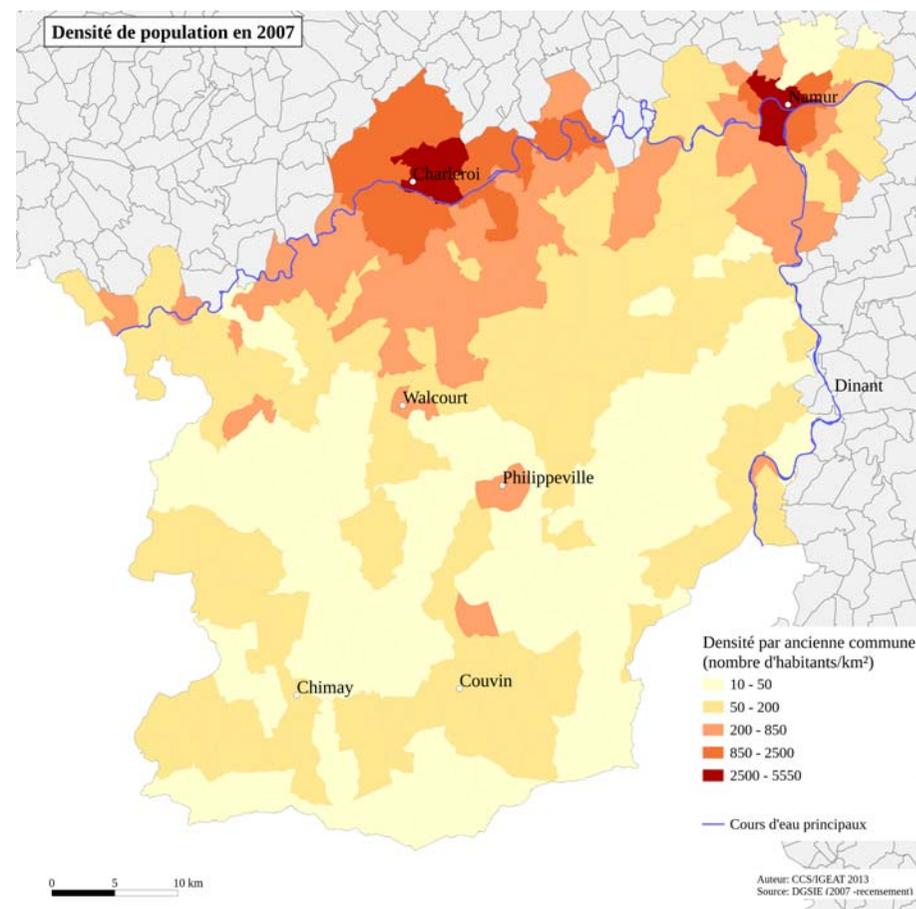
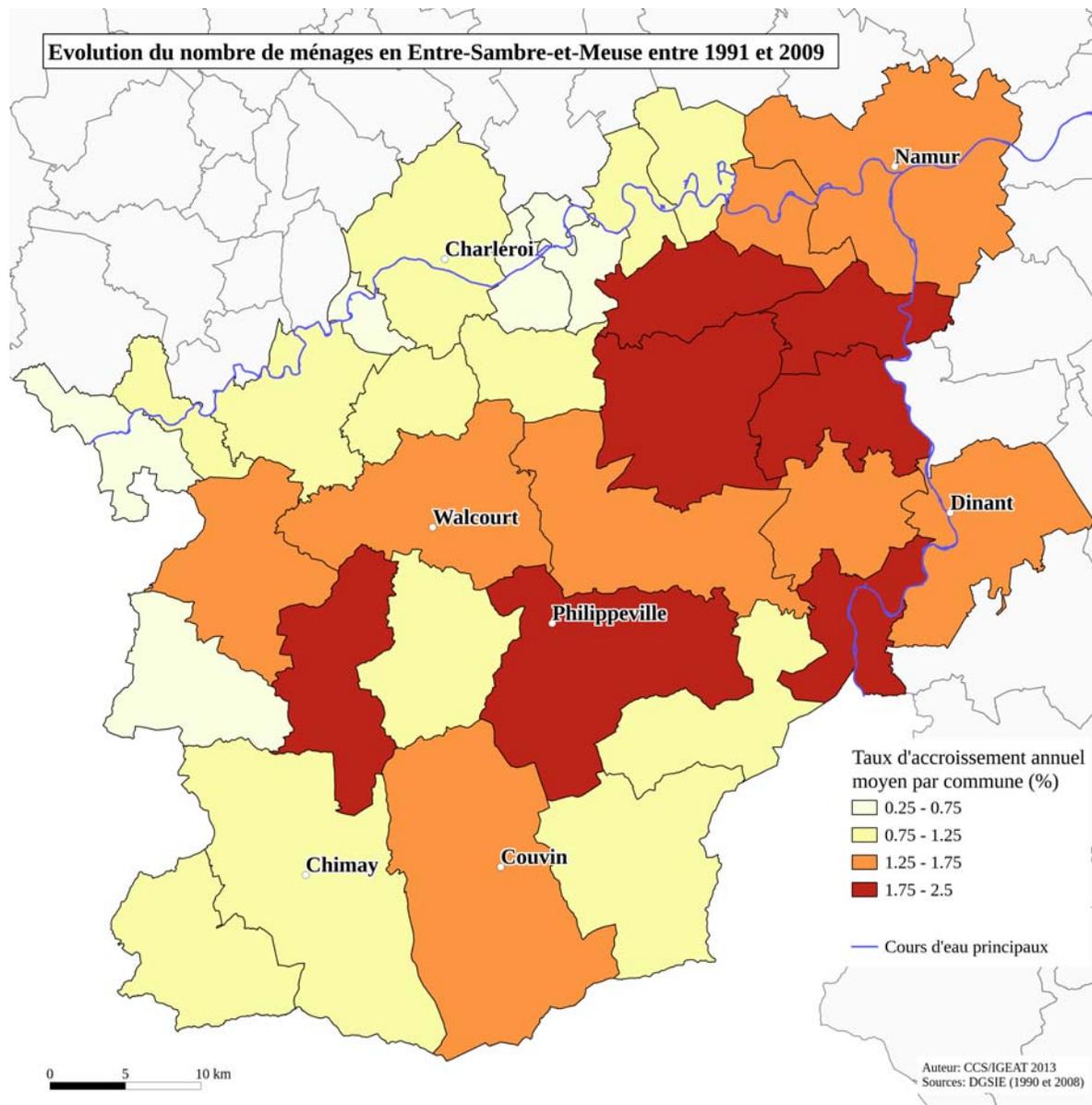


Fig. 46 : Carte de la densité de population en 2007.



Cette carte permet en effet de mettre en avant les effets de la polarisation des grandes villes, ainsi que des processus de périurbanisation (voir première partie) et de rurbanisation (voir note ci-après).

En périphérie de Namur, les communes de Profondeville, Mettet, Anhée et Fosses-la-Ville présentent des taux d'accroissement élevés. L'effet polarisant de Namur a plus d'influence que Charleroi qui offre une moins bonne dynamique de l'opportunité d'emploi.

Au centre et au sud du territoire étudié, l'influence des axes de communication est bien visible. Le nombre de ménage a en effet augmenté dans les communes traversées par la N5 (Philippeville, Couvin) et par la N53 (Beaumont, Froidchappelle).

Notons par ailleurs que les taux d'accroissement du nombre de ménages en Entre-Sambre-et-Meuse sont partout positifs.

Ces mutations posent la question de la valeur que l'on accorde aux paysages traditionnels et à leur conservation. Faut-il les protéger ? S'ajoute à cette question celle des coûts énergétiques engendrés par les nouvelles formes de localisation de l'habitat, généralement dispersé en dehors de l'ancienne zone villageoise.

Fig. 47 : Carte de l'évolution du nombre de ménages entre 1991 et 2009.

## ● Rurbanisation

Alors que dans le cas de la périurbanisation les migrants sont majoritairement de jeunes couples quittant la ville mais restant relativement proches de celle-ci où ils travaillent, la rurbanisation, phénomène plus récent, est aussi plus complexe. Il concerne l'ensemble des zones rurales, qui ne connaissent plus aujourd'hui l'exode rural mais au contraire enregistrent une reprise de la croissance de leur population. Les rurbains ont des origines diverses : une partie prolonge le phénomène de périurbanisation de plus en plus loin des villes où ils continuent à travailler; d'autres sont des jeunes couples souhaitant construire leur ménage, ruraux locaux ou non, travaillant sur place, parfois à domicile (télétravail) ; d'autres encore sont des personnes plus âgées, des retraités, souhaitant vivre dans un environnement plus agréable et moins coûteux,... Des fonctions urbaines (économiques, de service, culturelles,...) sont ainsi importées en milieu rural, engendrant des modifications notables du point de vue paysager, de l'accessibilité, du logement.

A partir des années 1960, des plans d'aménagement du territoire, dont le principal est le Plan de Secteur, ont été élaborés afin de gérer au mieux l'occupation de l'espace et d'organiser l'implantation du bâti. Entre 1977 et 1987, chaque parcelle fut classée dans une zone particulière (industrie, habitat, zone naturelle, de loisir,...) ; l'affectation du sol ainsi déterminée, il est interdit de construire sa maison, d'implanter une activité, d'aménager un parc touristique n'importe où. Les plans tentent de protéger les espaces agricoles

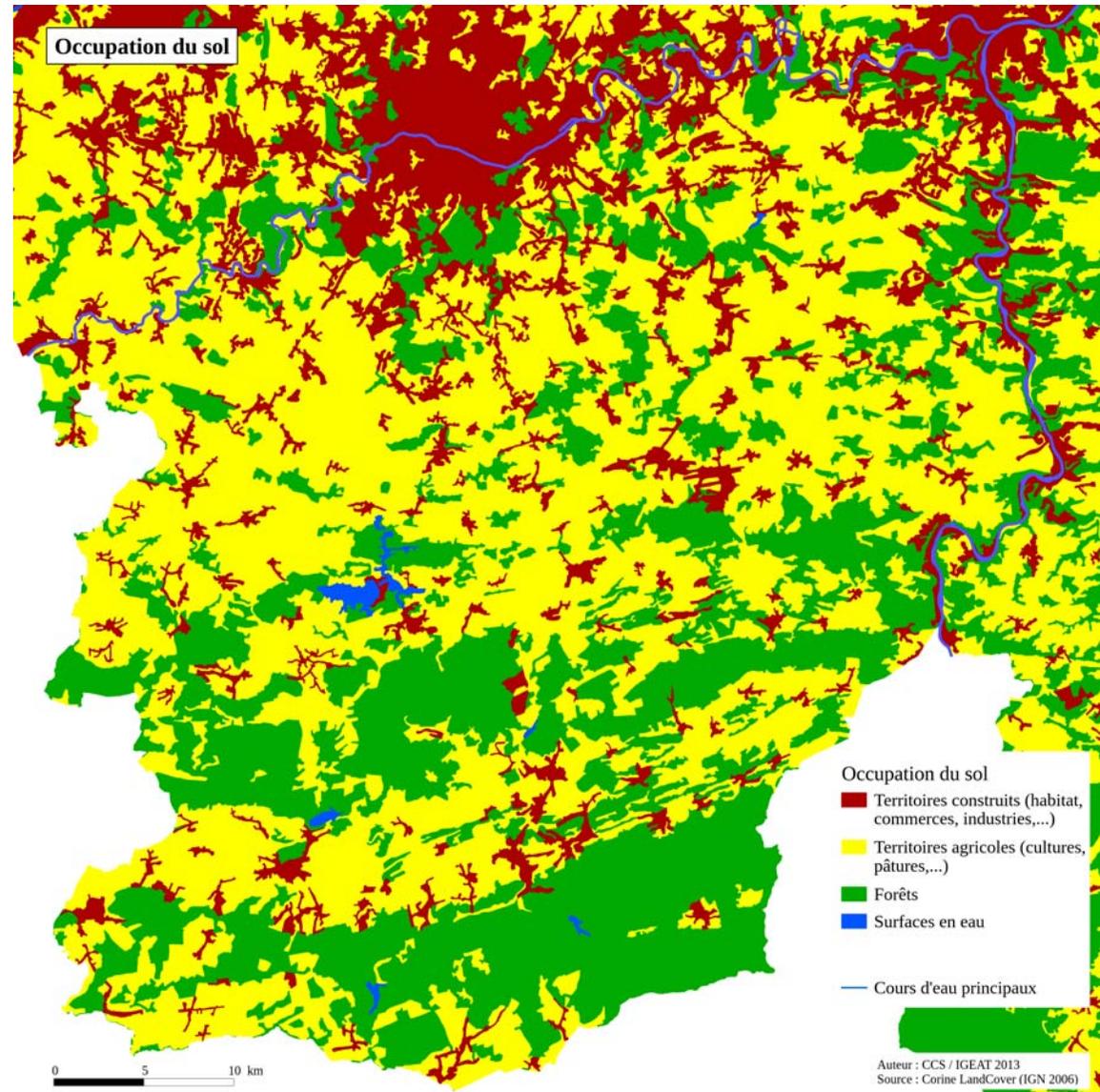


Fig.48 : Carte d'occupation du sol.

et forestiers, fonctions faibles eu égard au prix plus élevé du terrain qui peut être utilisé par les autres fonctions.

Bien qu'il permette de structurer l'espace, le Plan de Secteur n'empêche pas pour autant la poursuite des processus de périurbanisation et de rurbanisation, car les zones d'habitat ont été surdimensionnées dans bien des communes périurbaines et rurales et il n'existe pas de règles concernant la densification du bâti dans les zones réservées à l'habitat.

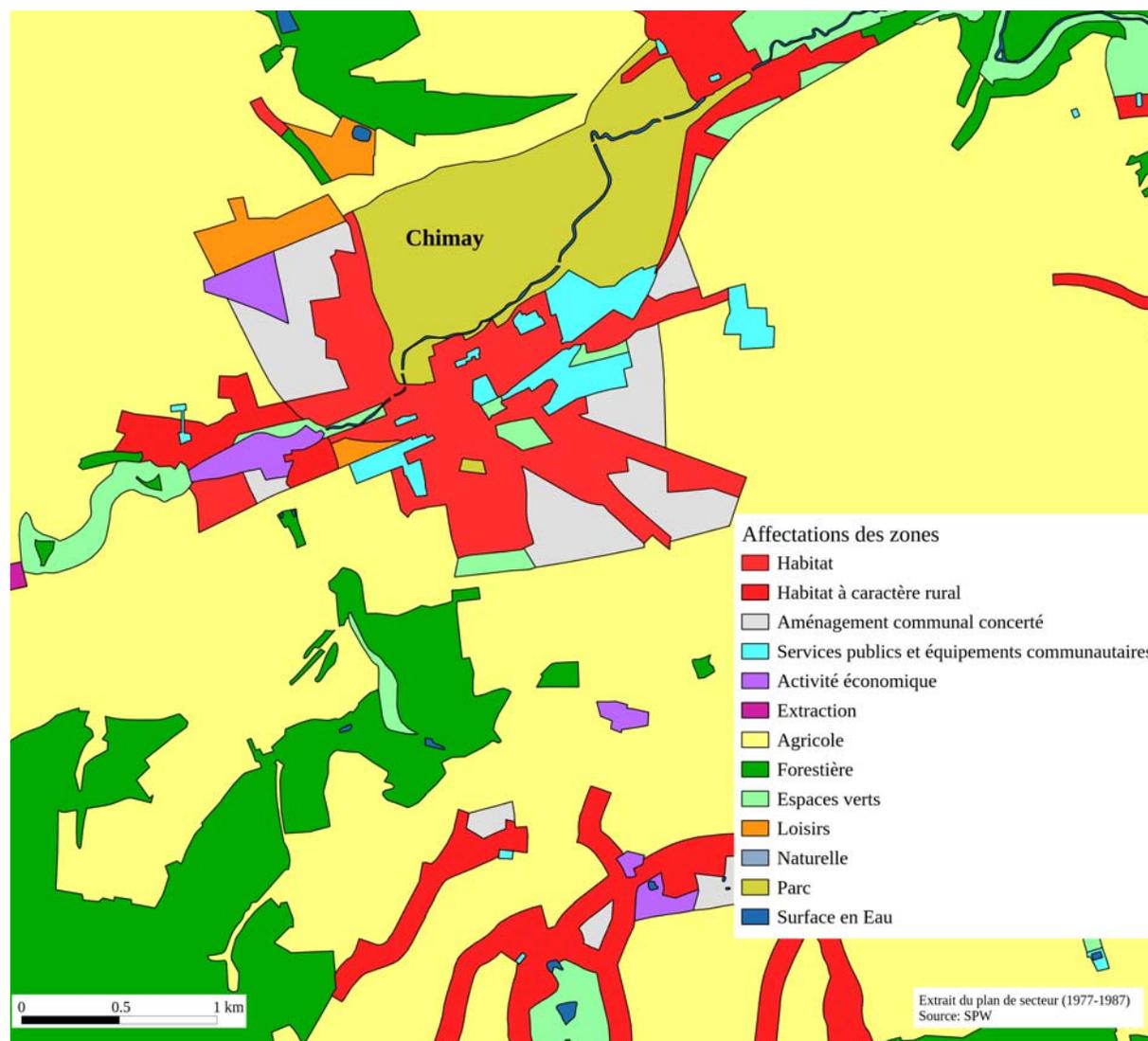


Fig. 49 : Extrait du plan de secteur.

### 3 LES PAYSAGES SOUS-RÉGIONAUX

L'organisation et l'occupation de l'espace n'ont toutefois pas évolué de la même façon dans chacune des parties de l'Entre-Sambre-et-Meuse, puisque, outre un substrat différent, à l'intersection des conditions naturelles et des modes d'exploitation agricole traditionnels, l'intensité plus ou moins grande des pressions industrielles, urbaines, périurbaines et urbaines vont les conditionner.

#### La Thiérache : l'espace le plus boisé de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Deux types d'habitat sont observables dans cette région. Sur le plateau, à l'est, les deux villages d'Oignies et du Mesnil sont typiques des vieilles clairières de défrichement forestier dans la forêt ardennaise. Ils apparaissent déjà comme tels sur la carte de Ferraris (1777). En dehors de la clairière du village, et d'ailleurs en prolongement de celle-ci, les seules zones déboisées sont quelques prairies occupant des fonds de vallon.

Fig. 50 : Paysage de la Thiérache, côté est. Contrairement à l'ouest de la Thiérache, la forêt prédomine à l'est de cette région lithologique (photo : Etienne Castiau - 2013).

Fig. 51 : Extrait de la carte topographique du paysage de la Thiérache (la prise de vue de la fig.50 est indiquée par les bras du pictogramme violet).





Fig. 52 : Zoom sur Le Mesnil et Oignies.

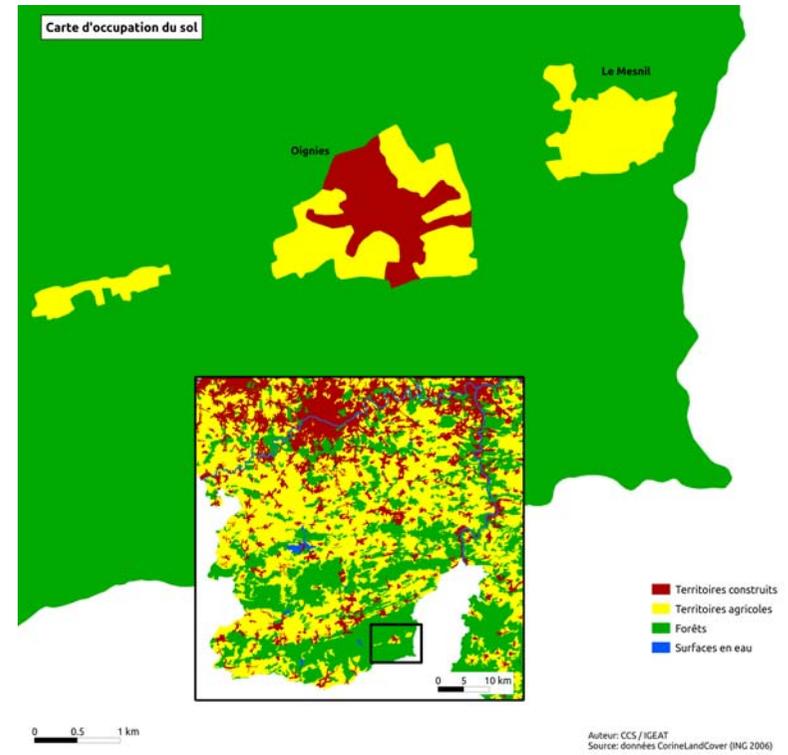


Fig. 53 : Oignies-en-Thiérache. On observe clairement la clairière de défrichement dans laquelle est logé le village d'Oignies-en-Thiérache, entouré par la forêt (photo : Etienne Castiau - 2013).

Sur les terres moins élevées, à l'ouest de la Thiérache, certaines surfaces ont été défrichées pour la culture au 19<sup>ème</sup> siècle de manière systématique, avec des fermes régulièrement disposées le long des chemins de communication.

On trouve aussi quelques défrichements sur la bordure nord de la Thiérache, en prolongement des finages des villages de la Caestienne. La prédominance actuelle de la prairie dans les zones agricoles de la Thiérache est due à l'ouverture économique du 19<sup>ème</sup> siècle, qui a amené, avec l'arrivée du chemin de fer et le développement des transports maritimes, la concurrence des céréales de régions plus fertiles, voire des Etats-Unis.

Fig. 54 : Extrait de carte topographique (la prise de vue de la fig.55 est indiquée par les bras du pictogramme violet).



Fig. 55 : Paysage de la Thiérache, côté ouest. Cette photo met en évidence les défrichements datant du 19<sup>ème</sup> siècle au profit de l'agriculture, dans lesquelles l'on pratique l'agriculture (en témoignent les bâtiments agricoles situés aux extrémités gauche et droite de la photo). Ce paysage est typique de l'ouest de la Thiérache (photo : Etienne Castiau - 2012).

L'occupation du sol a peu évolué en Thiérache au cours du temps, en particulier à l'est où les forêts dominent très largement. Néanmoins, d'un point de vue qualitatif, des changements importants ont eu lieu : les taillis, qui étaient utilisés pour le charbonnage et étaient parcourus par le bétail, ont cédé la place à la futaie ; aussi, durant la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les conifères ont partiellement remplacé les feuillus initiaux afin de répondre aux besoins en bois de mine.

La surface forestière recouvrait encore en 2008 plus de 52 % de la surface totale de la Thiérache. Comme en Ardenne, la forêt a permis le développement d'une industrie du bois, mais celle-ci se limite le plus souvent aux phases amont de la filière : sciage, rabotage et imprégnation du bois, fabrication de charpentes, négligeant trop les phases aval, qui donnent lieu à des productions plus créatrices de valeur ajoutée. C'est d'ailleurs une caractéristique générale de la Wallonie, le travail du bois dans les phases à forte valeur ajoutée étant plus concentré en Flandre, où la forêt est pourtant rare.

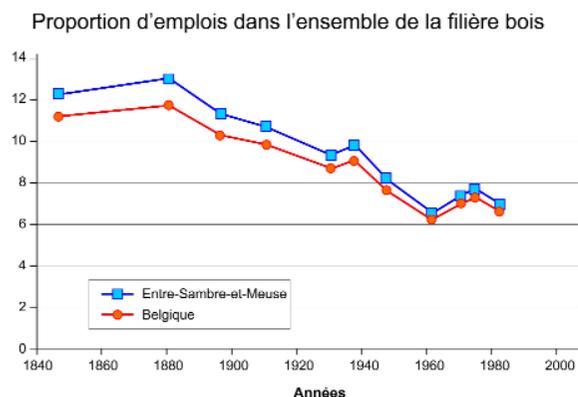


Fig. 56 : Graphique de l'évolution de l'emploi dans le secteur sylvicole (Entre-Sambre-et-Meuse comparé à la Belgique).

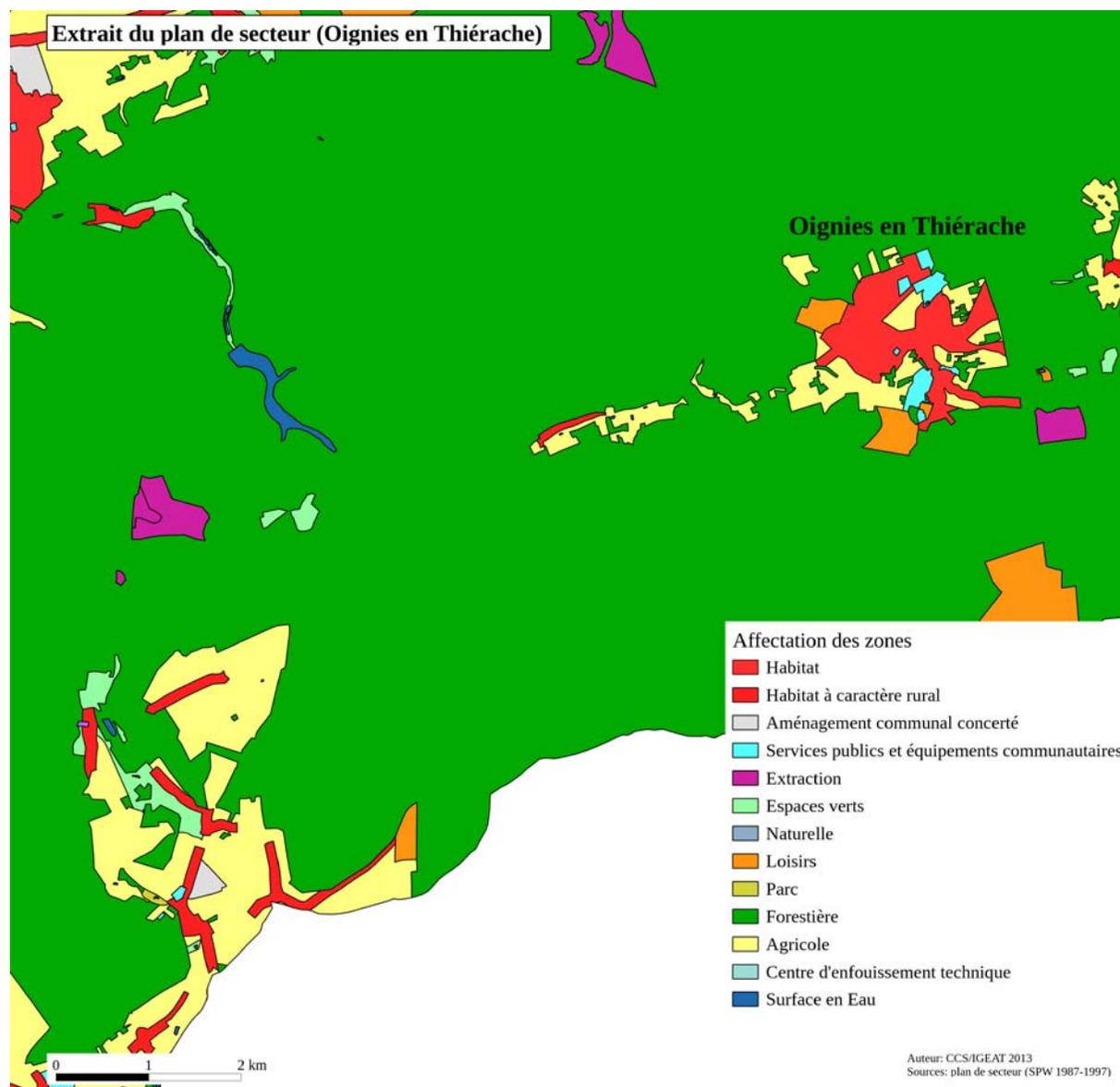


Fig. 57 : extrait du plan de secteur d'Oignies

Le tourisme n'est pas plus un secteur économique très porteur en Thiérache. Pourtant dans les années 60', durant la période de création des

plans de secteur, le développement touristique fut encouragé. De vastes zones furent ainsi réservées sur le Plan de Secteur pour le tourisme,

mais les investissements dans le secteur n'ont pas suivi, comme le montre le cas d'Oignies.

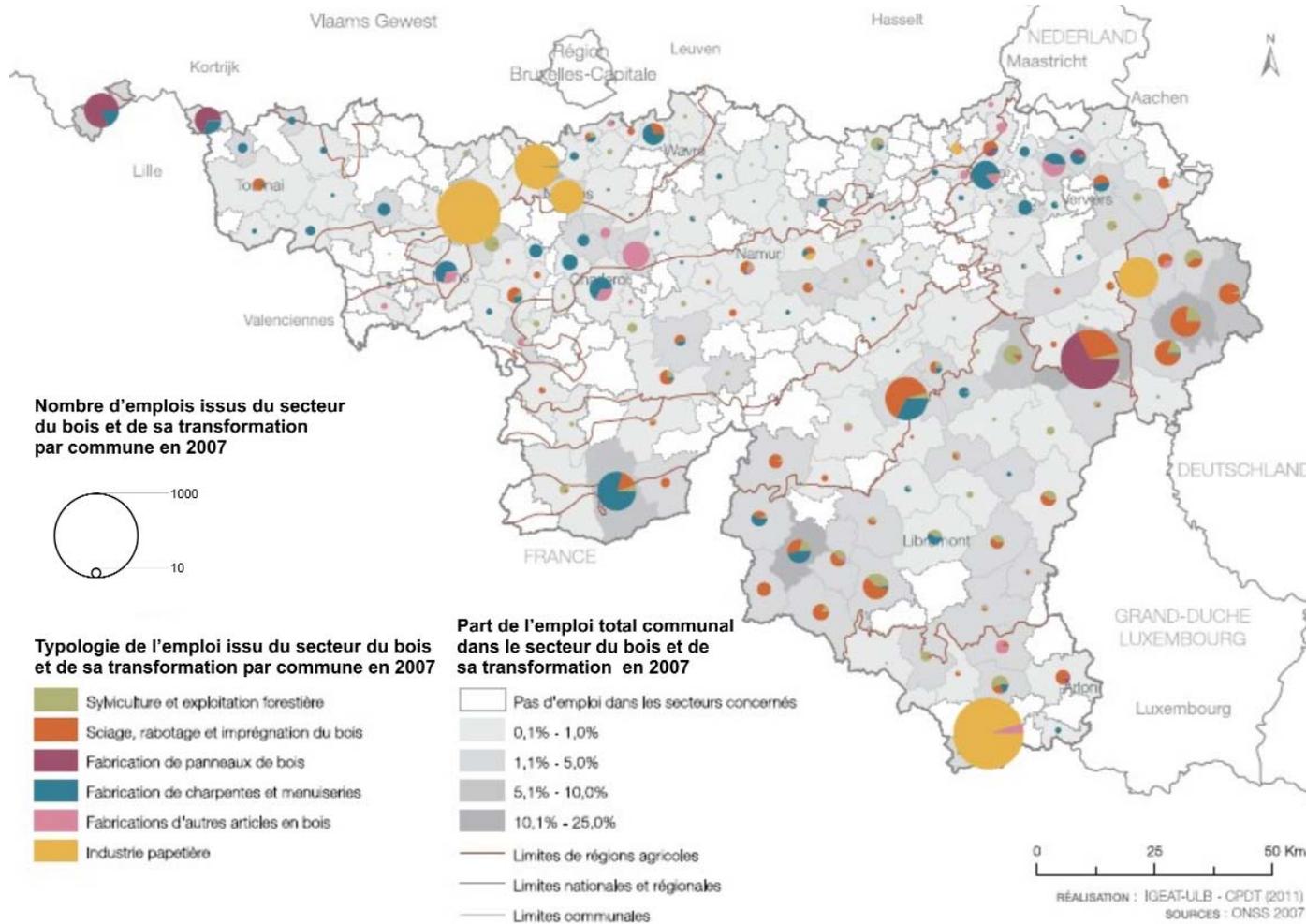


Fig. 58 : Carte de l'emploi dans le secteur du bois et de sa transformation (à l'échelle de la Wallonie).

## La Calestienne

**La Calestienne : d'une économie basée sur la proto-industrie au développement d'activités touristiques**

Très tôt, les activités proto-industrielles se sont développées dans cette région riche en ressources naturelles. Idéalement situées à proximité des forêts et sur des sols riches en minerais de fer, les petites entreprises artisanales et familiales fournissaient le bois aux saboteries, le charbon de bois et le fer aux forges, poêleries et fonderies, le calcaire extrait dans les carrières de marbre. La présence de nombreux cours d'eau s'est par ailleurs avérée utile aux tanneries et brasseries. A partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, le développement industriel lourd dans les bassins du nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse entraîna le déclin de ces activités.

Couvin fut l'un des pôles les plus importants en termes de nombre d'emplois dans les fonderies et poêleries artisanales et l'industrie résista ici plus longtemps. La dernière entreprise dans ce secteur en Belgique était située dans cette petite ville et résista à la concurrence du chauffage central électrique jusqu'en 1976, quand elle dut fermer ses portes faute d'avoir pu se réorienter et moderniser sa production. A Nismes, qui fut à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle un centre de la saboterie, le regain économique est dû aujourd'hui au tou-

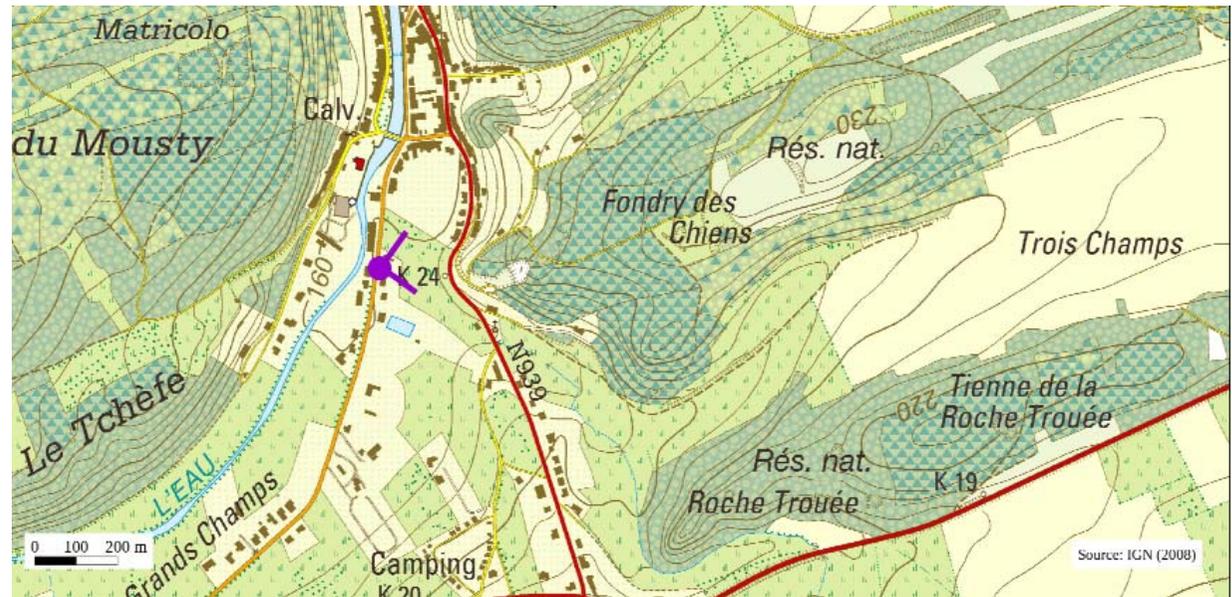


Fig. 59 : Extrait de carte topo.

Fig. 60 : Paysage de la Calestienne, vue vers la Fagne et le Condroz. L'encaissement de cette vallée témoigne de l'érosion de la roche calcaire, entaillée par le passage de l'Eau Noire (photo : Quentin Rombaux - 2006) (la prise de vue de la fig.59 est indiquée par les bras du pictogramme violet).

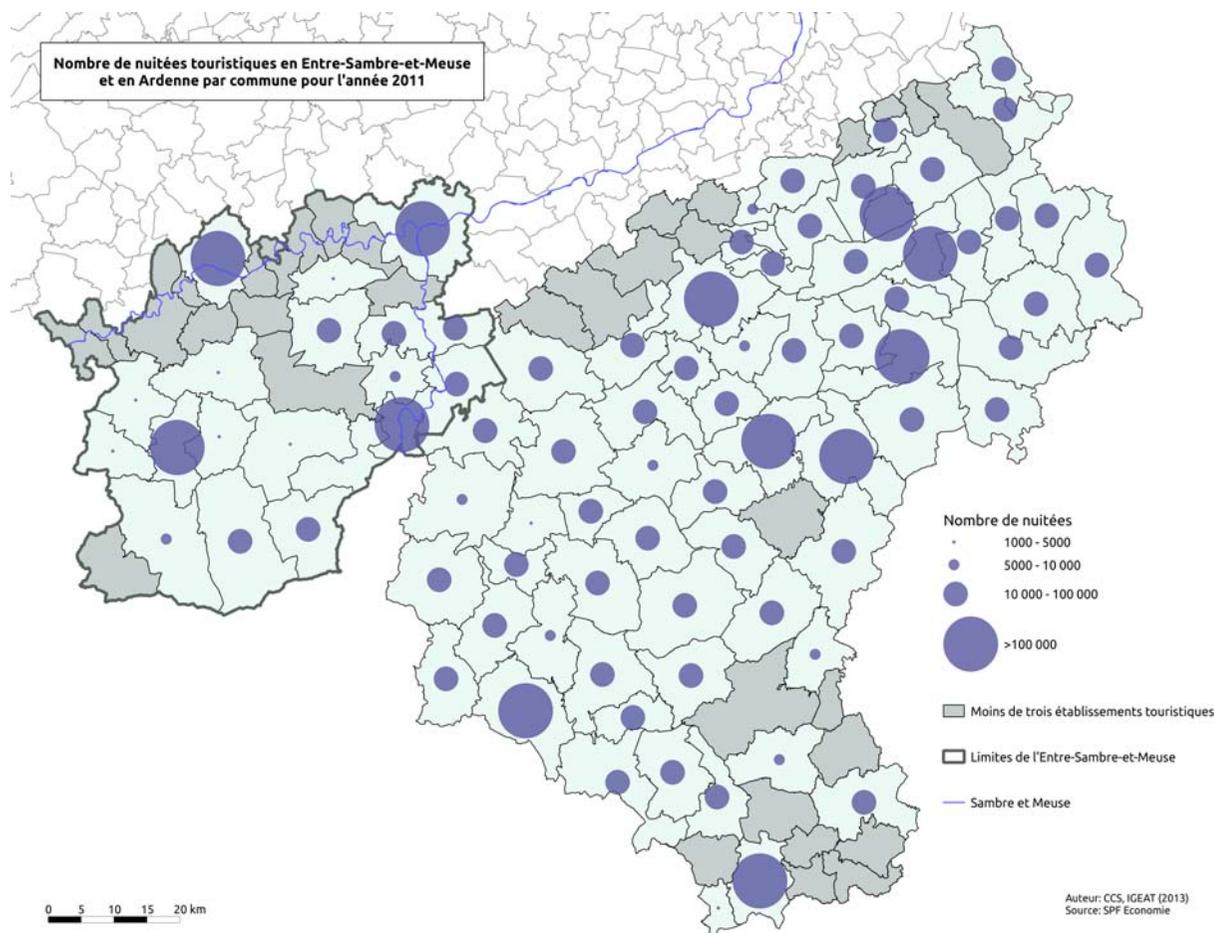


Fig. 61 : Carte du tourisme à l'échelle du sud de la Wallonie.

ristique. La topographie complexe de la Cales-tienne, liée aux alternances de schistes et de cal-caires et à l'inadaptation des cours des rivières aux structures géologiques, dégagant des val-lées encaissées en cluses, la variété des pay-sages de la zone, la curiosité que représentent

les fondrys, ont permis à ce bourg bien accessible depuis la grand-route de Couvin à Charleroi de s'affirmer comme petit pôle touristique et de connaître une forte croissance depuis 1961.

Il faut toutefois relativiser cette importance tou-

ristique dans cette petite ville lorsque l'on ob-serve la situation à l'échelle de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ainsi qu'en la comparant à celle de l'Ardenne.

En effet, l'offre touristique est bien plus impor-tante en Ardenne qu'en ESM. En effet, sur les 36 communes de cet espace, 58% d'entre elles pro-posent au moins trois hébergements touris-tiques, alors que sur les 87 communes considérées comme ardennaises elles sont 77% dans ce cas. Le nombre de nuitées touristiques dans les communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse est par ailleurs bien moindre qu'en Ar-denne.

Bien qu'offrant des paysages similaires, les grandes forêts du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse attirent moins les touristes que celles de la bordure de l'Ardenne, entrecoupées de grandes vallées (la Semois, la Lesse, l'Ourthe, l'Amblève). La localisation, derrière l'écran de la région de Charleroi, alors que les routes mènent directement de Bruxelles et de Liège vers l'Ar-denne et ses bordures est sans doute aussi un handicap. Dès lors, en dehors de quelques com-munes de la Cales-tienne, le tourisme en Entre-Sambre-et-Meuse est plus confiné à un espace spécifique, mis en valeur pour les loisirs, celui des lacs artificiels de l'Eau d'Heure, à cheval sur les communes de Froidchapelle et de Cerfon-taine, aménagés du point de vue touristique dans les années 2000. Le tourisme à Dinant relève pour sa part d'une logique différente, liée non pas à l'Entre-Sambre-et-Meuse mais à la vallée mosane. Quant à la fréquentation hôtelière à Char-leroi et à Namur, elle est plus liée à des logiques urbaines et d'affaires qu'à un tourisme de loisirs.

## La Fagne schisteuse : une région agricole pauvre aux villages rares.

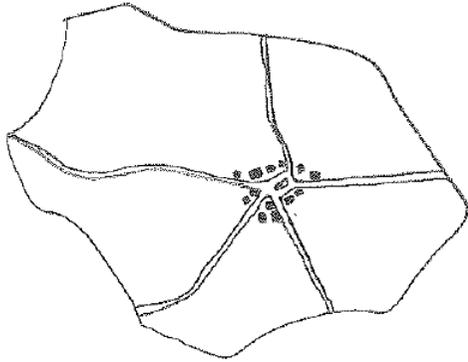
Il s'agit d'une région assez vide, où la forêt occupe une part d'un peu plus de 40 % de la surface, avec peu de villages. Dans cette zone humide en hiver et sèche en été, ceux-ci se sont d'ailleurs le plus souvent implantés en bordure de la Calestienne ou du Condroz. En dehors des espaces forestiers, les prairies dominent et ont remplacé les cultures, sauf à l'ouest, où un bocage herbager accompagné d'un habitat dispersé prédominait déjà dès le 18<sup>ème</sup> siècle.

Le caractère « groupé » ou « dispersé » initial de l'habitat dans cet espace a été influencé par des facteurs à la fois physiques et culturels. La dispersion de l'habitat dans l'ouest de la Fagne a accompagné un contexte de développement précoce de l'élevage, impliquant la disparition des pratiques communautaires de culture qui imposaient l'habitat groupé. L'isolement des fermes rapprochait le bâtiment d'exploitation du bétail et la disparition des pratiques de culture communautaire a permis d'enclaver les zones de pâture afin de mieux gérer le bétail. Ce type d'usage du sol et de pratiques agricoles ont engendré un paysage de bocage dans l'ouest de la Fagne.



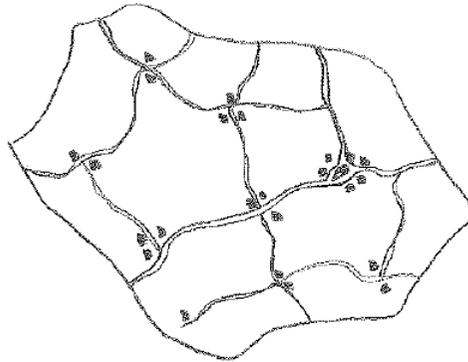
Fig. 62 : Photo d'un paysage de l'ouest de la Fagne (Photo issue de "Les territoires paysagers de Wallonie, CPDT 2004".)

Fig. 63: Extrait de carte topographique du paysage de Fagne (la prise de vue de la fig.62 est indiquée par les bras du pictogramme violet).



**Habitat groupé :**

- Un gros chef-lieu
- Les habitations du village sont groupées autour d'une place centrale



**Habitat dispersé :**

- Un petit chef-lieu comprenant plusieurs habitations
- Le reste des habitations sont réparties sur l'ensemble du territoire

*Fig. 64 : Schémas des types d'habitat.*



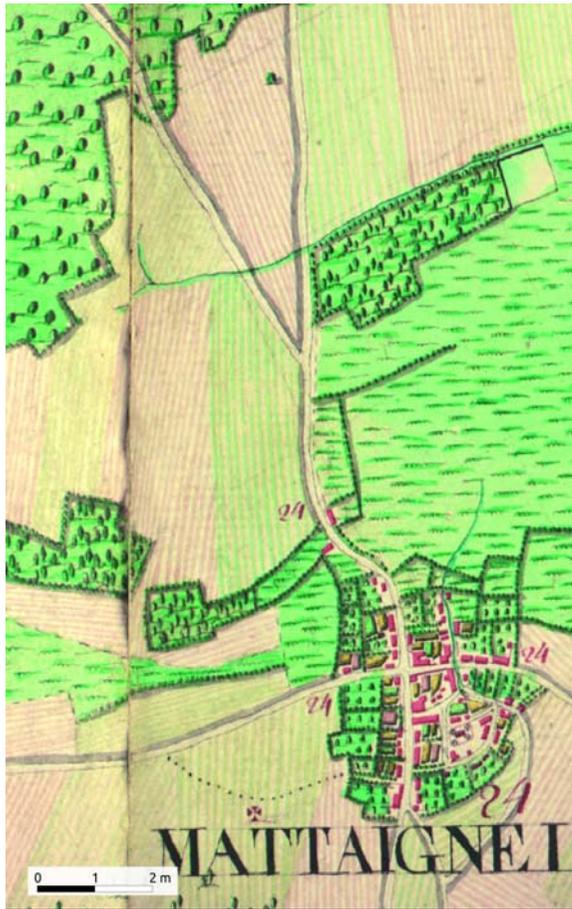
*Fig. 65 : Photo d'un paysage du pays de Herve (photo : J.M.Merlin ( source personnelle), 2007).*

A partir du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, avec l'arrivée du chemin de fer, et surtout au 20<sup>ème</sup> siècle, avec le développement de la circulation routière, l'habitat s'est développé ici aussi le long des voies de

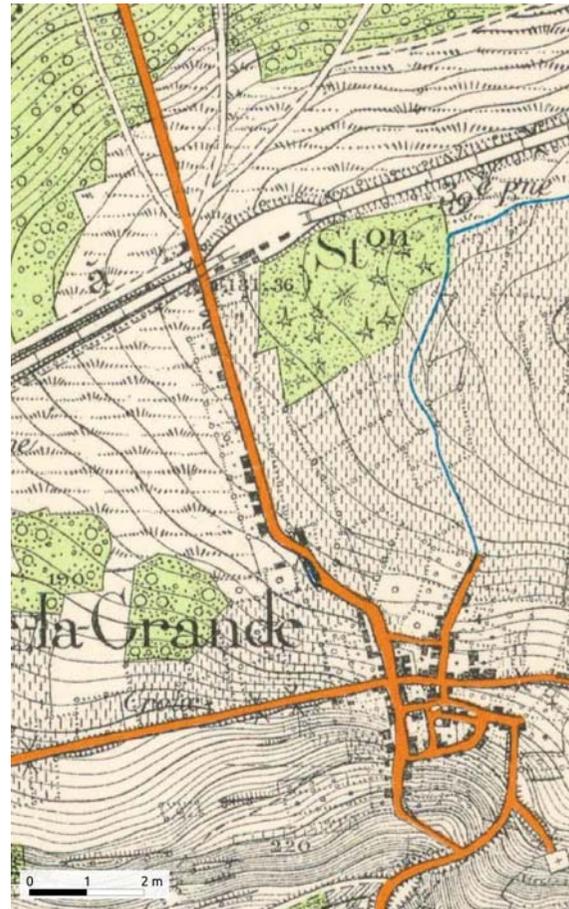
communication. Matagne-la-Grande en est un exemple : avec l'arrivée du chemin de fer et la construction de la ligne 156 – transformée aujourd'hui en RAVel- s'est développé un allonge-

ment linéaire de l'habitat en direction de la gare. Ces maisons plus récentes sont repérables à leur agencement en briques, plutôt qu'en moellons calcaires traditionnels.

#### Extrait de la carte de Ferraris (1777)



#### Extrait de la carte topo de 1900



#### Extrait de la carte topo de 1900, à laquelle ont été superposées les données actuelles : habitations en bleu et routes en rouge

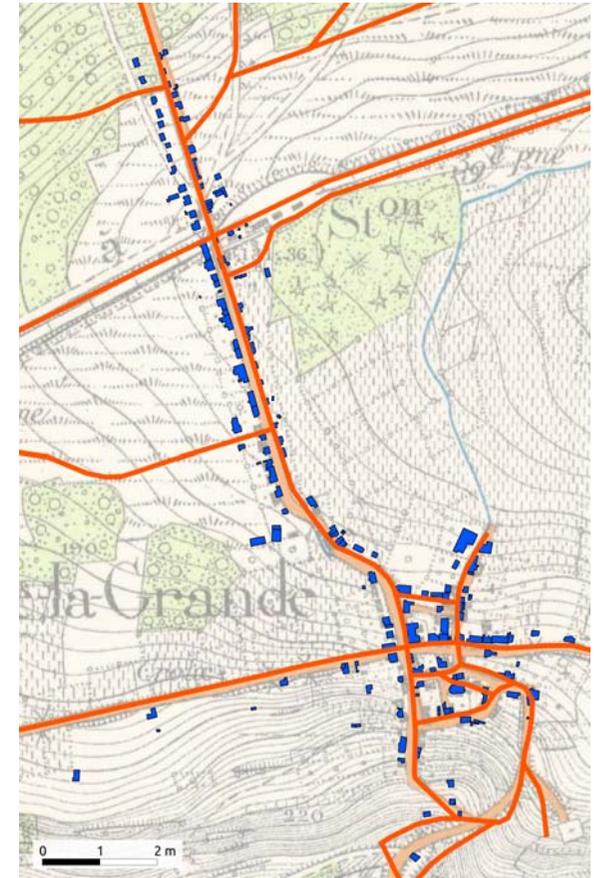


Fig. 66 : Cartes de l'allongement de l'habitat le long des routes.

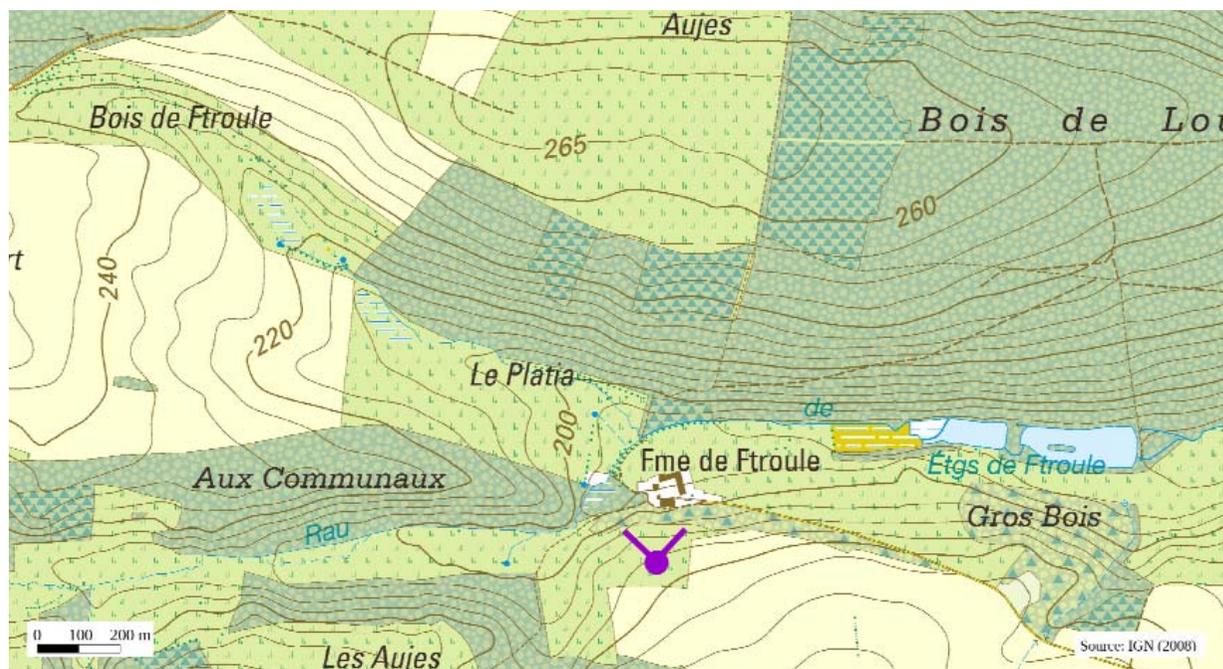
## Le Condroz : la région la plus fertile de l'Entre-Sambre-et-Meuse

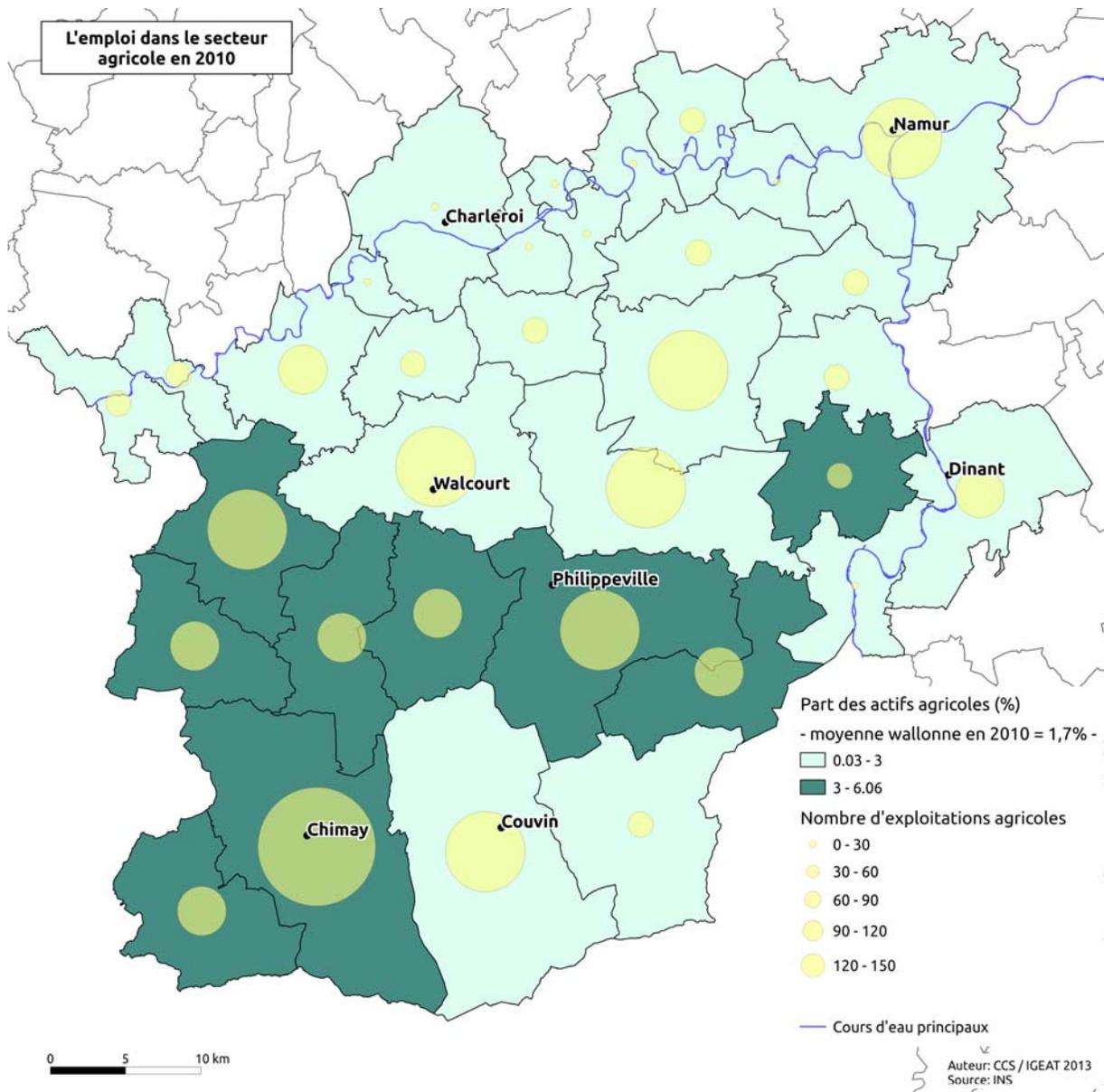
La richesse de l'agriculture condruzienne tranche avec celle de la Fagne. C'est un pays de grosses exploitations. Les exploitations sont ici les plus grandes de Wallonie avec celles des plateaux limoneux du Brabant et de Hesbaye. En bordure des villages, localisés généralement au contact du calcaire, se localisent de grosses censures isolées. Les nombreux châteaux de cette région témoignent de la prédominance par le passé de la grande propriété nobiliaire. Le Condroz est une région de cultures (céréales, betteraves) et de productions animales (bovins principalement). C'est ici que la part de la surface occupée par l'agriculture est la plus élevée. Le relief ondulé de la zone a favorisé l'implantation des cultures en fond de vallée, sur les chavées calcaires, plus fertiles que les sols gréseux des tîges. La part de l'emploi dans le secteur agricole est ici restée plus élevée que la moyenne wallonne, même s'il est évidemment très minoritaire comme aujourd'hui dans n'importe quel village : la part maximale d'actifs dans le secteur agricole ne dépasse les 6% dans aucune commune de l'Entre-Sambre-et-Meuse.



Fig. 67 : Condroz. Cette photo permet d'observer la succession de crêtes gréseuses occupées par la forêt et d'altitudes similaires. En témoigne la ligne d'horizon (photo : Brice Van Liefvinge).

Fig. 68 : Extrait de carte topographique du paysage du Condroz (la prise de vue de la fig.67 est indiquée par les bras du pictogramme violet).





De façon générale, le secteur agricole emploie de moins en moins de personnes. Les gains considérables de productivité dans ce secteur, modernisé à travers la politique européenne agricole (la PAC) et confronté aux concurrences de la mondialisation, ont accéléré au cours des 50 dernières années la chute de l'emploi agricole. Ceci s'accompagne de l'augmentation de la superficie des exploitations qui subsistent, par rachat ou fusion suite à l'arrêt de l'activité d'autres exploitations.

Fig. 69 : Carte de l'emploi dans le secteur agricole (part d'emploi / nombre d'exploitations).

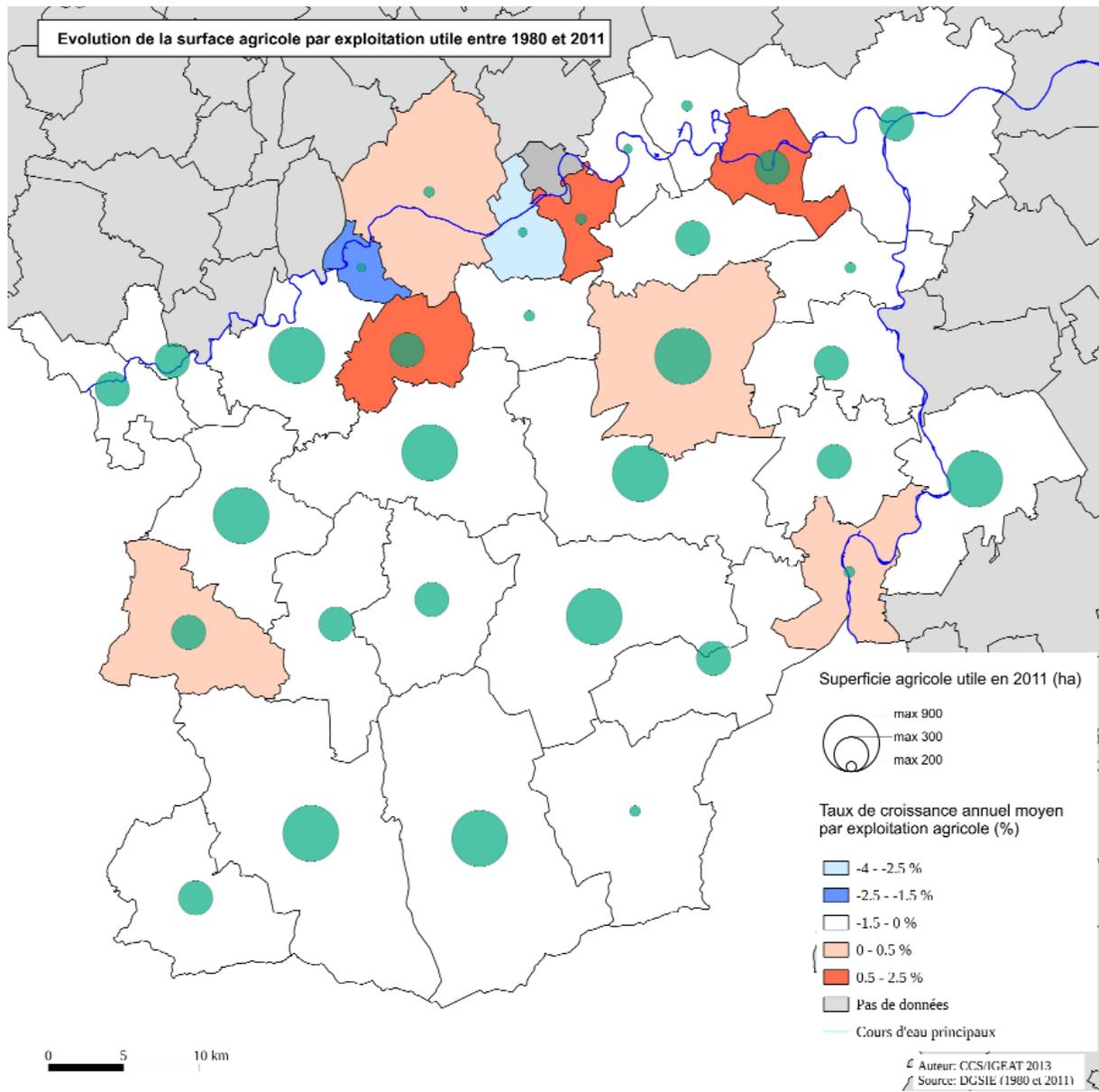


Fig. 70 : Carte de l'évolution de la superficie agricole utile.

## Thudinie et Marlagne : le nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse, aux portes des espaces de la révolution industrielle.

L'on observe un paysage plus urbain dont la proportion de bâti est plus importante par rapport au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Ces espaces sont par ailleurs soumis à la périurbanisation, phénomène particulièrement visible sur les cartes topographiques : allongement de l'habitat le long des voies de communication à Lobbes et lotissement périurbain au sud de Thuin.



Fig. 71 : Photo du paysage de Thuin (photo : Etienne Castiau - 2010).

Fig. 72 : Extrait de carte topographie du paysage de Thudinie et Marlagne (ici : Thuin) (la prise de vue de la fig.71 est indiquée par les bras du pictogramme violet).



Fig. 73 : Photo du paysage de Lobbes  
(photo : Etienne Castiau - 2011).

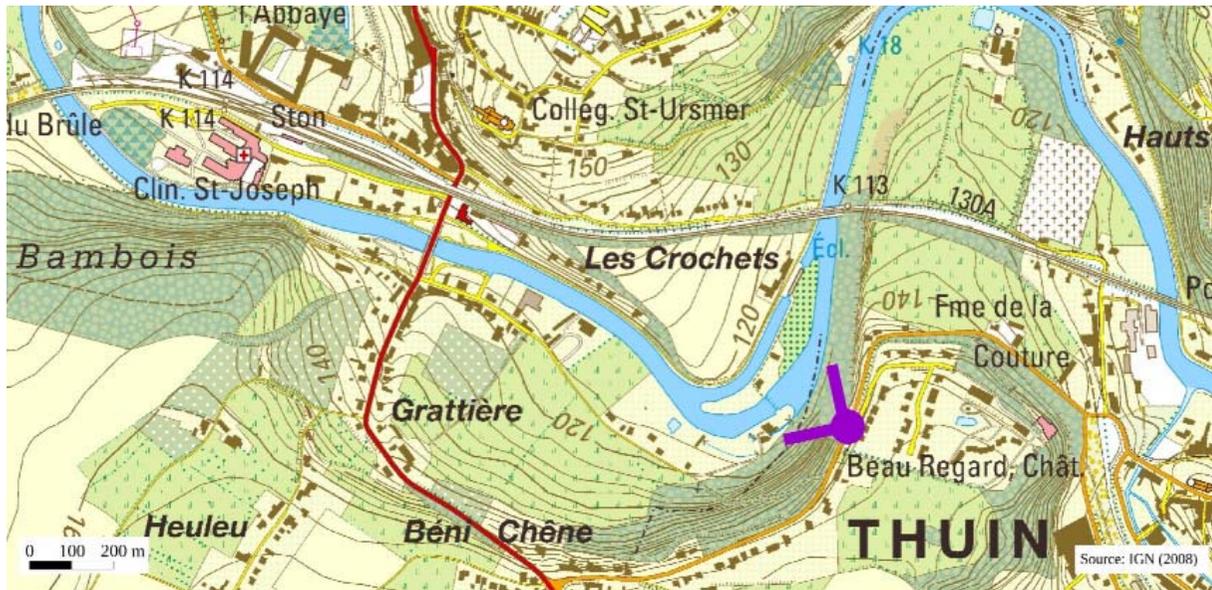


Fig. 74 : Extrait de carte topographie du paysage de Thudinie  
et Marlagne (ici : Lobbes) (la prise de vue de la fig.73 est indiquée  
par les bras du pictogramme violet).

Bien que l'exploitation des richesses naturelles soit monnaie courante en Entre-Sambre-et-Meuse déjà avant le 18<sup>ème</sup> siècle, c'est au nord de la région que la révolution industrielle et donc le développement de la sidérurgie moderne au 19<sup>ème</sup>

eu lieu. Bientôt, celle-ci va engendrer la chute des activités artisanales préexistantes dont la dynamique avait par ailleurs conduit au développement des réseaux de chemins de fer dans toute l'Entre-Sambre-et-Meuse (voir chapitre 1).

L'évolution des techniques a en effet amené le déplacement progressif des centres métallurgiques du centre et du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse utilisant l'énergie hydraulique pour l'extraction et le charbon comme combustible

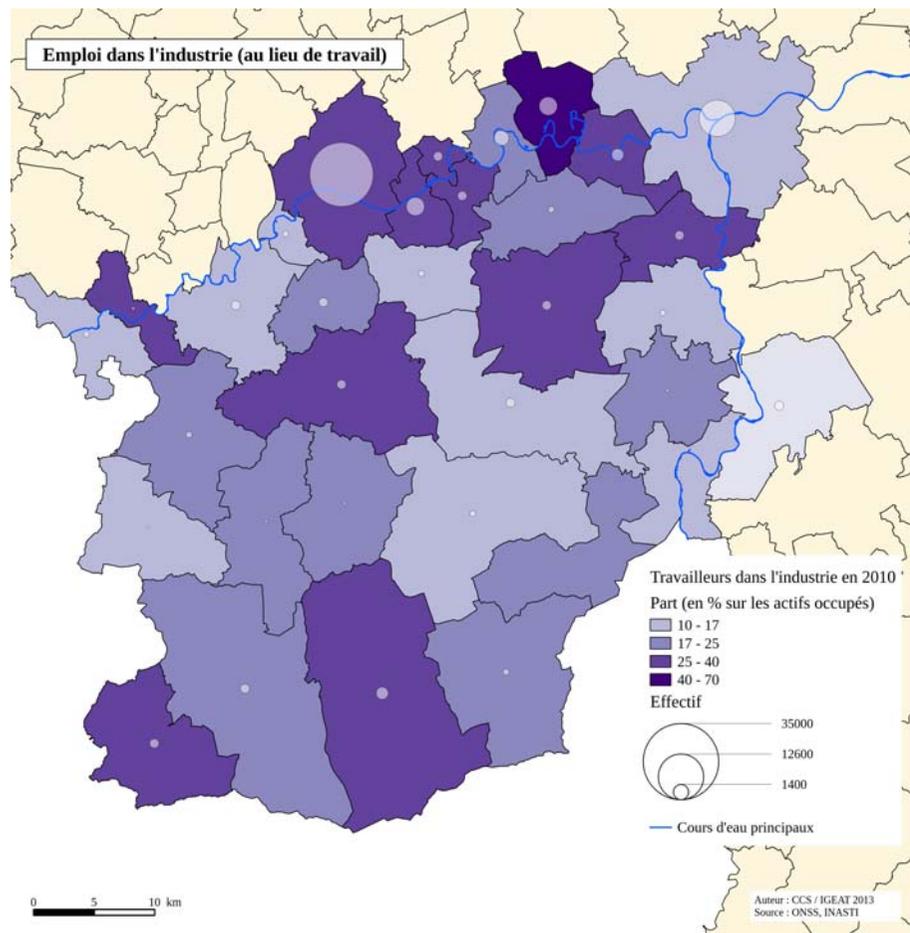


Fig. 75 : Carte du secteur industriel.

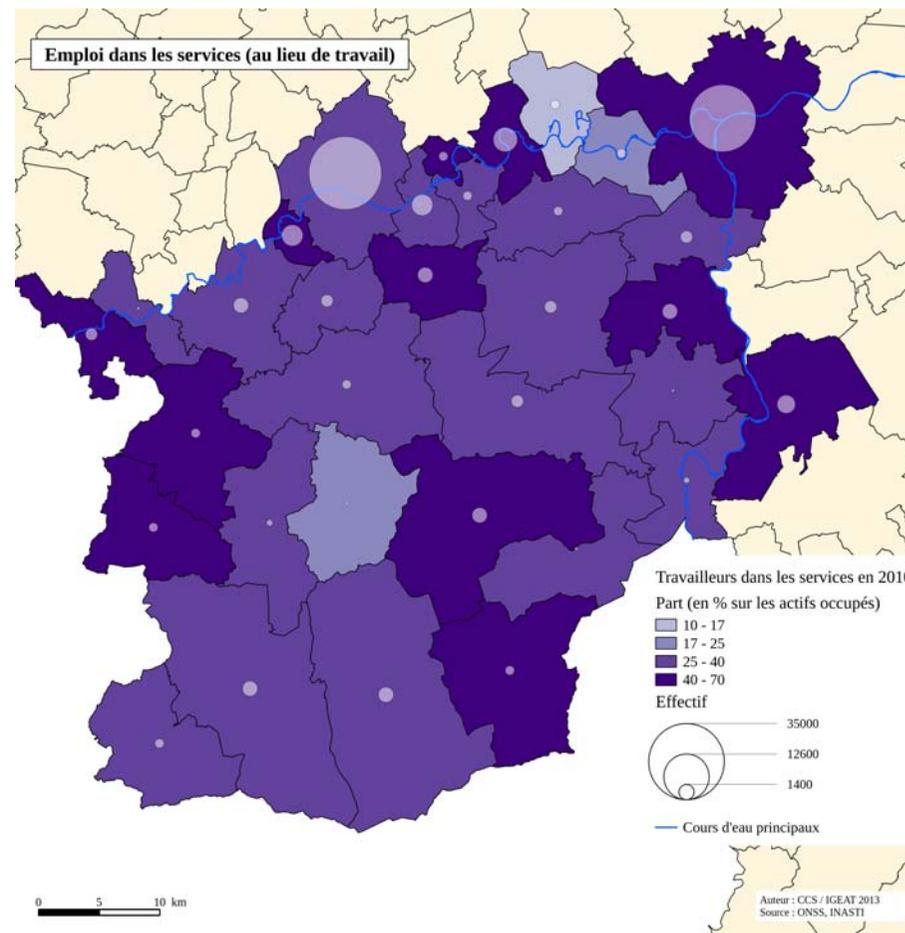


Fig. 76 : Carte du secteur des services.

vers les bassins houillers plus modernes ayant adopté la machine à vapeur et le coke. Les relations entretenues entre les maîtres charbonniers, les poêleries, les fonderies, etc et l'industrie lourde qui acheminait le charbon produit par les premiers ou pratiquaient la sous-traitance avec les autres, n'eut plus lieu d'être. Faute d'arriver à se renouveler, l'artisanat lié à la proto-industrie disparu petit à petit au profit de la sidérurgie des bassins industriels. S'en est alors suivie une période de migration de main d'œuvre, « vidant » pour ainsi dire le centre de l'Entre-Sambre-et-Meuse (voir chapitre 1).

La transition du secteur secondaire vers le secteur tertiaire dans ces espaces a engendré au cours du temps une augmentation de la part de l'emploi dans ce dernier, au détriment du premier (fig. 75 et 76 ). Actuellement, la part de l'emploi dans l'industrie en Entre-Sambre-et-Meuse est faible comparé au secteur des services. Les communes de Charleroi et de sa périphérie proche, celles en périphérie de Namur, ainsi que quelques autres plus centrales telles Mettet, Walcourt et Merbes-le-Château, et enfin Momignies et Couvin au sud présentent les parts d'emploi les plus élevées dans le secteur industriel. Le passé sidérurgique des villes du nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse en ont influencé la situation sectorielle économique actuelle.

A Momignies et Couvin, les activités dans le secteur secondaire se sont maintenues grâce à leur localisation plus excentrée, ce malgré le développement de la sidérurgie dans les grands centres industriels. Quant au nombre d'emplois dans le secteur des services, Charleroi domine. C'est surtout le secteur du commerce de détail

qui a évolué positivement ces dernières années en Entre-Sambre-et-Meuse, le secteur administratif se cantonne principalement dans les villes importantes (Namur et Charleroi) et dans quelques petites villes (Chimay, Couvin).

# 3 CONCLUSION

L'Entre-Sambre-et-Meuse, du point de vue de son organisation spatiale, ainsi que de sa situation démographique et économique est le fruit d'une double structuration.

Tout d'abord, une structuration ancienne en bandes est-ouest, fait de sociétés rurales traditionnelles inscrivant leurs activités sur les potentialités des milieux naturels et retrouvant donc les caractéristiques géomorphologiques. Depuis plusieurs siècles, les sociétés de l'Entre-sambre-et-Meuse avaient en effet développé des modes de vie tirant profit de leur environnement

physique. Au 19<sup>ème</sup> siècle, avec la révolution industrielle, les hommes se détachent progressivement de ces contraintes.

Une seconde structuration, nord-sud, se met alors en place. Elle est le fruit du développement économique et industriel des villes du nord, et plus particulièrement de Charleroi. Cette dynamique va modifier en profondeur le territoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse : déplacements de population en direction des nouveaux centres urbains industriels et déclin des activités proto-industrielles du centre et du sud de la région. Bien que

certains espaces, tels Couvin et Chimay, trop loin des centres urbains du nord, résistent tant bien que mal à l'attraction de ces derniers, le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse n'offre pas assez d'opportunités économiques, culturelles, de loisirs ou encore de connexions avec le reste du territoire pour fixer une croissance de sa population.

Les territoires de l'Entre-sambre-et-Meuse, comparables sur le plan des potentialités économiques et démographiques jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, vont progressivement subir des évolutions différentes, jusqu'à entraîner les dif-

férenciations spatiales que nous connaissons actuellement.

La fig. 77 témoigne de ces évolutions. Alors qu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, les densités de population dans les régions lithologiques de l'Entre-sambre-et-Meuse, étaient toutes assez comparables, trois types d'évolutions se différencient ensuite :

- une croissance continue et marquée de la population dans les espaces septentrionaux (Meuse Rive Gauche, Marlagne).
- une relative stabilité de la population depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle (Thudinie, Condroz).
- une décroissance de la population qui s'accroît à partir des années 1910 (Thiérache et Calestienne).

La modification des activités économiques et sociales ainsi que des contraintes de mobilité a entraîné une modification de la répartition des populations au sein de cet espace : l'organisation spatiale de l'Entre-Sambre-et-Meuse est passée d'une structuration est-ouest héritée à une structuration nord-sud par effet de polarisation des grandes villes du nord.

### Évolution de la densité de population en fonction des régions lithologiques

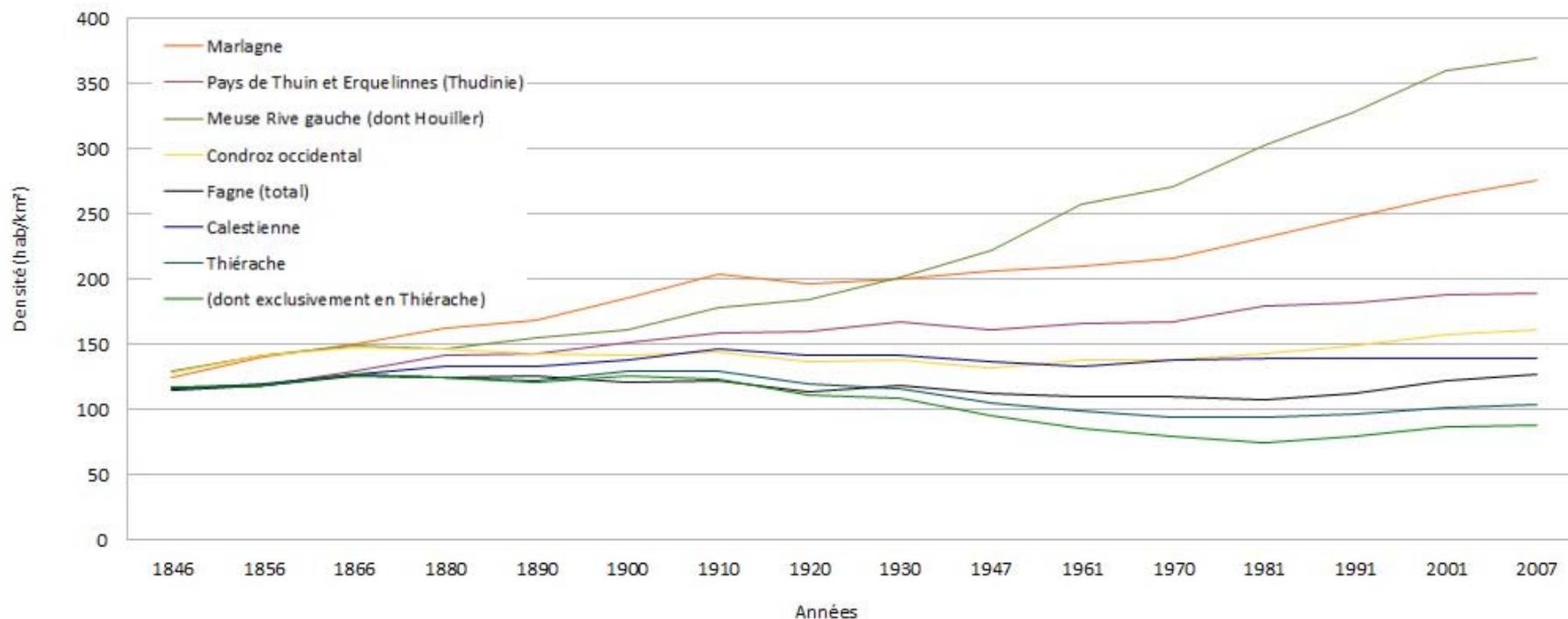


Fig. 77 : Evolution de la densité de population en fonction des régions lithologiques.  
Source : recensements de 1846 à 2001 et registre national 2007.

## BIBLIOGRAPHIE

### ● **Ouvrages et rapports**

**Brunet R., Ferras R., Théry H.**, « Les mots de la géographie, dictionnaire critique », Edition Reclus, Paris, 2012 (3e édition).

**Collectif ULB, UGent, Ulg, UCL, UA, KULeuven**, « Atlas de Belgique : Géographie politique et électorale », Politique Scientifique Fédérale, 2006.

**Collectif ULB, UGent, Ulg, UCL, UA, KULeuven**, « Atlas de Belgique : Les activités économiques », Politique Scientifique Fédérale, 2008.

**CPDT**, « Diagnostique territorial de la Wallonie », Service public de Wallonie, 2011.

**De Béthune P.**, « Géologie de la Belgique », Deuxième Atlas de Belgique, planche 8, IGM, Bruxelles, 1976.

**Droeven E., Feltz C., Kummert M.**, « CPDT : Les territoires paysagers de Wallonie », Région Wallonne, 2004.

**Maréchal R.**, « Lithologie de la Belgique », Deuxième Atlas de Belgique, planches III. 3.3 et III.3.4, IGN, Commission de l'Atlas National, 1992.

**Marissal P., Van Hamme G., Vandermotten C.**, « La production des espaces économiques », vol.1, Edition de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2010.

**Marissal P., Van Hamme G., Vandermotten C.**, « La production des espaces économiques », vol.2, Edition de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2010.

**SPF économie**, « L'agriculture en Belgique en chiffres », Direction Générale Statistique et Information économique du SPF Economie, 2011.

**SPW-DG03**, « Etat des nappes d'eau souterraine de Wallonie », Service public de Wallonie, Belgique, 2013.

**Van Mol J-J**, « Fonderies de fer et poêleries en région couvinoise », enquêtes et témoignages du monde industriel n°1, Communauté Française de Belgique et Ecomusée de la Vallée du Viroin, 2004.

**Van Mol J-J**, « Industries à la campagne, transformation du bois », enquêtes et témoignages du monde industriel n°2, Communauté Française de Belgique et Ecomusée de la Vallée du Viroin, 2004.

**Vandeburie J., Vandermotte C.**, « Territorialités et politique », Edition de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2011.

**Vandermotten C. et al.**, "Itinéraire de la Calestienne; 33 km à travers les paysages calcaires de l'Entre-Sambre-et-Meuse de Couvin à Mazée", S.R.B.G et Ecomusée de la Vallée du Viroin, Bruxelles, 2006.

## ● Articles

**Brück L**, (2002), « La périurbanisation en Belgique : comprendre le processus de l'étalement urbain », Dossier à destination des professeurs de l'enseignement secondaire, SEGEFA-LMG, Université de Liège.

**CPDT**, (2000), « Thème 7.1. Les coûts de la désurbanisation », Résumé du rapport final de la subvention 1999.

**Decroly J-M.** (2010), GEOG-F-101-Notes du cours « Géographie de la Belgique », Université Libre de Bruxelles.

**Droulers P**, (1933), « Peuplement et vie rurale sur e plateau d'Entre-Sambre-et-Meuse (Belgique », in *Annales de Géographie*, t.42, n° 240, pp. 610-622.

**Leboutte R.**, (2007), « La problématique des bassins industriels en Europe », in *Espace, populations, sociétés*, 2001-3.

**Schmitz S. et Christians C.**, (1998), « Occupation et utilisation du sol récentes en Région Wallonne. Analyse et synthèse », in *Bulletin de la Société Belge d'Études Géographiques*.

**Vandermotten C.**, (2008), « Découpage communal, fusions et supracommunalité : une mise en perspective », in *Territoire(s) wallon(s)*, hors-série, pp. 17-26.

## ● **Données statistiques**

**Direction Générale Statistique et Information Economiques (DGSIE) :**

- Données sur l'agriculture (1980 et 2011)
- Données sur les ménages (1991 et 2009)
- Données de population (2007)
- Données sur le tourisme (2011)

**Institut National de Statistique :**

- Recensement de la population, (1970), tome 1-4
- Recensement de la population (1991)
- Enquête socio-économique (2001)

## TABLE DES MATIÈRES

### 1 UN ESPACE VIDE, PRÉCARISÉ ET POLARISÉ

1 UN ESPACE VIDE	2
• <i>Densité de Population</i>	3
• <i>Anciennes et nouvelles communes</i>	4
<b>Mise en place de la structuration nord-sud</b>	5
• <i>Transition démographique</i>	9
• <i>Exode rural</i>	11
• <i>La proto-industrie</i>	11
• <i>Révolution Industrielle</i>	13
<b>Des villes en perte d'attractivité</b>	14
• <i>La périurbanisation</i>	15
2 UN ESPACE PRÉCARISÉ	16
• <i>Le déclin industriel wallon</i>	18
<b>Accessibilité et Transport</b>	20
• <i>Accessibilité</i>	23
3 UN ESPACE POLARISÉ	24
<b>Géographie électorale de l'Entre-Sambre-et-Meuse</b>	26
• <i>Suffrage universel</i>	28

<b>4 UN ESPACE FRONTALIER</b>	<b>29</b>
La formation de la frontière	30
• <i>Les communes</i>	33
• <i>Belgique ligne du temps</i>	33

## **2 UNE STRUCTURATION EST-OUEST ANCIENNE ET HÉRITÉE** **35**

<b>1 LA FORMATION DES PAYSAGES</b>	<b>36</b>
• <i>Processus de formation des paysages</i>	37
• <i>Les phénomènes Karstiques</i>	40
<b>2 LA LOCALISATION DES VILLAGES</b>	<b>41</b>
• <i>Rurbanisation</i>	47
<b>3 LES PAYSAGES SOUS-RÉGIONAUX</b>	<b>49</b>
La Thiérache : l'espace le plus boisé de l'Entre-Sambre-et-Meuse	47
La Calestienne	54
La Fagne Schisteuse : une région agricole pauvre aux villages rares.	56
Le Condroz : la région la plus fertile de l'Entre-Sambre-et-Meuse	59
Thudinie et Marlagne : le nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse, aux portes des espaces de la révolution industrielle.	62

## **3 CONCLUSION** **66**